

Thème fédérateur de recherche

Vivre ensemble

CULTURES, PLURALITÉ,
GOUVERNANCE ET ÉQUITÉ

LES EXPERTISES ET LES GRANDS
DÉFIS DU VIVRE-ENSEMBLE

LIVRE BLANC



Table des matières

AVANT-PROPOS

Livre blanc sur le vivre-ensemble, valoriser les expertises à l'UdeS	5
Isabelle Lacroix et Stéphane Bernatchez	

GOUVERNANCE, ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIES

La gouvernance du vivre-ensemble	8
Stéphane Bernatchez	
Vers une société harmonieuse	13
Catherine Choquette	
Politiques publiques et changements technologiques : quelles régulations au service du vivre-ensemble ?	19
Isabelle Lacroix	

FINANCE RESPONSABLE

La responsabilité sociale du système financier	25
Claudia Champagne	
La finance responsable pour aider à relever les défis environnementaux et sociaux	31
Frank Coggins	

PRÉPARATION SCOLAIRE, VULNÉRABILITÉS ET LITTÉRATIE

Ces années incroyables : un partenariat avec le milieu scolaire pour promouvoir la préparation scolaire des enfants issus de milieux vulnérables en collaboration avec les parents	37
Marie-Josée Letarte, Gabrielle Garon-Carrier, Angélique Laurent et Jean-Pascal Lemelin	
Préparation à l'école et inclusion des populations vulnérables : réduire les iniquités dans l'expérience des jeunes enfants	45
Gabrielle Garon-Carrier	
La jeunesse en difficulté : un enjeu majeur du vivre-ensemble	51
Geneviève Paquette et Michèle Déry	
L'ergothérapie et les sciences sociales au service du vivre-ensemble	60
Emmanuelle Jasmin	
La littératie, une clé du vivre-ensemble	66
Olivier Dezutter et Martin Lépine	

RELATIONS INTERCULTURELLES, DIVERSITÉ RELIGIEUSE ET COHÉSION SOCIALE

Chaire de recherche droit, religion et laïcité	71
David Koussens	
Droit, diversité et unité au Québec	75
Guillaume Rousseau	
Redéfinir les rapports hors des idéologies	79
David Gilles	
Les défis de la cohabitation interculturelle	82
Claude Gélinas	
Vivre ensemble dans une société du risque et de l'incertitude : quand la communication devient un outil essentiel de cohésion sociale	87
Marie-Eve Carignan	

Avant-propos

Livre blanc sur le vivre-ensemble, valoriser les expertises à l'UdeS

Isabelle Lacroix et Stéphane Bernatchez

Animatrice et animateur du thème fédérateur

Des six grands thèmes fédérateurs de la recherche à l'Université de Sherbrooke¹, celui portant sur le vivre-ensemble s'intéresse aux cultures, à la pluralité, à la gouvernance et à l'équité. Il regroupe actuellement tout près de 110 chercheuses et chercheurs de six facultés différentes, soit : Lettres et sciences humaines, Gestion, Éducation, Droit, Génie et Médecine et sciences de la santé.

Ainsi, l'on peut déjà imaginer à quel point notre thème fédérateur permet des recherches variées, menées dans de multiples perspectives. Il importe donc, pour animer la conversation entre les chercheuses et chercheurs, de prendre connaissance des travaux de nos collègues et de saisir quels sont, de leurs nombreux points de vue, les enjeux soulevés par le vivre-ensemble en ce début de XXI^e siècle. Ce livre blanc participe donc de la volonté de mieux se connaître avant de mener des activités scientifiques ensemble, notamment afin de composer des équipes de recherche interdisciplinaires pour des demandes de subventions, d'élaborer des programmes de colloques ou d'inviter des conférencières ou conférenciers.

Le 1^{er} novembre 2019, lors d'une première journée d'études réunissant des chercheuses et chercheurs de ce thème, est née l'idée de ce *Livre blanc du vivre-ensemble*. L'objectif poursuivi ici est de faire connaître le travail de recherche effectué dans différentes disciplines, suivant diverses approches sur des problématiques liées à ce thème fédérateur.

La participation des chercheuses et chercheurs était tout à fait volontaire et nous sommes bien conscient.e.s que le contexte actuel de la pandémie a pu perturber les plans de plusieurs. La forme électronique de ce livre blanc pourra permettre, éventuellement, d'accueillir de nouvelles contributions et, ainsi, de faire évoluer cet état de la recherche.

Cette première version du *Livre blanc* ouvre déjà de belles réflexions sur le vivre-ensemble. La première partie regroupe des textes portant sur de grandes thématiques plus générales, soit **la gouvernance, l'environnement et les technologies**, par Stéphane Bernatchez, Catherine Choquette et Isabelle Lacroix. La deuxième partie, regroupant des textes de Claudia Champagne et Frank Coggins, s'intéresse à la **finance responsable**. La troisième partie porte sur les questions de la **préparation scolaire, des vulnérabilités et de la littératie** à partir des contributions de Marie-Josée Letarte, Gabrielle Garon-Carrier, Angélique Laurent, Jean-Pascal Lemelin, Geneviève

¹ Les cinq autres thèmes fédérateurs sont : Changements climatiques et environnement; Ère numérique : formations et organisations intelligentes; Matériaux/procédés innovants et sciences quantiques; Santé : promotion, prévention et approches de précision; Vieillesse de la population.

Paquette, Michèle Déry, Emmanuelle Jasmin, Olivier Dezutter et Martin Lépine. Finalement, la quatrième partie ouvre une riche réflexion sur les **Relations interculturelles, la diversité religieuse et la cohésion sociale** sous la plume de David Koussens, Guillaume Rousseau, David Gilles, Claude Gélinas et Marie-Ève Carignan.

Ayant d'abord prévu rendre public ce livre blanc dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS à Sherbrooke, en mai 2020, nous avons choisi de maintenir le moment de sa diffusion malgré ce printemps des grands bouleversements sociétaux, car nous sommes persuadé.e.s qu'il est toujours aussi pertinent, sinon encore davantage, de réfléchir à notre vivre-ensemble, sa richesse et ses failles.

Enfin, nous tenons à remercier Catherine Dussault Frenette, professionnelle de recherche au sein de notre thème fédérateur, qui a permis aux différents textes de tenir ensemble dans ce livre blanc.

Bonne lecture et, surtout, bonnes découvertes!

Gouvernance, environnement et technologies

La gouvernance du vivre-ensemble

Stéphane Bernatchez

Faculté de droit

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Je suis professeur à la faculté de droit, chercheur au Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), chercheur associé au Centre de recherche Société, Droit et Religions (SoDRUS), et chercheur au sein de l'axe de recherche Éthique, gouvernance et démocratie de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).

Mes recherches se concentrent principalement sur la philosophie et la théorie du droit, le droit de la gouvernance et le droit constitutionnel. Les chercheuses et chercheurs du CrRDG travaillent à différents projets de recherche subventionnés sur différents aspects du droit de la gouvernance. Je m'intéresse depuis peu à la gouvernance algorithmique et à l'importance de réfléchir à une théorie du droit en adéquation avec les développements technologiques du XXI^e siècle. Avec ma collègue Louise Lalonde, j'ai codirigé un ouvrage collectif en 4 volumes sur les *Approches et fondements du droit*, paru à l'automne 2019. Avec mes collègues du SoDRUS et d'autres chercheuses et chercheurs, nous préparons un Traité sur le droit des religions Canada-Québec.

Projets de recherche actuels touchant le vivre-ensemble

Dans les différents projets de recherche auxquels je participe à titre de chercheur principal ou de co-chercheur, je travaille plus particulièrement sur les fondements théoriques et philosophiques du droit, en droit de la gouvernance et en droit constitutionnel.

1. *La gouvernance de proximité*

Avec les chercheuses et chercheurs du CrRDG, nous examinons les sens et les usages de la gouvernance de proximité pour le droit. Tant en environnement, en santé, en justice pénale, en développement international qu'en droit municipal, la proximité devient de plus en plus une exigence dans la gestion des services, des soins, des programmes, des mesures, etc. Cependant, que signifie la gouvernance de proximité lorsqu'il s'agit de forêts de proximité, de soins de proximité, de justice de proximité, de développement de proximité et de gouvernement de proximité ?

2. Adaptation du droit aux changements climatiques

Par sa nature structurante, le droit joue un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques et, pourtant, il existe très peu de recherches sur la pertinence du droit actuel. L'objectif principal de ce projet de recherche est de déterminer comment le droit (droit formel et droit de la gouvernance) doit s'adapter aux changements climatiques. Les objectifs spécifiques sont : 1) de s'interroger sur l'adéquation entre le droit actuel et les impératifs de l'adaptation aux changements climatiques; 2) de vérifier si le droit actuel répond aux critères d'efficacité, d'effectivité, d'efficience et de légitimité caractérisant le droit de la gouvernance; et 3) de développer des outils permettant une adaptation optimale du droit aux changements climatiques.

3. Gestion adaptée et intégrée des barrages et adaptation des communautés locales face aux changements climatiques (Projet : « Acclimatons-nous », voir acclimatons-nous.org)

Les changements climatiques, en accentuant les périodes de surcharge et de sécheresse ou en modifiant les périodes de pointe, exacerbent les conflits reliés aux niveaux d'eau des lacs et des rivières. Dans ce contexte, ce projet de recherche vise à adapter la gestion des barrages aux changements climatiques dans un horizon de 5 ans et à créer des mécanismes pour la gouvernance locale. Trois barrages font l'objet de l'étude, soit le lac Massawippi, le Grand lac St-François et le lac Montjoie en Estrie.

4. La gouvernance des forêts à l'ère des changements climatiques

Il existe actuellement au Québec une volonté politique de recourir aux forêts comme outil de lutte aux changements climatiques, dans la mesure où le bois peut servir à la séquestration du carbone. Certains travaux scientifiques vont d'ailleurs en ce sens. De plus, on peut accroître cet effet en substituant le bois à d'autres matériaux (p. ex. : acier, béton) qui ont une plus forte empreinte carbone. Ce projet vise à étudier les différentes recherches ayant cours sur l'optimisation de la forêt comme puits de carbone et à explorer la possibilité d'employer divers outils de gouvernance collaborative, comme la médiation environnementale et les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), pour coconstruire des plans de gestion forestière plus adaptés aux changements climatiques.

5. « La justice de proximité : des réformes des modes de gouvernance de la justice pour rapprocher le droit des citoyennes et citoyens et assurer un meilleur vivre-ensemble? »

Les réformes qui ont visé à favoriser l'accès à la justice ont cherché à rapprocher la justice des citoyennes et citoyens et des justiciables. La mise en preuve de la justice de proximité s'est effectuée de multiples façons, par exemple par le développement des cours municipales, des tribunaux administratifs et des cours des petites créances, par la mise en place de programmes d'accompagnement justice (notamment en santé mentale), par la création de centres de justice de proximité. Ces phénomènes traduisent différents sens et usages de la justice de proximité, ce

que le projet de recherche mené par des chercheuses et chercheurs du CrRDG vise à étudier.

6. L'avortement et l'aide médicale à mourir : réformer le droit étatique pour mieux réguler le vivre-ensemble?

Il semble que la mise en œuvre des droits reconnus par les législateurs et les tribunaux en contexte d'avortement tardif et d'aide médicale à mourir connaît, en pratique, un problème d'effectuation. En effet, nous nous trouvons actuellement dans une ère où le droit accorde énormément d'importance à l'autonomie individuelle dans le domaine médical, mais où les pratiques et les autres normativités viennent considérablement limiter cette autonomie. Il convient, dès lors, de poser un regard critique sur le recours au concept d'autonomie en contexte d'avortement tardif et d'aide médicale à mourir. Ces constats soulèvent des questionnements sur le rôle et les limites du droit étatique lorsque transposé en contexte clinique, ainsi que sur le peu d'attention que porte le droit aux destinataires de la norme. Le défi consiste alors à faire cohabiter les différentes normes et valeurs afin que les mécanismes de prises de décisions traduisent un souci réel d'assurer le vivre-ensemble.

Défis du vivre-ensemble

Selon Jacques Lenoble et Marc Maesschalck, la théorie démocratique s'est avérée insuffisante « à penser correctement les conditions permettant à une action collective d'instituer une forme de vie commune qui réponde aux attentes normatives de ses membres » (Lenoble et Maesschalck, 2009, p. xvii). La théorie du droit n'a pas davantage atteint cet objectif, alors qu'elle s'est principalement concentrée au XX^e siècle sur le problème de l'indétermination du droit et de sa nécessaire interprétation par les juges. Certains travaux plus récents ont toutefois insisté sur les conditions de possibilité de l'opération normative. Le vivre-ensemble nous oblige à réfléchir à sa gouvernance : comment la régulation et le droit de la gouvernance vont rendre possible le vivre-ensemble ? Quels sont les modes de gouvernance à mettre en place ?

L'enjeu de base est de savoir quelles sont les conditions de possibilité pour que l'on puisse dire qu'une société est régulée par le droit. La réflexion sur le concept de droit porte sur les conditions qui doivent être réunies pour qu'on puisse parler d'une régulation du social par le droit. C'est cela l'enjeu d'une réflexion sur le concept de droit. (Lenoble, 2019, p. 503)

Ainsi, la question devient, dès lors, celle de l'opération normative, laquelle implique l'obéissance à la loi, question fondamentale de la philosophie du droit depuis ses origines, avec Antigone et Socrate. Après les grandes constructions jusnaturalistes fondées sur le contrat social, la théorie juridique, avec Hans Kelsen, s'est limitée à présupposer que la validité du droit reposait sur une norme fondamentale, la Grundnorm, laquelle demeure toutefois présupposée par les juristes qui se refusent, dans leur prétention à la scientificité du droit, de pénétrer le champ de la justice et des jugements de valeur. H.L.A. Hart va sociologiser en quelque sorte cette norme, en en faisant

une règle de reconnaissance, selon laquelle les autorités reconnaissent qu'une norme appartient à l'ordre juridique. Il s'agit là d'un tournant majeur, puisque désormais la condition de possibilité de l'opération normative dépend d'une pratique sociale. Les travaux subséquents vont tenter de montrer que de faire reposer le système juridique sur une règle relève d'une conception insuffisamment interprétative du droit, comme l'affirme le philosophe Ronald Dworkin. La théorie pragmatiste viendra préciser que cette règle peut être conçue de manière interprétative et, plus important encore, qu'elle peut être l'objet d'une pratique coopérative.

Cependant, cette pensée juridique du dernier siècle limite l'opération de reconnaissance aux seules autorités chargées d'appliquer le droit, omettant la nécessaire acceptation par les destinataires de la norme que sont les citoyennes et citoyens et les justiciables. Dans cet esprit, « élucider le phénomène juridique revient à comprendre la pratique par laquelle un groupe social produit une signification normative partagée » (Lenoble, 2007). C'est ici précisément que la théorie du droit peut s'ouvrir à la théorie de la gouvernance, laquelle vise notamment à guider et à orienter les conduites ou les comportements en amenant les destinataires de la norme à participer à son élaboration et à son application.

Les juristes qui ont constaté les transformations du droit depuis quelques décennies ont cherché à comprendre ce passage du gouvernement à la gouvernance, de la réglementation à la régulation en termes de révolution scientifique ou paradigmatique du droit. Les recherches ont alors tenté d'expliquer la nouvelle force normative du droit, de reconceptualiser sa juridicité, de fonder autrement la théorie des sources du droit, bref d'essayer de comprendre ce reformatage de la norme juridique. L'usage innovant des normes s'est traduit dans une diversification des normativités associées à la mondialisation et à la nouvelle gouvernance étatique. Les théories de la gouvernance ont insisté, entre autres, sur l'apprentissage et la réflexivité à l'œuvre dans différentes expérimentations démocratiques.

Forgée à la fois par l'économie, la philosophie politique, le management et la sociologie, la notion de gouvernance a acquis de ces différentes disciplines autant d'exigences, qui se sont ensuite transformées en exigences normatives : efficacité, légitimité, performance et effectivité. À celles-ci se sont ajoutées des finalités de participation, de proximité, de qualité, de transparence et d'imputabilité, devenues elles aussi de nouvelles exigences d'une bonne gouvernance. La gouvernance se réalise par différents instruments : gouverner par les standards et indicateurs ; gouverner par les labels ; gouverner par les incitations (nudges) ; gouverner par les objectifs ; gouverner par les instruments, les fichiers, les formulaires, gouverner par les nombres, les statistiques, les algorithmes.

Les juristes soucieux de comprendre comment le droit peut réguler le social ont porté attention à la théorie de la gouvernance, en raison de la capacité régulatoire de cette dernière. S'est ainsi développé un droit de la gouvernance, lequel recoupe différentes conceptions du droit qualifié de mou, doux, flou, souple, flexible, soluble, liquide, fluide, etc. À ces normativités émergentes de la gouvernance s'ajoutent des processus de procéduralisation, contractualisation, normalisation, certification, densification, information, expertise, accommodement, médiation,

conciliation, négociation, acceptation (ou acceptabilité) sociale, consultation, participation, production et application normatives, etc.

La gouvernance s'est imposée comme mode de régulation dans tous les domaines, même ceux que l'on croyait être à l'abri d'une telle transformation : santé, environnement, éducation, municipalité, administration publique, justice, etc. Alors que le droit avait déjà compris qu'il devait s'intéresser à l'éthique pour compléter sa compréhension de la régulation du vivre-ensemble, voilà que la gouvernance ne peut demeurer dans l'angle mort des juristes.

La recherche d'une théorisation du droit susceptible de rendre compte de cette transformation du droit, que d'aucuns ont qualifié de mutation génétique de la norme, s'est traduite par différentes explications théoriques : pluralisme juridique, internormativité, pragmatisme juridique, droit global, droit postmoderne, droit en réseau, théorie génétique du droit et de la gouvernance. Cette dernière approche, développée par Jacques Lenoble et Marc Maesschalck (2009 ; 2011), s'intéresse plus particulièrement à la nécessaire transformation des identités d'action, processus nécessaire pour que se réalise l'opération normative. En effet, pour que la visée régulatoire de la norme s'accomplisse, il faut que le contexte existant se modifie pour faire place au contexte potentialisant, objectif porté par l'adoption d'une nouvelle norme, ce qui nécessite un apprentissage réflexif. C'est précisément cette transformation qu'exige la gouvernance du vivre-ensemble, par la mise en place de normes et de processus, c'est-à-dire de dispositifs et de mécanismes procéduraux interpellant les actrices et les acteurs.

Références

- Lenoble, J. (2019). Pour une Théorie génétique du Droit. Au-delà des approches herméneutique et positiviste. Dans S. Bernatchez et L. Lalonde (dir.), *Approches et fondements du droit. Tome 2 : Philosophie et théorie juridiques* (503-532). Montréal : Éditions Yvon Blais.
- Lenoble, J. (2007). Au-delà du juge. Des approches herméneutique et pragmatique à une approche génétique du concept de droit. *European Journal of Legal Studies* 1, 3.
- Lenoble, J. et Maesschalck, M. (2011). *Démocratie, droit et gouvernance*. Sherbrooke : Éditions Revue de droit de l'Université de Sherbrooke.
- Lenoble, J. et Maesschalck, M. (2009). *L'action des normes. Éléments pour une théorie de la gouvernance*. Sherbrooke : Éditions Revue de droit de l'Université de Sherbrooke.

Vers une société harmonieuse

Catherine Choquette

Faculté de Droit

Expertise

Biologiste et juriste de formation, je m'intéresse, de façon générale, à la protection de l'environnement, tant au niveau international qu'aux niveaux national et local. J'explore tout autant le rôle de l'État dans la protection de l'environnement que l'implication des citoyennes et citoyens et des entreprises. J'enseigne le droit de l'environnement, le droit international et la médiation en environnement. Mes recherches portent sur la réglementation fédérale et provinciale en environnement, sur l'analyse écologique du droit, sur la pluralité normative, sur l'adaptation aux changements climatiques et sur la gouvernance collaborative. Je suis directrice du groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale (SAGE) depuis 2009 et codirectrice du Centre de recherche sur la Régulation et le Droit de la Gouvernance (CrRDG) depuis 2016. Mes thèmes de recherche dans ce domaine touchent la gouvernance de l'eau, la gouvernance des forêts, l'acceptabilité sociale, la responsabilité sociétale des entreprises, la prise en charge de la réduction des gaz à effet de serre (GES) et de l'adaptation aux changements climatiques par les communautés locales et le développement d'outils de gouvernance comme l'utilisation de la médiation ou de la facilitation et du dialogue normatif dans les processus décisionnels. Puisque la protection de l'environnement passe par notre propre implication, le CrRDG et le SAGE, en collaboration avec les associations étudiantes, organisent chaque année le Défi GES qui permet à la communauté universitaire de se sensibiliser sur son impact sur les changements climatiques et d'adopter un comportement plus écoresponsable.

Projets de recherche actuels touchant à la gouvernance environnementale

Mes projets de recherche visent, en général, l'analyse du cadre juridique d'une problématique environnementale spécifique, mais certains sont résolument axés sur la gouvernance, en tout ou en partie :

1) Adaptation du droit aux changements climatiques

Les changements climatiques ne font plus partie des risques appréhendés. Partout sur la planète, des manifestations concrètes de changements sont observées et analysées. La première intervention de nos gouvernements fut celle de la mitigation des impacts en tentant de réduire les GES par le droit international et les droits nationaux. Force est de constater que cette approche ne fut pas concluante puisqu'aujourd'hui, l'adaptation aux changements climatiques

s'impose à tous les États, et parfois même de façon urgente. Par sa nature structurante, le droit joue un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques et, pourtant, il existe très peu de recherches sur la pertinence du droit actuel. L'objectif principal de ce projet de recherche est de déterminer comment le droit (droit formel et droit de la gouvernance) doit s'adapter aux changements climatiques. Les objectifs spécifiques sont : 1) de s'interroger sur l'adéquation entre le droit actuel et les impératifs de l'adaptation aux changements climatiques; 2) de vérifier si le droit actuel répond aux critères d'efficacité, d'effectivité, d'efficience et de légitimité caractérisant le droit de la gouvernance; et 3) de développer des outils permettant une adaptation optimale du droit aux changements climatiques. Plusieurs recherches, tant sur des normes étatiques que sur des normes non étatiques, sont en préparation ou en cours. Ces recherches touchent des sujets très variés allant de la fiscalité municipale à la protection des espèces menacées en passant par l'épistémologie du droit de la gouvernance. Parallèlement à ces recherches théoriques, deux études de cas multidisciplinaires sont actuellement en cours, soit l'une sur la gestion des barrages et l'autre en foresterie (voir les détails de ces études ci-dessous).

Chercheuses et chercheurs :

Catherine Choquette – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Suzanne Comtois – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Jie He – Département d'économie, Université de Sherbrooke

Christiane Hudon – Environnement et changement climatique Canada

Stéphane Bernatchez – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Pascale Biron – Département de géographie, Université Concordia

Luc Bouthillier – Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval

Michael Coyle – Faculté de droit, Western Ontario University

Diane Dupont – Département d'économie, Brock University

Dominique Gravel – Département de biologie, Université de Sherbrooke

Louise Lalonde – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Nicolas-Guillaume Martineau – Département d'économie, York University

Steeve Mongrain – Département d'économie, Fraser University

Étudiantes et étudiants

Adéline Hamelin Groleau, Catherine Boisvenue, Stéphanie Cotnoir, Louis-Philippe Bessette et d'autres à venir

Postdoctorante

Julia Santos Silva

Collaboratrices et collaborateurs

ROBVQ (Antoine Verville), OURANOS (Caroline Larrivée)

Financement

CRSH Savoir (2018-2023); OURANOS

2) Gestion adaptée et intégrée des barrages et adaptation des communautés locales face aux changements climatiques (Projet : « Acclimatons-nous », voir acclimatons-nous.org)

Il existe plus de 10 000 barrages et digues au Québec. La gestion d'un barrage implique le choix du niveau d'eau dans le réservoir en amont ainsi que du débit à évacuer dans le tronçon en aval. Les critères contraignants pour le gestionnaire du barrage réfèrent principalement à la sécurité du barrage ainsi qu'à sa finalité (production d'hydro-électricité, par exemple). Toutefois, divers usages de l'eau sont présents au sein d'un même bassin versant (consommation humaine, écosystèmes, agriculture, industries, loisirs). Lorsque les besoins en eau sont concurrents, il est impossible de les satisfaire tous, provoquant indubitablement des conflits entre les utilisatrices et utilisateurs. Les changements climatiques, en accentuant les périodes de surcharge et de sécheresse ou en modifiant les périodes de pointe, exacerbent ces conflits. Dans ce contexte, ce projet de recherche vise à adapter la gestion des barrages aux changements climatiques dans un horizon de 5 ans et à pallier le manque de résilience des communautés locales face aux changements climatiques. Trois barrages font l'objet de l'étude, soit celui au lac Massawippi, celui au Grand lac St-François et celui au lac Montjoie en Estrie. Un premier objectif spécifique de l'étude est de partager les savoirs locaux et les connaissances des chercheuses et chercheurs pour coconstruire, dans un premier temps, un plan de gestion du barrage adaptée, c'est-à-dire qui tienne compte des changements climatiques et, dans un deuxième temps, d'y intégrer les préoccupations de la collectivité locale. Un deuxième objectif spécifique de l'étude est de concevoir un plan de gestion des risques résiduels découlant des changements climatiques, qui ne peuvent pas être pris en compte dans le plan du barrage, et qui doivent, par conséquent, être pris en charge par les actrices locales et les acteurs locaux. Un troisième objectif spécifique est de concevoir un processus de médiation/facilitation bien structuré, tant en ce qui concerne sa légitimité que son efficacité, qui permettra aux actrices locales et aux acteurs locaux concerné.e.s de facilement coconstruire des plans de gestion performants et évolutifs. La mise en oeuvre d'un tel projet repose sur l'étroite collaboration entre les sciences sociales, les sciences pures et les sciences appliquées. De plus, l'approche de co-construction des plans de gestion fait non seulement appel à la solidarité communautaire, mais elle crée également une synergie bénéfique entre le milieu communautaire, l'État et le milieu universitaire.

Chercheuses et chercheurs :

Catherine Choquette – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Robert Leconte – Faculté de génie, Université de Sherbrooke

Christian Nozais – Département de biologie, Université du Québec à Rimouski

Mélanie Trudel – Faculté de génie, Université de Sherbrooke

Christiane Hudon – Environnement et changement climatique Canada

Michael Coyle – Faculté de droit, Western Ontario University

Sèdjro Axel-Luc Hountohotegbè – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Yannick Huot – Département de géométrie appliquée, Université de Sherbrooke

Pascale Biron – Département de géographie, Université Concordia

Geneviève Cloutier – École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval

Jean Marois – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Stéphane Bernatchez - Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Étudiantes

Camille Cloutier, Roxanne Tremblay, Lucie Baillon, Pascale Drapeau

Postdoctorante

Julia Santos Silva

Collaboratrices et collaborateurs

COGESAF (Catherine Frizzle), OURANOS (Diane Chaumont, Anne Blondlot, Marco Braun), MELCC (Richard Turcotte), plusieurs municipalités et MRC

Chargé de projet

Ayoub Hammoudi

Financement

CRSH (2018-2023), OURANOS, FCM, plusieurs municipalités

3) La gouvernance des forêts à l'ère des changements climatiques

Il existe actuellement au Québec une volonté politique de recourir aux forêts comme outil de lutte aux changements climatiques. Certains travaux scientifiques vont d'ailleurs dans ce sens. Par exemple, une équipe de recherche (FP Innovation, ULaval et UQAC) est à développer un modèle de calcul de la séquestration du carbone par la croissance forestière et la fabrication de produits forestiers qui immobilisent du carbone. Ce modèle permettra d'élaborer différents scénarios de récolte et d'interventions sylvicoles (p. ex. : reboisement) qui augmenteraient les rendements en bois et, du même coup, la séquestration du CO₂. Ce modèle associera aussi des paniers de produits issus de la transformation des bois récoltés. Le bois étant un assemblage de chaînes de carbone, son usage a un effet direct sur la séquestration du carbone. De plus, on peut accroître cet effet par la substitution d'autres matériaux (p. ex. : acier, béton) qui ont une plus forte empreinte carbone. Ce projet de recherche vise à étudier les différentes recherches ayant cours sur l'optimisation de la forêt comme puits de carbone et à explorer la possibilité d'employer divers outils de gouvernance collaborative, comme la médiation environnementale et les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), pour coconstruire des plans de gestion forestière plus adaptés aux changements climatiques. En effet, ces exercices de modélisation étant abstraits, une appropriation par les actrices et acteurs terrain devient nécessaire pour concevoir et mettre en oeuvre de tels scénarios d'intervention tant en forêt qu'en développement industriel. De plus, un dialogue citoyen serait contributif à baliser l'emploi des forêts comme instrument de lutte aux changements climatiques dans un contexte d'aménagement intégré et de gestion écosystémique où le rendement en bois devient

seulement un des objectifs attendus de l'aménagement.

Chercheuses et chercheurs :

Catherine Choquette – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Luc Bouthillier – Faculté de foresterie, Université Laval

Évelyne Thiffault - Faculté de foresterie, Université Laval

Dominique Gravel – Département de biologie, Université de Sherbrooke

Stéphane Bernatchez – Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Étudiantes

Stéphanie Carle et d'autres à venir

Postdoctorante

Julia Santos Silva

Collaborateurs

OURANOS, Forestier en chef et autres collaborateurs à venir

Financement

CRSH (2018-2023)

Défis du vivre-ensemble

En ce qui concerne l'environnement, le défi de l'heure est certainement de collectivement réduire nos émissions de GES et de nous adapter aux nouvelles réalités découlant des changements climatiques. Cela implique, entre autres, un changement de mode de vie, une collaboration multidisciplinaire et un leadership assumé tant aux niveaux international que régional et communautaire.

Un autre défi important est de changer notre perception du rôle de l'État. Dans une société habituée à l'État providence, il est difficile d'abandonner ou de modifier nos attentes légitimes, mais de moins en moins réalistes envers nos gouvernements. En l'absence d'actions gouvernementales, des entreprises ont saisi l'opportunité de se distinguer en misant sur leur responsabilité sociétale et environnementale. La responsabilisation des citoyennes et citoyens en est d'ailleurs l'incitatif premier. Cette autorégulation doit être encouragée et encadrée par une large diffusion des connaissances académiques démontrant scientifiquement les comportements ou actions bénéfiques et souhaitables pour le mieux vivre collectif. Viser une plus grande autonomie individuelle passe également par un retour à l'organisation communautaire et par les réseaux d'entraide et d'approvisionnement qui tentent de se développer actuellement.

Enfin, notre système économique, nos processus décisionnels en général, incluant notre système parlementaire représentatif, et notre système judiciaire essentiellement basé sur la confrontation requièrent tous une profonde réflexion quant à leur pertinence et leur efficacité dans notre société actuelle. Des voies alternatives s'ouvrent de plus en plus et méritent qu'on s'y attarde sérieusement en marge des phénomènes d'acceptabilité sociale et d'économie sociale et des mouvements de réconciliation. Ces voies regroupent les modes alternatifs de prévention et de règlement des différends, dont la médiation et la facilitation, la gouvernance collaborative, le dialogue normatif et constructif, l'économie circulaire... D'autres outils d'organisation sociale pourraient être développés pour appuyer la transition vers une « société harmonieuse », tant humainement qu'écologiquement.

Politiques publiques et changements technologiques : quelles régulations au service du vivre-ensemble ?

Isabelle Lacroix

Lettres et sciences humaines

École de politique appliquée

Politique appliquée, politiques publiques et vivre-ensemble

Je suis une politologue qui étudie les politiques publiques, les processus décisionnels et la gouvernance. Tout ce qu'il y a de plus classique, quoi ! Mais au cours des dernières années, de nouveaux intérêts de recherche, découlant de mes travaux sur la gouvernance multijoueurs et les politiques sociales canadiennes et québécoises, sont venus se greffer aux précédents.

Il y a maintenant plus de trois ans, une opportunité s'est présentée de collaborer à un projet de recherche émanant de l'Axe Impacts, usages et société (à ce moment-là, cet axe se nommait « Éthique, usages et société), de l'UMI-LN2², à l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique – 3IT. La co-directrice de cet axe, Céline Verchère, dirigeait un projet d'étude relié à l'impact de l'instauration de cubes d'autonomie énergétique dans un village enclavé du Togo. Un étudiant de politique appliquée fut associé à cette expérience. À la suite de cette première démarche, les projets se sont multipliés et je suis devenue co-directrice de cet axe qui se concentre sur l'étude de l'impact des technologies sur la société.

Si le lien avec les études politiques n'apparaît pas clairement au premier coup d'œil, c'est que cela nous éloigne passablement des partis politiques et des campagnes électorales. Or, étudier la politique, c'est s'intéresser aux forces et aux pouvoirs qui s'exercent dans une société. De plus en plus d'actrices, d'acteurs et de groupes de la société demandent que le développement technologique soit réglementé, encadré, soumis à des règles éthiques, environnementales, d'équité... On demande donc que ce secteur névralgique associé au développement de nos collectivités fasse l'objet de régulations publiques. C'est aux décideuses et décideurs politiques que revient cette responsabilité. Les technologies vont changer le monde disent certaines et certains, et nous sommes plusieurs à répondre qu'elles le font déjà.

Ainsi, depuis quelques années, j'ai réorienté mes études des politiques sociales vers les politiques de recherche et d'innovation, centrées sur les composantes technologiques, les processus décisionnels qui mènent à leur adoption, leur mise en oeuvre et l'évaluation de leurs résultats en termes d'impacts sociaux, de même que la gouvernance qui leur est associée. Qui gouverne le développement technologique dans nos sociétés ? Qui exerce du pouvoir ? Comment ? Et, surtout, pourquoi ?

² Unité mixte internationale – Laboratoire nanotechnologies et nanosystème.

Étudier le vivre-ensemble, quelques projets pour contribuer à changer le monde à petits pas

Je poursuis mes travaux sur la gouvernance multijoueurs, notamment quant à l'impact de la participation sur les pratiques organisationnelles et politiques. Dans le cadre d'une subvention CRSH Savoir 2017-2021 (chercheur principal Paul Morin), notre objectif est d'analyser les pratiques de gouvernance locale des offices d'habitation regroupés volontairement ou fusionnés afin de comprendre si cette décision gouvernementale a favorisé la mise en œuvre d'un partage effectif des pouvoirs et des responsabilités entre les administratrices et administrateurs, les employées et employés et les locataires. Ce projet de recherche est conduit en collaboration étroite avec les actrices et acteurs du milieu et cible des retombées pratiques directes quant au mode de gestion et la participation au sein des offices d'habitation, notamment celle des locataires usagères et usagers des HLM. Nous y questionnons les pratiques en termes de contribution, d'efficacité, mais aussi d'impact sur les locataires et sur la qualité de leur milieu de vie.

À ce projet, s'ajoutent d'autres projets toujours reliés à la gouvernance publique, mais qui ciblent cette fois des avancées technologiques et leurs impacts sur la société. Citons dans ce cadre le projet de recherche s'intéressant à l'impact de la technologie sur les services de santé dans une approche de soutien à domicile. Les chercheurs en génie avec lesquels je collabore s'intéressent particulièrement aux outils de la robotique pour offrir du soutien aux personnes vieillissantes en perte d'autonomie. Il s'agit de voir si la technologie peut influencer la qualité de vie de ces personnes dans le besoin, sans accroître les difficultés vécues, telles que la solitude et l'isolement. De plus, ce projet soulève l'enjeu des liens à approfondir entre recherche scientifique, développement des connaissances et décisions politiques. Comment s'assurer que la recherche et les connaissances scientifiques influencent les décisions relatives aux régulations sociales encadrant l'usage de pareille technologie?

Ce questionnement fait aussi l'objet d'un autre projet de recherche réalisé en collaboration avec le Bureau du scientifique en chef du Québec sur la participation de la communauté de la recherche aux instances de consultation démocratique canadiennes et québécoises. Dans un premier temps, nous avons observé la (très faible) présence des chercheuses et chercheurs au sein des comités et commissions parlementaires et des organisations dont la mission est de faire avancer la connaissance au moyen d'activités de recherche. Dans un deuxième temps, nous irons interroger directement ces chercheuses et chercheurs pour connaître leurs perceptions quant à leur rôle d'influence politique et les responsabilités qu'elles et ils s'attribuent, ou pas, à cet égard.

Finalement, et plus globalement, je poursuis des analyses de politiques publiques nous permettant d'observer l'évolution des régulations qui influent directement sur le vivre-ensemble par leur caractère contraignant ou valorisant. Au cours des dernières années, j'ai travaillé sur les politiques familiales, éducatives et sociales, de la recherche et de l'innovation de même que sur les politiques scientifiques.

Une réflexion sur le vivre-ensemble sous l'angle technologique

Nombreux sont les facteurs qui amènent et forcent le changement. Le monde est en constante évolution, cela ne sera pas une révélation pour personne, mais certains facteurs nous apparaissent comme étant plus pressants que d'autres. Pour moi, les technologies ont déjà changé nos sociétés, voire l'être humain lui-même. Je vois ces changements à partir de trois angles influençant nécessairement le vivre-ensemble : d'abord les transformations dans les rapports de pouvoir au sein des sociétés et entre elles ; ensuite les impacts sur la qualité de vie des individus et des collectivités ; et finalement, les bouleversements aux « rituels démocratiques » (Dahl, 1961) que cela entraîne assurément.

Les rapports de pouvoir sont conditionnés par les ressources de pouvoir, qui, elles, sont conditionnées à leur tour par le contexte et l'environnement. Cela veut dire que selon les époques, les ressources les plus vitales aux sociétés feront en sorte que celles et ceux qui les contrôlent ou les possèdent seront les actrices et acteurs les plus puissants de leur communauté. Le cas des ressources pétrolières est évidemment un cas éloquent. Surtout que plus la dépendance d'une société envers une ressource est grande, plus grand est le pouvoir associé à sa possession. Encore une fois, le pétrole est ici un exemple éclairant. De plus en plus, les technologies sont au centre de notre vie, tant personnelle que professionnelle. Notre rapport aux différentes technologies est de plus en plus de l'ordre de la dépendance. Cela entraîne donc un déplacement des rapports de pouvoir en faveur des développeurs³ et des producteurs technologiques. Mais leur pouvoir n'est pas seulement économique, bien qu'il soit très important en cette matière ; il l'est tout autant en termes de maîtrise et de contrôle. Comme l'expertise de ces développeurs/producteurs est très pointue, elle accentue une fracture d'incompréhension entre ces derniers et les usagères et usagers de la technologie. Ces dernières et ces derniers deviennent donc dépendants de leur approvisionnement en produits technologiques, mais aussi en termes d'impacts sur leur vie. L'exemple de la gestion des données personnelles est ici un exemple fréquemment cité.

Le deuxième angle qui, selon moi, doit faire l'objet de réflexions et d'études approfondies quant à l'impact des développements technologiques est celui de la qualité de vie des individus usagers des technologies. S'il est vrai que les chercheurs/développeurs technologiques visent généralement un impact positif devant se traduire par une amélioration de la qualité de vie – le meilleur exemple de cela est probablement la recherche faite du côté des technologies médicales – il ne faut pas négliger les effets inattendus, ou comme les nomment Crozier et Friedberg (1977), les « effets pervers ». Dans un ouvrage aussi éclairant que troublant, Turkle (2015) démontre de façon fort convaincante que, par exemple, les gains en connectivité dus aux téléphones intelligents sont notables. Ainsi, les distances n'existent pratiquement plus et on peut conserver un contact réel et positif avec notre entourage, quel que soit l'endroit sur la planète où on se trouve. Or, Turkle montre aussi que cette nouvelle forme de relation humaine aurait tendance à prendre de plus en plus de place dans nos vies déclassant déjà, chez certains

³ Volontairement, le mot « développeurs » n'est pas féminisé dans ce texte, car ce groupe est largement masculin.

groupes, les relations humaines directes. Il s'agit ici d'un exemple, mais d'autres cas ont aussi produit ce type d'effets secondaires non désirables, tel que ce fut le cas récemment avec la discussion concernant l'empreinte écologique des batteries de véhicules électriques. Ces effets pervers alimentent bien sûr les craintes face aux développements technologiques de plusieurs. Certaines personnes vont même jusqu'à y voir un complot commercial ou industriel. Cela influence nécessairement sur notre capacité collective à prendre ou à vouloir prendre des risques même lorsque cela semble prometteur quant à notre qualité de vie, craignant l'émergence à postériorité de conséquences négatives graves.

Finalement, dans une société démocratique comme le Québec et le Canada, les bouleversements des rapports de pouvoir influent directement sur le bien commun, qui, à son tour, influence assurément, quoique de façon variable, sur la qualité de vie. Or, un développement technologique et scientifique pointu influant sur le devenir collectif peut-il être géré démocratiquement ? Ma réponse en date de février 2020 est : j'en doute. Je m'explique.

Au cours des 12 dernières années, une de mes conclusions découlant de mes projets de recherche portant sur la gouvernance multijoueurs est que l'approfondissement des procédures de gestion participative dans les organismes publics a conduit à une forte légitimisation des participantes et participants citoyennes, citoyens, usagères ou usagers, au détriment des participantes et participants expertes, experts, élues ou élus. Cela veut concrètement dire que pour plusieurs, le fait d'être concerné par un projet, ou impliqué dans ce projet, accorde une légitimité aussi importante – voire parfois plus importante – que le fait de posséder une expertise technique ou professionnelle sur ce même dossier. Or, le développement de la science peut difficilement se faire avec la participation des « concerné.e.s » et des « impliqué.e.s » au même titre que les expertes et experts. Dit de façon plus directe, la science, pour se construire, fait peu de cas de l'opinion de tout un chacun pour centrer sa réflexion sur les faits et les données. Il y a donc là une confrontation difficilement conciliable entre les usagères et usagers qui souhaitent donner leur opinion et les expertes et experts qui veulent qu'on se fie aux données. Cette confrontation aboutit parfois à des discours de méfiance à l'endroit des scientifiques et à un retrait des chercheuses et chercheurs de la discussion publique. Dans les deux cas, cela est un frein à la conversation démocratique pour définir un bien commun souhaitable.

Devant cette situation, que faire ? Doit-on simplement rejeter le développement technologique pour rejeter tous les développements avant d'obtenir une parfaite assurance de l'absence de tout effet pervers ? Bien sûr que non. Telle que formulée, cette solution est bien trop simpliste et priverait notre société d'outils utiles pour améliorer réellement la qualité de vie de personnes dans le besoin. Mon approche est ainsi plutôt celle de « faire avec ». Sachant que les développements technologiques sont déjà là, soyons attentives et attentifs à documenter leurs impacts sur le vivre-ensemble pour en limiter les conséquences négatives et assurer que leur potentiel contributif soit mis au service de la collectivité. Pour moi, cela peut se faire au moyen de régulations publiques informées et consensuelles à l'égard des avancées technologiques. Les chercheuses et chercheurs universitaires ont ainsi un rôle de premier plan à jouer à cet effet. Un travail de médiation doit être réalisé entre des décideuses et décideurs et une opinion publique

à informer, mais aussi pour développer un savoir robuste concernant ces avancées technologiques et leurs impacts, et assurer que ces savoirs soient largement disponibles et diffusés. Pour moi, cela ne fait pas seulement partie du rôle des universitaires ; il s'agit d'une de leurs plus importantes responsabilités.

Références

Crozier, M. et E. Friedberg (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil.

Dahl, R. (1961). *Who governs ?*. New Haven : Yale University Press.

Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble*. Paris : Éditions l'Échappée.

Finance responsable

La responsabilité sociale du système financier

Claudia Champagne

École de gestion

Département de finance

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Depuis les 5 dernières années, mes travaux de recherche portent principalement sur la finance responsable, notamment à travers la Chaire Desjardins en finance responsable (dont je suis la chercheuse principale) ainsi que le Groupe de recherche en finance responsable (GREFA) (dont je suis membre régulière).

La définition plutôt générale de la finance responsable est la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions financières. La finance responsable englobe les sujets liés à l'investissement et au financement responsables, à la responsabilité sociale des marchés boursiers et des institutions financières, à la responsabilité sociale des entreprises, aux risques extrafinanciers, etc.

En tant que chercheuse en finance, j'utilise des données qualitatives et quantitatives pour mieux comprendre les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui influencent les décisions financières ou l'évaluation des actifs financiers. Ma recherche met l'accent sur les institutions financières telles que les banques, les coopératives de crédit et les caisses de retraite. Dans mes études, j'utilise principalement des modèles économétriques et statistiques ainsi que des outils tels que l'analyse des réseaux.

Je collabore activement avec divers.e.s collègues de l'école de gestion et d'autres universités et je souhaite établir de nouvelles collaborations avec des chercheuses et chercheurs d'autres facultés de l'université afin d'étudier l'impact d'enjeux sociaux sur le risque et l'évaluation d'actifs financiers.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Mes projets de recherche actuels touchent à plusieurs sujets en finance responsable. En voici quelques exemples.

La responsabilité sociale des banques

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est de plus en plus divulguée par les entreprises, suivie et évaluée par les investisseurs et les agences extrafinancières. Il n'y a cependant pas d'évaluation ou de définition commune qui intègre tous les principaux éléments de la RSE et il existe des écarts entre les indicateurs publiés et les véritables risques auxquels sont exposées les entreprises et leurs parties prenantes. De plus, les principaux outils ou indicateurs ne sont pas bien adaptés au secteur financier. L'un des objectifs de notre étude est le développement d'une grille d'évaluation de la responsabilité sociale des banques qui intégrera les externalités négatives ainsi que les responsabilités économiques, juridiques et éthiques. Nous vérifierons ensuite la relation entre la notation extrafinancière de l'institution et sa performance et/ou son risque.

Le paradoxe de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Les consommatrices et consommateurs et les investisseurs exigent de plus en plus que les entreprises soient de bons citoyens corporatifs. Les entreprises investissent donc massivement dans des activités liées à la RSE et divulguent leurs bons coups. Mais y a-t-il un envers de la médaille pour les entreprises qui sont reconnues comme étant plus responsables; sont-elles jugées plus sévèrement? Notre étude vise à comparer la couverture médiatique entourant des événements corporatifs communs comme des pertes d'emploi, des fermetures, des amendes ou autres et à voir s'il y a un lien entre le niveau de RSE et l'ampleur de la couverture médiatique.

Le réseau mondial des institutions financières

L'objectif de ce projet est d'utiliser la théorie des graphes et l'analyse des réseaux financiers afin de caractériser et de comprendre le réseau des institutions financières à travers le monde. Comment le réseau de prêteurs se structure-t-il? Y a-t-il des failles structurelles au niveau national ou international? Y a-t-il des cliques et, si oui, comment se forment-elles? Comment le positionnement d'une institution dans le réseau est-il lié à sa performance (p. ex : cours boursiers, parts de marché, etc.)? Comment le réseau évolue-t-il? Comment les banques canadiennes se positionnent-elles? Y a-t-il des effets de contagion? Etc.

Le comportement moutonnier (herding behavior) des gestionnaires de portefeuille

Un comportement moutonnier ou grégaire engendre une homogénéisation et une dépendance plus élevée sur les marchés financiers qui peut avoir un impact sur la stabilité et le risque des marchés. L'objectif de l'étude est donc de déterminer s'il y a un comportement moutonnier chez les gestionnaires de portefeuille nord-américains et, le cas échéant, de tester son impact sur le risque. Des mesures statistiques provenant de l'analyse des réseaux financiers seront utilisées pour identifier les différents types de gestionnaires.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Un système financier responsable

Nos économies, nos sociétés et notre environnement sont intimement liés; les problèmes qui affectent un de ces domaines résonnent inévitablement dans les autres. Heureusement, les solutions chevauchent, elles aussi, les dimensions économique, sociale et environnementale. Ainsi, pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui, le système financier⁴ a un rôle très important à jouer et doit devenir plus responsable.

Jusqu'à récemment, notre compréhension d'un système financier responsable était fortement axée sur sa résilience aux chocs et aux crises financières afin d'assurer qu'il puisse continuer à soutenir la croissance et le développement de l'économie réelle. Maintenant, un système financier responsable a un sens plus profond, soit celui d'un système financier qui soutient une croissance et un développement responsable de l'économie. En d'autres mots, un système financier responsable en est un qui permet une allocation de capital alignée sur des objectifs environnementaux, sociaux et économiques plus larges.

On constate que la transformation du système financier est bel et bien amorcée, quoique pas par toutes les actrices et tous les acteurs du système et pas au même degré partout. Le rapport de l'Enquête des Nations Unies parle même d'une « révolution tranquille » (UNEP, 2019). En effet, nous avons fait beaucoup de chemin depuis le Pacte Mondial des Nations Unies en 2000 ou les Principes de l'Équateur en 2003 qui ont été parmi les premières initiatives majeures au niveau international et sur lesquelles s'appuient les initiatives récentes. Ces dernières peuvent prendre plusieurs formes et porter notamment sur : i) la divulgation⁵, ii) une taxonomie et une classification qui minimisent le *greenwashing*⁶, iii) de l'aide et des outils pouvant aider le secteur financier à mieux jouer son rôle⁷, ou iv) des incitatifs qui encourage la mobilisation du capital⁸.

Le rôle des institutions financières

En tant que joueur majeur du système financier, les institutions financières ont un rôle clé à jouer dans le développement durable et la société en général, notamment à titre d'intermédiaires financiers qui ont un impact important sur l'allocation du capital. On estime qu'il faudra des investissements globaux de 5 à 7 billions de dollars américains par année pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Pour le Canada, cela représente des

⁴ Le système financier est l'ensemble d'institutions, d'établissements ou d'organisations qui permet l'adéquation entre l'offre et la demande de capitaux. Le secteur financier, qui inclut les institutions financières et les marchés financiers, est au cœur du système financier.

⁵ Voir, par exemple, la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) du *Financial Stability Board* (FSB) en 2017.

⁶ Voir, par exemple, les *Green Loan Principles* de la *Loan Market Association* en 2018.

⁷ Voir, par exemple, l'*International Network of Financial Centers for Sustainability* (FC4S Network) de l'UNEP en 2017.

⁸ Voir, par exemple, le *High-level expert group on sustainable finance* (HLEG) de la Commission Européenne en 2016 ou le pendant canadien, le *Expert Panel on Sustainable Finance* du gouvernement canadien en 2018.

investissements de 140 milliards par an. Bien que les finances publiques soient essentielles pour combler ce déficit de financement, elles seront clairement insuffisantes et les institutions financières doivent pouvoir contribuer au financement du développement durable en rendant disponibles des capitaux à grande échelle.

La bonne nouvelle c'est que plusieurs institutions financières alignent déjà leurs investissements sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par exemple, les banques intègrent de plus en plus les critères ESG dans leurs décisions de financement et peuvent refuser un prêt à une entreprise qui ne respecte pas certains standards ESG. On voit aussi émerger, surtout dans le secteur bancaire européen, le crédit d'impact (*positive incentive loans*) dont les taux sont indexés sur des critères ESG.

Les investisseurs institutionnels tels que les caisses de retraite sont également de plus en plus sensibles à la responsabilité sociale de leurs investissements. Le Canada a d'ailleurs franchi un seuil record en 2019 avec plus de 50 % de l'actif sous gestion en investissement responsable. Les gestionnaires de portefeuille peuvent intégrer des critères ESG dans le choix des actifs financiers ou investir directement dans des actifs ciblés comme les obligations vertes (*green bonds*) qui sont spécifiquement dédiés au financement de projets écologiques ou environnementaux. Ces obligations permettent non seulement aux émetteurs de financer leurs projets environnementaux, mais aussi aux gestionnaires de portefeuille de répondre à la demande croissante des investisseurs pour des actifs financiers durables.

Les défis et la recherche académique

Dans cette transition vers l'alignement du système financier sur les objectifs de développement durable, il y a cependant des vulnérabilités pour les institutions financières et, selon le type d'institution, le rôle, les risques et les défis ne sont pas les mêmes. Par exemple, pour les institutions financières, l'intégration de critères ESG dans les décisions de financement et d'investissement est complexe et engendre plusieurs conséquences. Même pour les banques les plus disposées à adopter les principes d'un secteur bancaire responsable⁹, certaines décisions ne peuvent tout simplement pas être appliquées, faute d'outils ou de données. Les exigences de capital des banques qui sont de plus en plus restrictives encouragent également les prêts à plus court terme, au détriment du financement à long terme nécessaire aux projets sociétaux comme la construction d'hôpitaux.

La recherche empirique et théorique en finance responsable est donc indispensable, non seulement afin d'aider les institutions financières à mieux jouer leur rôle social, mais aussi afin de conseiller les gouvernements et les autorités réglementaires sur les meilleures politiques à adopter pour obtenir un système financier plus responsable. Les besoins en recherche sont donc nombreux et variés. En voici quelques exemples :

⁹ *Principles for Responsible Banking* (PRB) de l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP FI).

Particularités nationales : Le contexte économique et social de chaque pays a un impact important sur la transition vers un système financier plus responsable et peut influencer les pratiques ou les politiques qui doivent être implantées. Par exemple, l'importance du secteur pétrolier au Canada amène des enjeux qu'on ne retrouve pas dans plusieurs pays européens. Puisque la recherche en finance responsable se fait, pour l'instant, davantage dans un contexte européen, il est important de reproduire ces études dans notre contexte spécifique.

Taxonomie des actifs réels et financiers : On doit définir une taxonomie qui permet d'avoir une définition commune des activités durables et un langage commun à travers le système financier. Par exemple, doit-on avoir une taxonomie binaire (actif « vert » vs « brun ») ou plus graduée avec divers tons de vert? Pour répondre à cette question, on doit notamment mieux comprendre les objectifs des investisseurs par rapport à ceux des émetteurs afin de les réconcilier.

Tarifification des risques : L'évaluation des risques doit intégrer la valeur du capital humain, naturel et social pour assurer un développement durable. De plus, les modèles d'évaluation doivent être adaptés aux nouveaux risques ESG. Pour ce faire, il est essentiel de mieux comprendre les liens qui existent entre les facteurs ESG et les actifs financiers. Par exemple, pour les prêts bancaires ou les obligations sur les marchés, le risque le plus important demeure le risque de défaut. Or on connaît encore mal le lien entre ce risque et les risques ESG.

Politiques et normes : La promotion du financement à long terme est actuellement limitée par les exigences réglementaires, les défis liés à l'évaluation des risques à long terme ou la demande de primes de risque et de liquidité plus élevées, ce qui rend les projets durables moins viables d'un point de vue économique et financier. Pour éviter le piège du court-termisme, les gouvernements et les autorités réglementaires doivent établir et implanter des politiques qui font l'équilibre entre nos ambitions, la praticité et les risques. Des mesures relativement simples comme la divulgation sont un bon point de départ, mais devront rapidement être complétées par des mesures plus ciblées qui déclencheront des changements plus importants dans la dynamique comportementale, culturelle et de marché du système financier. Ces mesures devront être appuyées par des études théoriques et empiriques solides.

Somme toute, le système financier peut être un catalyseur dans la transition vers le développement durable et une société plus responsable, plutôt qu'une partie isolée d'un système plus large. Mais pour ce faire, il doit faire appel à la mobilisation et à l'orientation de son extraordinaire dynamisme et de ses capacités d'innovation massives. La finance ne réglera pas tous les enjeux du monde. Mais ce qui est financé se concrétise.

Références

Commission Européenne (2018). Final report of the High-Level Expert Group on Sustainable Finance. Repéré à https://ec.europa.eu/info/publications/180131-sustainable-finance-report_en

- Financial Stability Board (FSB). (2017). Task Force on Climate-related Financial Disclosures. Repéré à <https://www.fsb-tcf.org/>
- Gouvernement du Canada. (2018). Expert panel on sustainable finance. Repéré à <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/climate-change/expert-panel-sustainable-finance.html>
- Loan Market Association. (2018). *Green Loan Principles*. Repéré à https://www.lma.eu.com/application/files/9115/4452/5458/741_LM_Green_Loan_Principles_Booklet_V8.pdf
- UN Environment Program (UNEP). (2019). *Sustainable Finance Progress Report*. Repéré à http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2019/03/Sustainable_Finance_Progress_Report_2018.pdf
- UN Environment Program (UNEP). (2017). International Network of Financial Centers for Sustainability (FC4S Network). Repéré à <https://www.fc4s.org/>
- UN Environment Program Finance Initiative (UNEP FI). (s.d.). Principles for Responsible Banking (PRB). Repéré à <https://www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/>

La finance responsable pour aider à relever les défis environnementaux et sociaux

Frank Coggins

École de gestion

Département de finance

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Au regard des nombreux défis environnementaux et sociaux auxquels fait face la société, la responsabilité sociale tant des entreprises que des institutions financières est un phénomène qui prend de l'ampleur. L'investissement responsable au Canada, qui considère des facteurs de financement environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG), vient d'atteindre 2,13 trillions de dollars d'actif total sous gestion. Fort d'une croissance de 250 % au cours des six dernières années, l'investissement responsable au Canada a atteint en 2018 un nouveau sommet qui représente maintenant plus de 50 % de l'ensemble de l'investissement institutionnel canadien¹⁰. La recherche universitaire participe aussi à ce mouvement en contribuant au développement et à la diffusion des connaissances sur ce thème. Depuis une dizaine d'années, on voit apparaître à la fois de nouvelles revues scientifiques, de nouveaux colloques ainsi que des chaires de recherche associés au thème de la finance ou de l'investissement responsable.

Pour ma part, je suis professeur de finance à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke depuis 2004 et titulaire de la Chaire Desjardins en finance responsable depuis 2016. Je m'intéresse plus spécifiquement à la dualité entre les responsabilités sociales et financières des institutions financières, ce qui caractérise de manière générale la finance responsable (FR), et ce qui inclut notamment l'investissement responsable. La finance responsable réfère plus particulièrement aux pratiques des institutions financières et des investisseurs qui mènent à la création de valeur économique et sociale qui passe par les modèles, les produits et les marchés financiers tout en s'inscrivant dans une perspective durable et responsable.

En codirection avec les P^{res} Lyne Latulippe et Claudia Champagne, nous avons publié en 2018 un collectif de textes intitulé « Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle ». Ce collectif regroupe des textes d'universitaires œuvrant dans diverses disciplines (philosophie, éthique, droit, santé et sécurité au travail, génie, développement durable, fiscalité, finance, marketing, etc.), réparti.e.s dans 11 universités, principalement canadiennes. S'ajoutent à ces réflexions d'universitaires celles d'expertes et d'experts issues de différentes organisations de l'industrie de la finance. Afin de poursuivre les réflexions émanant du collectif, nous avons organisé en mai 2019 un colloque sur le même thème. Ce colloque avait

¹⁰ Responsible Investment Association (2018), « The Canadian Responsible Investment Trends Report », Responsible Investment Association.

pour objectif de favoriser les échanges entre les expertes et experts de l'industrie et les chercheuses et chercheurs des différentes disciplines.

Mes recherches ont aussi été publiées dans des journaux scientifiques réputés tels *Review of Finance*, *Journal of Banking and Finance*, *Journal of Financial Research* et *International Review of Financial Analysis* ainsi que des revues de type professionnel comme le *Journal of Risk Management in Financial Institutions*. Au cours de leur processus de publication, ces travaux de recherche ont aussi été présentés lors de plusieurs conférences au Canada et à l'international. À ce jour, mon parcours en recherche m'a amené à agir à titre d'évaluateur expert ou de président de comités d'évaluation de subvention de recherche pour différents organismes subventionnaires, dont l'*Institut de Finance Mathématique de Montréal (IFM²)*, le *Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FQRSC)* et le *Fonds national Suisse de la recherche scientifique (FNRS)*.

Depuis sa création en 2008, je suis responsable ou coresponsable du *Groupe de Recherche en Finance Responsable (GReFA)*. J'ai été en 2017 membre du conseil d'administration de l'*Initiative Finance Durable*, qui a depuis été intégré à l'organisme *Finance-Montréal*. Je suis aussi actuellement membre du conseil d'administration de la *Fondation communautaire de l'Estrie (FCE)* ainsi que du *comité sur l'investissement responsable de l'Université de Sherbrooke*. Ces différents rôles m'ont amené à poursuivre ma réflexion sur l'intégration de critères et d'indicateurs environnementaux et sociaux dans les théories et les pratiques en finance plus traditionnelles.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

De manière générale, mes recherches visent à développer la finance responsable sous trois axes :

- 1) améliorer les modèles traditionnels d'évaluation d'actifs financiers en y intégrant des facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs de risque ESG) ;
- 2) développer des outils et des pratiques de gestion responsable de portefeuille ;
- 3) analyser des indicateurs et des mesures de responsabilité sociale spécifiques aux institutions financières.

Certaines de mes recherches analysent l'incidence d'intégrer dans les modèles financiers traditionnels des facteurs de risques extrafinanciers qui se caractérisent généralement par des facteurs de risque ESG. L'ajout de facteurs de risques extrafinanciers permet généralement de mieux expliquer les rendements financiers des entreprises et des portefeuilles, ce qui suggère qu'omettre certains de ces facteurs dans les modèles financiers ne permet pas d'avoir une évaluation adéquate de nos investissements. À titre d'exemple, selon l'une des références en matière d'évaluation des risques ESG des entreprises, MSCI KLD, ces principaux indicateurs se résumeraient aux relations et aux actions qu'entretiennent les entreprises avec leurs communautés, leurs employées et employés et l'environnement, à leur manière de traiter et

d'encourager la diversité et les droits humains, ainsi qu'à leur structure de gouvernance et leur offre de produits et services.

D'autres recherches portent sur la gestion responsable des placements financiers, incluant les stratégies d'investissement responsable définies par les *Principes de l'investissement responsable* de l'*Organisation des Nations Unies* de l'*Organisation des Nations Unies* (PRI-ONU). Celles-ci vont de l'effet d'exclusion d'un secteur spécifique (par exemple, le secteur des énergies fossiles), de l'intégration d'indicateurs extrafinanciers dans la prise de décision d'investissement (facteurs ESG), de l'investissement dans les entreprises jugées les plus responsables pour chaque secteur d'activités (entreprises « *best-in-class* »), de l'investissement thématique (fonds d'investissement vert ou d'équité sociale) jusqu'à l'engagement actionnarial. Nos travaux analysent ces différentes stratégies, tout y en améliorant les indicateurs et les mesures sous-jacentes de manière à les implanter plus efficacement dans la gestion des investissements.

Mes recherches visent aussi à mieux comprendre les institutions et les marchés qui composent le secteur financier qui est lui-même au centre d'un système complexe qui permet l'allocation des ressources dans l'économie. Ces travaux devraient permettre de mieux évaluer le risque systémique du secteur financier tout en analysant les facteurs déterminants de la responsabilité des institutions financières. Ces études apporteront un meilleur éclairage auprès des organismes de régulation sur les balises appropriées à appliquer aux secteurs financiers et à leurs institutions.

Par ailleurs, en codirection avec les P^{rs} Champagne et Dion, nous publierons d'ici 2023 deux nouveaux collectifs sur la finance responsable dont l'objectif principal consiste à établir des ponts entre la théorie financière et les outils de gestion liés à la finance responsable. Le premier collectif vise à intégrer ces notions dans un contexte canadien. À cet égard, des rencontres de travail en marge des thèmes fédérateurs de recherche de l'Université de Sherbrooke (les thèmes sur les *Changements climatiques et environnement* et sur le *Vivre-ensemble*) contribuent à rassembler des chercheuses et chercheurs de diverses disciplines afin de mieux intégrer les externalités environnementales et sociales des entreprises dans leur évaluation financière. L'autre collectif prend une orientation internationale, et a déjà obtenu une lettre d'intention de publication auprès des Éditions Springer.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

À l'heure du Covid-19, des changements climatiques et de la montée du populisme, les défis du vivre-ensemble sont non seulement nombreux, mais paraissent souvent globalement insurmontables. Plutôt que d'être pris d'un vertige en traitant de tous ces défis, je propose d'en discuter ici indirectement via un défi du vivre-ensemble qui s'applique à la recherche scientifique, c'est-à-dire la recherche interdisciplinaire.

Débutons d'abord avec une brève introduction à la finance. Celle-ci consiste à évaluer en termes monétaires les décisions qui surviennent dans les organisations ou dans la société en général,

avec comme objectif une utilisation optimale des ressources. La finance n'est donc pas, par définition, incohérente avec une gestion responsable. Au contraire, une utilisation optimale des ressources devrait théoriquement mener à l'amélioration de notre bien-être collectif. La finance est cependant parfois dictée en pratique par une vision à court terme qui induit des comportements non optimaux sur une longue période, et qui peut conséquemment altérer l'environnement, la société et le bien commun. Cette vision courtermiste peut provenir d'intérêts individuels ou de certains incitatifs qui prévalent au sein des organisations, ce qui inclut par exemple la rémunération variable et les objectifs de performance à court terme.

Au-delà des questionnements sur l'origine de cette vision courtermiste, il demeure clair que les modèles, les pratiques ou les outils dérivés de la théorie financière traditionnelle doivent être améliorés de manière à intégrer explicitement et plus efficacement des mesures d'externalités environnementales et sociales à long terme – voire des mesures intergénérationnelles – de l'investissement. Les *Principes pour l'investissement responsable* proposés par l'ONU militent justement en faveur d'une prise en compte de ces facteurs environnementaux et sociaux dans les choix de financement réalisés par les institutions financières.

À l'instar de plusieurs domaines, la recherche en finance s'est historiquement développée en vase clos, avec des influences principalement tirées de la théorie économique. Or, pour répondre efficacement aux défis climatiques et sociaux, la recherche en finance responsable doit miser sur l'interdisciplinarité afin de (1) mieux identifier et quantifier les externalités environnementales et sociales dans les décisions de financement et (2) développer des outils de gestion financière qui intègrent explicitement ces externalités. À titre d'exemple, la prise de décision financière devrait prendre en compte à la fois des indicateurs environnementaux comme les émissions carbone, la gestion des déchets et de l'eau, les changements climatiques, la biodiversité, etc. ainsi que des indicateurs sociaux comme la diversité, les droits de la personne, les écarts de richesse, les relations avec les employées et employés et les communautés, etc.

Relever ces défis climatiques et sociaux exige non seulement un dialogue scientifique entre les chercheuses et chercheurs de différentes disciplines, mais aussi de favoriser la production scientifique interdisciplinaire. Comme le signifiait Sartre, dans *Huis clos*, « L'enfer, c'est les autres ». Si on peut sans doute s'amuser à projeter ce rapport à l'autrui à celui d'une discipline par rapport à l'autre, créer des ponts et des collaborations entre les chercheuses et chercheurs de différentes cultures scientifiques peut aussi s'avérer un autre défi en soi. La multidisciplinarité, l'interdisciplinarité ou tout autre contexte impliquant la collaboration entre différentes cultures scientifiques repose avant tout sur un comportement altruiste. Là où certaines et certains y verront aussi des collaborations à fort potentiel, d'autres y verront par contre péjorativement une instrumentalisation d'une discipline par une autre. Dans le dernier cas, il s'agit à mon avis d'une courte vue. Néanmoins, si les décisions de financement de nos activités économiques devenaient un moyen efficace de relever les défis climatiques et sociaux, l'adage qui dit que « l'argent est le nerf de la guerre » pourrait au final profiter à toutes et à tous.

Références

Coggins, F., Champagne, C. et Latulippe, L. (2018). *Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle*. Montréal : Éditions Yvon Blais.

Dion, M. (2018). Les mécanismes de détection de la fraude en entreprise. Dans F. Coggins, C. Champagne et L. Latulippe (dir.), *Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle* (p. 391-412). Montréal : Éditions Yvon Blais.

Sartre, J.-P. (1975). « *Huis clos, suivi de Les mouches*. Paris : Gallimard.

Préparation scolaire, vulnérabilités et littératie

Ces années incroyables : un partenariat avec le milieu scolaire pour promouvoir la préparation scolaire des enfants issus de milieux vulnérables en collaboration avec les parents

Équipe de recherche sur la préparation scolaire et les pratiques éducatives des parents

Marie-Josée Letarte, Gabrielle Garon-Carrier, Angélique Laurent et Jean-Pascal Lemelin

Faculté d'éducation

Département de psychoéducation

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Les enfants qui ont un niveau de préparation scolaire (PS) insuffisant à l'entrée à la maternelle risquent de vivre des difficultés d'adaptation scolaire et sociale à l'école, telles que des difficultés comportementales extériorisées et intériorisées, un faible rendement scolaire, une perception négative de leur propre compétence et des difficultés d'intégration sociale (Duncan et al., 2007; Ladd, Herald et Kochel, 2006). La PS est un concept multidimensionnel qui réfère aux habiletés que l'enfant d'âge préscolaire doit présenter pour vivre des succès à l'école. Malgré des variations entre les autrices et auteurs sur le nombre et la nature des dimensions qui la composent (Blair, 2002; Duncan et al., 2007; Rimm-Kaufman et Pianta, 2000), toutes et tous s'entendent sur le fait que les dimensions cognitive, socioaffective et langagière sont particulièrement associées à l'adaptation de l'enfant à l'école.

Vu l'impact de la PS des enfants sur le parcours scolaire, des programmes de prévention sont déployés pour améliorer celle-ci. Ces programmes ciblent essentiellement les enfants en leur offrant des activités de stimulation, mais incluent parfois un soutien aux parents dans leur rôle éducatif. L'engagement des parents dans les programmes d'éducation préscolaire est de plus en plus reconnu comme un ingrédient essentiel de l'efficacité de ces programmes (Besnard, Houle, Letarte et Blackburn Maltais, 2013; McKenzie, 2009; Son et Morrison, 2010). Malgré ce constat, le Québec continue de miser essentiellement sur les interventions directes auprès des enfants, en recommandant leur intégration dans les services de garde ou les maternelles 4 ans (Institut national de santé publique du Québec, 2010). Or, de récentes enquêtes québécoises confirment que ces interventions sont insuffisantes puisque 34,6 % d'entre elles et eux présentent une vulnérabilité pour au moins une dimension de la PS. Ce taux est encore plus alarmant en Estrie, où il atteint près de 45 % pour certains milieux (Avenir d'Enfants, 2008).

Depuis 2012, notre équipe de recherche a développé un projet en lien avec ce problème. Marie-Josée Letarte détient une expertise dans l'évaluation des programmes d'entraînement aux habiletés parentales. Elle est aussi formatrice au programme *Ces années incroyables* (CAI,

Incredible Years, Webster-Stratton, 2012), utilisé dans notre recherche. Combinant ces atouts, elle travaille à la dissémination de ce programme probant (c'est-à-dire ayant fait la preuve de son efficacité) dans les organismes qui œuvrent auprès des enfants d'âge préscolaire en milieu défavorisé. Gabrielle Garon-Carrier se spécialise dans l'étude des déterminants précoces, et plus précisément les déterminants cognitifs, familiaux, génétiques et environnementaux de la PS, de la réussite et de la motivation scolaire. Angélique Laurent s'intéresse plus spécifiquement au développement cognitif et langagier des enfants d'âge préscolaire et scolaire dans une perspective de développement global et de réussite éducative. Elle a une préoccupation particulière pour les pratiques éducatives des parents et des enseignantes et enseignants au début de la scolarisation et l'entrée dans les apprentissages formels. Enfin, Jean-Pascal Lemelin s'intéresse au tempérament de l'enfant, à l'attachement parent-enfant, aux problèmes de comportement sévères, à la préparation à l'école et aux différences de sexe. Ses travaux de recherche portent sur différentes populations d'enfants considérés vulnérables ou à risque, soit en raison de leurs caractéristiques personnelles ou du contexte psychosocial dans lequel elles et ils se développent. La force de notre équipe repose sur la complémentarité de ses membres et sur sa capacité scientifique et clinique à soutenir les milieux de la pratique à adopter des pratiques de dépistage et d'intervention auprès des parents qui permettent d'améliorer la PS des enfants.

Le projet dont il est question ici a permis de développer un protocole de dépistage des enfants qui présentent des lacunes sur le plan de la PS avant leur entrée à la maternelle (Besnard et al., 2013) et d'offrir à leurs parents le programme CAI (Webster-Stratton, 2012) faisant la promotion de la PS. Ce protocole a bénéficié de trois financements du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH ; Letarte, Besnard, Lemelin et Normandeau, 2012-2014; Besnard, Letarte, Lemelin et Normandeau, 2013-2015; Laurent, Besnard, Letarte et Lemelin, 2016-2019).

Projet de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Le programme CAI (Webster-Stratton, 2012) vise le développement d'une relation parent-enfant harmonieuse, l'apprentissage de pratiques éducatives parentales efficaces et utilisées de façon cohérente et l'amélioration des processus de résolution de problèmes au sein de la famille. Parmi les programmes d'entraînement aux habiletés parentales, il est le plus recommandé en raison du nombre et de la qualité des études démontrant son efficacité (p. ex. : *Society for Prevention Research, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Special Education Programs*). Ces études montrent que la participation à ce programme permet aux parents d'améliorer leurs pratiques éducatives et leur relation avec leur enfant et de percevoir une diminution de la fréquence et de l'intensité des problèmes de comportement de leur enfant (Menting, Orbio de Castro et Matthys, 2013). Des observatrices et observateurs indépendant.e.s notent également une amélioration des pratiques éducatives parentales et du comportement de l'enfant en laboratoire ou à la maison (Normandeau et Venet, 2000; Taylor, Schmidt, Pepler et Hodgins, 1998; Weisz, 2004; Woolgar et Scott, 2005). Bien que le programme CAI fasse la promotion de la PS auprès des parents, aucune étude avant la nôtre n'avait vérifié la capacité de

celui-ci (ni d'aucun autre programme du même genre) d'améliorer la PS d'enfants vulnérables.

Depuis 2016, la Fondation Maurice-Sammut (Université de Sherbrooke) permet non seulement de financer l'implantation du programme CAI dans deux commissions scolaires (Hauts-Cantons et Beauce-Etchemin), mais aussi de soutenir ces milieux afin qu'ils s'approprient la démarche de dépistage rigoureuse développée pour identifier les enfants qui bénéficient le mieux du programme. Grâce à un plan prévu sur trois ans, les intervenantes et intervenants sont formé.e.s et soutenu.e.s pour devenir autonomes dans la mise en œuvre du processus de dépistage et dans l'implantation du programme, dans leur milieu.

La stratégie de dépistage développée pour identifier les enfants présentant une vulnérabilité sur le plan de la PS et qui risquent de présenter des difficultés d'adaptation ultérieure est une procédure de dépistage séquentiel (Feeney-Kettler, Kettler et Dembitzer, 2018; Lavigne, Feldman et Meyers, 2016; Young et Takala, 2018). La première étape consiste à identifier une communauté reconnue pour sa proportion élevée d'enfants considérés comme vulnérables sur le plan de leur PS, selon l'Enquête Québécoise sur le Développement des Enfants à la Maternelle (EQDEM, Institut de la statistique du Québec, 2013 ; 2018). La deuxième étape consiste à repérer des enfants de cette communauté dont la PS pourrait être lacunaire, grâce à la sollicitation des parents qui sont invités à contacter l'équipe de recherche en cas d'inquiétude. Lors de la troisième étape, les dimensions cognitive, comportementale et langagière de la PS de ces enfants sont évaluées avec une batterie de mesures présentant de bonnes propriétés psychométriques. Pour pouvoir participer à l'étude, les enfants doivent présenter au moins une vulnérabilité ($\leq 10^{\text{e}}$ centile), ou au moins trois fragilités (entre le 11^{e} et le 25^{e} centile) parmi les six composantes spécifiques de la PS évaluées : langage expressif, langage réceptif, prérequis scolaires, comportements extériorisés, comportements intériorisés et déficits de compétence sociale. Les parents des enfants qui répondent à ces critères sont ensuite invités à participer au programme CAI.

En offrant ce programme aux enfants identifiés comme les plus vulnérables de notre société, en favorisant le partenariat avec les milieux de pratique et en misant sur la transmission des savoirs aux professionnelles et professionnels du milieu scolaire québécois, nous favorisons le mieux-vivre et le mieux-être et soutenons la réussite et les chances de succès des enfants qui en ont le plus besoin. Notre projet s'inscrit donc directement dans le thème fédérateur *Vivre-ensemble* de l'Université de Sherbrooke.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Nous répondons à cette question dans le contexte du projet de recherche qui fait l'objet de ce texte. Plus précisément, deux questions touchant le vivre-ensemble émergent directement de ce projet.

- 1) *Quelle est la place des programmes d'intervention préventive universels et ciblés sur la base de caractéristiques environnementales (sélectifs) ou individuelles (indiqués)?*

Par définition, l'intervention préventive dans le domaine de la PS vise à réduire le risque chez les enfants de développer des difficultés d'adaptations scolaires et socioaffectives ultérieures, en s'attaquant aux facteurs de risque potentiels ou en renforçant les facteurs de protection. L'intervention préventive peut être universelle, c'est-à-dire qu'elle vise l'amélioration de la PS de tous les enfants, sans sélection préalable. Elle peut également être ciblée de manière sélective, c'est-à-dire qu'elle ne s'adresse qu'aux enfants à risque de développer des difficultés ultérieures sur la base de caractéristiques environnementales (p. ex. : faible revenu socioéconomique de la famille), ou être ciblée de manière indiquée, c'est-à-dire qu'elle ne s'adresse qu'aux enfants à risque de développer des difficultés ultérieures sur la base de caractéristiques individuelles de l'enfant (p. ex. : difficulté langagière).

Traditionnellement, au Québec, les programmes de prévention universels ou ciblés sur la base de caractéristiques environnementales ont été privilégiés, notamment dans le domaine préscolaire. Par exemple, les services de garde à faible coût sont offerts à toutes les familles (programme universel) et les maternelles 4 ans, qui étaient jusqu'à récemment offertes aux enfants de milieux défavorisés (programme ciblé sélectif) sont dorénavant offertes à toutes et à tous (programme universel). Les programmes universels favorisent l'inclusion de tous les enfants et réduisent le risque de stigmatisation liée à la réception de services particuliers. Bien que plus rarement utilisée, la prévention ciblée indiquée comporte un avantage marqué. En effet, elle permet de répondre à des besoins spécifiques des enfants vulnérables. Ces programmes adoptent des activités plus intenses qui sont habituellement plus adaptées aux besoins et, en ce sens, ont généralement des retombées plus grandes pour les familles ciblées. Ces programmes ne sont pas en compétition, mais plutôt complémentaires aux programmes universels. En effet, ces derniers offrent une occasion de dépister les enfants ayant des besoins supplémentaires et de leur offrir des services répondant plus spécifiquement à leurs besoins. C'est ce qui est privilégié dans notre projet.

Une crainte liée à la prévention ciblée indiquée touche la possible stigmatisation des enfants ayant des besoins particuliers. On craint également de créer des attentes irréalistes ou de susciter des inquiétudes chez les parents, entraînant des effets contraires aux buts visés (Giampino, 2012; Parazelli, Lévesque et Gélinas, 2012). Le dépistage ne devrait donc pas être pris à la légère, mais ne devrait pas pour autant être écarté (Valla, 2006). Notre stratégie de dépistage vise à réduire les attentes irréalistes ou les inquiétudes chez les parents en les mobilisant et en considérant leur point de vue à la deuxième étape. En effet, si notre stratégie de dépistage ne permet pas de

rejoindre et d'offrir des services particuliers à tous les enfants vulnérables sur le plan de la PS, elle répond à de réels besoins d'enfants vulnérables pour qui les parents sont disposés à recevoir de l'aide. Les programmes qui sont ensuite offerts répondent ainsi aux inquiétudes identifiées par les parents pour leur enfant, ce qui favorise en retour leur engagement et leur collaboration dans la mise en place des interventions.

En conséquence, l'approche préconisée dans notre projet est plus susceptible d'être efficace puisqu'elle répond aux besoins des enfants et parents vulnérables tout en minimisant les risques liés à une telle procédure de dépistage. Cette approche mérite d'être connue et déployée à plus grande échelle, ce en quoi la Fondation Maurice-Sammut nous aide grandement en facilitant le développement de partenariats avec les milieux scolaires.

2) Comment favoriser l'implantation et la pérennité de programmes probants comme le programme Ces années incroyables à plus grande échelle afin de rejoindre tous les enfants qui en ont besoin ?

Les programmes probants visant à favoriser une meilleure adaptation des enfants vulnérables existent, mais sont bien souvent offerts de manière localisée ou ponctuelle. Dans le cadre de notre projet, nous disséminons CAI dans les milieux scolaires, une commission scolaire à la fois, ce qui est louable, mais peu efficient. Pour permettre à un plus grand nombre d'enfants à risque d'échec scolaire et d'inadaptation sociale de bénéficier d'un tel programme, il faudrait disséminer ce programme à grande échelle. Nous basant sur notre expérience récente, nous avons identifié plusieurs étapes essentielles à l'implantation réussie d'un tel programme dans un milieu scolaire. Chacune comporte plusieurs défis et repose sur l'engagement de personnes-ressources du milieu scolaire et du milieu universitaire.

La première étape consiste à développer un réel partenariat entre le milieu universitaire et le milieu scolaire où ce dernier investira les ressources nécessaires pour implanter le programme à long terme. Une équipe de personnes responsables du milieu scolaire doit prendre en main le projet pour le rendre réalisable et adapté aux réalités de son milieu. Cette première étape repose grandement sur la réceptivité du milieu, laquelle dépend du contexte économique et social et des personnes dirigeantes. Ensuite, cette équipe doit sensibiliser, de concert avec les chercheuses et chercheurs, l'ensemble des intervenantes et intervenants du milieu à l'arrivée du programme. Cette sensibilisation est notamment nécessaire pour identifier les enfants qui pourraient le plus bénéficier du programme. Le dépistage des enfants à risque d'un fonctionnement scolaire sous-optimal (voir la section précédente) et l'animation du programme exigent également des ressources humaines qualifiées et dédiées à ces tâches. La troisième étape consiste ainsi à former les intervenantes et intervenants à l'animation du programme et à les accompagner pendant les premières années pour qu'elles et ils soient en mesure de se l'approprier et de l'intégrer adéquatement dans leur milieu.

Au-delà des ressources humaines, cette implantation requiert aussi des ressources financières considérables. L'implantation d'une nouvelle pratique est non seulement onéreuse, mais

exigeante en termes de temps et d'énergie, et rares sont les milieux scolaires pouvant amorcer et soutenir un tel changement de manière complètement autonome. La Fondation Maurice-Sammut nous permet pour le moment d'accompagner une commission scolaire à la fois et de franchir avec chacune les étapes d'implantation du programme, nous permettant du même coup d'évaluer l'efficacité de l'implantation du programme et ses bénéfices pour les parents et les enfants de la région. Cependant, la survie du programme dépend totalement des ressources humaines et financières consacrées par la direction du milieu scolaire. Les milieux scolaires doivent donc, dès le début du partenariat, réfléchir à la manière dont ils pourront pérenniser le programme. Cet élément implique entre autres de prévoir un maintien de l'expertise ou une transmission dans le cas de changement de personnel au sein du milieu.

Cette façon morcelée de procéder pour implanter un programme probant en milieu scolaire continue d'entretenir un flou autour des rôles et responsabilités des personnes et des institutions impliquées. Quel est le rôle des différents gouvernements et des milieux scolaires dans l'implantation et la mise en œuvre de ces programmes? Quel est le rôle des chercheuses et chercheurs et, plus largement, du milieu universitaire dans la formation continue du personnel scolaire et la mobilisation des connaissances? Est-ce que ce rôle fait partie de leurs responsabilités? Sur quelles ressources peuvent-elles et ils s'appuyer, le cas échéant, afin d'atteindre ces objectifs?

En somme, les programmes probants favorisant le développement optimal des enfants à risque d'inadaptation scolaire et sociale et permettant de soutenir leurs parents existent et sont accessibles. Une démarche concertée au niveau national, impliquant les différents paliers de gouvernement, les chercheuses et chercheurs du domaine de l'intervention scolaire et sociale et les directions des milieux scolaires préscolaires, soutenue par un budget conséquent et stable, permettrait une implantation systématique à l'échelle nationale d'un programme probant comme le programme CAI. Cette démarche permettrait également de clarifier les rôles respectifs des personnes et des instances impliquées, de pérenniser cette pratique et d'aller au-delà des impacts malheureusement limités des initiatives ponctuelles et non systématiques. Elle permettrait, surtout, de soutenir plus spécifiquement les enfants et les parents qui en ont le plus besoin, en particulier celles et ceux parmi les plus vulnérables de notre société. Nous sommes bien conscientes et conscients des défis associés à une telle démarche. Il ne fait cependant aucun doute pour nous qu'il s'agit là d'un objectif à atteindre si nous souhaitons véritablement favoriser le vivre-ensemble au Québec et au Canada.

Références

- Avenir d'Enfants (2008). *Présentation des résultats de l'étude sur la maturité scolaire menée avec l'IMDPE dans les écoles de Magog à l'hiver 2008 – Québec Enfant*. Document non publié.
- Besnard, T., Houle, A.-A., Letarte, M.J. et Blackburn Maltais, A.-P. (2013). La prévention des difficultés de comportement chez les enfants du préscolaire : une recension des caractéristiques des programmes probants. *Enfance en Difficulté*, 2, 111-142.

- Blair, C. (2002). School readiness: Integrating cognition and emotion in a neurobiological conceptualization of children's functioning at school entry. *American Psychologist*, 57(2), 111-127.
- Duncan, G.J., Dowsett, C.J., Claessens, A., Magnuson, K., Huston, A.C., Klebanov, P. et al. (2007). School readiness and later achievement. *Developmental Psychology*, 43, 1428-1446.
- Feeney-Kettler, K.A., Kettler, R. et Dembitzer, L. (2018). Application of a multitrait-multimethod matrix to social, emotional, and behavioral screening. *Journal of Applied School Psychology*, 1-17.
- Giampino, S. (2012). À trois ans, tout n'est pas joué. *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 21-46.
- Institut de la statistique du Québec (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Institut de la statistique du Québec (2018). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Institut national de santé publique du Québec (2010). *Avis scientifique sur l'efficacité des interventions de type Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance en fonction de différentes clientèles*. Gouvernement du Québec.
- Ladd, G.W., Herald, S.L. et Kochel, K.P. (2006). School readiness : Are there social prerequisites? *Early Education and Development*, 17, 115-150.
- Lavigne J. V., Feldman, M. et Meyers, K. M. (2016). Screening for mental health problems: Addressing the base rate fallacy for a sustainable screening program in integrated primary care. *Journal of Pediatrics Psychology*, 41(10), 1081–1090.
- McKenzie, M. (2009). Scholarship as intervention : Critique, collaboration and the research imagination. *Environmental Education Research*, 15, 217-226.
- Menting, A. T. A., Orbio de Castro, B. et Matthys, W. (2013). Effectiveness of the Incredible Years parent training to modify disruptive and prosocial child behavior: A meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 33, 901-913.
- Normandeau, S. & Venet, M. (2000). Comment intervenir auprès et par l'entremise des parents. Dans F. Vitaro et C. Gagnon (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents- Tome 1 : Les problèmes internalisés* (141-188). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Parazelli, M., Lévesque, S. et Gélinas, C. (2012). La prévention précoce en question Regards croisés France-Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 1-15.
- Rimm-Kaufman, S.E. & Pianta, R.C. (2000). An ecological perspective on the transition to kindergarten : A theoretical framework to guide empirical research. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 21, 491-511.
- Son, S.-H. & Morrison, F.J. (2010). The nature and impact of changes in home learning environment on development of language and academic skills in preschool children. *Developmental Psychology*, 46, 1103-1118.
- Taylor, T. K., Schmidt, F., Pepler, D., & Hodgins, C. (1998). A comparison of eclectic treatment with Webster-Stratton's parents and children series in a children's mental health center: A randomized controlled trial. *Behavior Therapy*, 29(2), 221-240.
- Valla, J.-P. (2006). *Les enjeux du dépistage*. Conférence d'ouverture au colloque du Groupe de

recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke (GRISE).
Bromont : 23 novembre 2006.

Webster-Stratton, C. (2012). *Collaborating with parents to reduce children's behavior problems: A book for therapists using the Incredible Years programs*. Seattle, WA: Incredible Years, Inc.

Weisz, J. R. (2004). Parent training through video modeling and structured group discussion. Dans J.R. Weisz (dir.) *Psychotherapy for children and adolescents: Evidence-based treatments and case examples* (353-386). Cambridge, UK: Cambridge University Press.

Woolgar, M., & Scott, S. (2005). Evidence-based management of conduct disorders. *Current Opinion in Psychiatry*, 18, 392-396.

Young, N.D. et Takala, C.R. (2018). Sequential screening to improve behavioral health needs detection in primary care. *Journal of American Academic Child and Adolescent Psychiatry*, 57(8), 603–609.

Préparation à l'école et inclusion des populations vulnérables : réduire les iniquités dans l'expérience des jeunes enfants

Gabrielle Garon-Carrier

Faculté d'éducation

Département de psychoéducation

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

C'est au cours de mon cheminement doctoral et postdoctoral que je me suis spécialisée sur les déterminants familiaux, génétiques et environnementaux (p. ex. : services de garde) de la préparation scolaire (dont la numératie et l'anxiété), de la réussite et de la motivation scolaire. Les résultats de mes travaux convergent et soutiennent l'importante contribution, à l'âge préscolaire, des facteurs familiaux et environnementaux à la préparation scolaire et au bon fonctionnement ultérieur des individus, tout comme les répercussions des difficultés précoces sur le cheminement scolaire, la santé physique et mentale de ces enfants.

Le cœur de ma thèse doctorale portait plus précisément sur le développement et les déterminants précoces de la connaissance des nombres (numératie), un prédicteur important de l'adaptation scolaire ultérieure. Les résultats de mes travaux montrent d'ailleurs que le développement de la connaissance des nombres varie selon les enfants et que dès l'âge préscolaire, des différences importantes sont observées quant à la performance et la vitesse à laquelle les enfants progressent. Les enfants ne sont pas tous préparés de façon équivalente à faire leur entrée à l'école. Celles et ceux qui présentent un faible niveau de connaissance des nombres sont plus à risque quant à leur cheminement académique, ce qui peut refléter l'apparition précoce des premières difficultés scolaires et entraîner des difficultés au plan social, dont le rejet par les pairs. En effet, les enfants qui sont aux prises avec des difficultés persistantes et marquées en numératie dès l'âge préscolaire maintiennent un faible rendement scolaire, et ce, tout au long du primaire. D'autres résultats issus de mes recherches montrent également que le rendement en mathématiques prédit systématiquement la motivation intrinsèque dans cette matière, et que les enfants aux prises avec des difficultés précoces sur le plan de la numératie auront également un faible niveau de motivation intrinsèque pour cette discipline. Ces résultats suggèrent ainsi qu'à l'échelle populationnelle, il serait préférable d'intervenir précocement sur les acquis à l'âge préscolaire, dont la connaissance des nombres, pour prévenir l'apparition de difficultés scolaires ultérieures plutôt que sur la motivation intrinsèque.

Par ailleurs, l'examen des déterminants qui favorisent le maintien d'une faible connaissance des nombres chez ces enfants et qui mènent à des difficultés persistantes quant à leur cheminement scolaire montre que ces difficultés sont associées au cumul de plusieurs facteurs de risques environnementaux (dont familiaux), cognitifs et génétiques. Entre autres, les résultats de mes recherches montrent que les facteurs environnementaux qui contribuent à l'explication des

différences individuelles liées à la connaissance des nombres jouent un rôle constant, sans apport additionnel significatif après la période préscolaire. Ces résultats concordent également avec d'autres résultats issus de mes recherches, qui montrent une absence d'effet moyen des facteurs contextuels à l'école primaire, dont l'environnement de la classe ou l'effet de l'enseignante ou l'enseignant et des pairs dans la classe, sur le rendement et le niveau de motivation des élèves. En contrôlant pour les facteurs génétiques, séparer ou non les jumelles et jumeaux identiques et non identiques dans des classes du primaire ne les rendait pas plus différent.e.s ou similaires sur leur rendement et leur niveau de motivation scolaire. Ensemble, ces résultats appuient l'idée que l'âge préscolaire est une fenêtre de développement optimale pour le dépistage, la prévention et l'intervention auprès d'enfants en difficultés scolaires. Ces résultats laissent aussi entendre que les ressources humaines et financières du système scolaire allouées aux élèves en difficulté ne se traduisent pas nécessairement par une diminution des écarts entre les enfants au-delà de la période préscolaire. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence puisque l'effet de l'aide offerte aux enfants n'a pas été directement étudié dans ces travaux. Pour pouvoir mettre à l'épreuve ces résultats de recherche, il est ainsi nécessaire d'étudier l'aide offerte aux enfants, et plus précisément d'examiner dans quelle mesure leurs trajectoires scolaires et sociales diffèrent selon les services reçus. C'est d'ailleurs un des axes de ma programmation de recherche.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

L'entrée à l'école est une étape importante, mais aussi une source de stress pour toutes et tous les enfants (Parent et al., 2019). Cette étape de transition du milieu familial ou du service de garde vers la maternelle, aussi appelée la première transition scolaire, coïncide avec des changements développementaux chez les enfants sur le plan cognitif et social (Garon-Carrier et al., 2018; Harper, 2016). Elle implique également une modification du contexte d'apprentissage où les enfants commencent à être systématiquement exposé.e.s à une éducation formelle à l'école : les activités d'apprentissage sont davantage structurées, le nombre d'adultes qui entourent les enfants augmente et la nature de leur relation se transforme (Harper, 2016; Vitiello et al., 2019). La première transition scolaire a aussi un impact sur les parents qui doivent apporter du soutien à leur enfant tout en ayant moins de contrôle sur l'éducation de cette dernière ou ce dernier (Lau et al., 2018; Wildenger et McIntyre, 2011). Bien que cette première transition scolaire se déroule plutôt bien pour la majorité des enfants, elle peut poser des défis et avoir des conséquences négatives durables en l'absence de soutien lors de cette transition pour les enfants vulnérables sur le plan de la préparation scolaire (LoCasale-Crouch et al., 2008; Rimm-Kaufman et al., 2000).

La préparation scolaire fait référence aux compétences dans les domaines cognitif, émotionnel, physique, langagier et social qui permettent aux enfants de bénéficier des activités éducatives offertes et de répondre adéquatement aux exigences du milieu scolaire (Forget-Dubois et al., 2007; Janus et Offord, 2007). Une préparation scolaire adéquate est essentielle pour vivre de manière harmonieuse cette première transition scolaire et pour assurer le bon fonctionnement social et scolaire des enfants (Jenkins et al., 2018; Romano et al., 2010; Bierman et al., 2008;

Goble et al., 2019). Or, selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), 35 % des garçons et 20,2 % des filles présentent une vulnérabilité dans au moins un des domaines de la préparation scolaire, alors que 14,2 % des enfants en présentent dans au moins deux (Simard et al., 2018). Il est donc essentiel de soutenir la préparation scolaire de ces enfants et de réduire ainsi le risque de difficultés d'adaptation sociale et scolaire ultérieures.

Pour pouvoir contribuer de manière tangible à l'avancement des connaissances et au mieux-être des enfants vulnérables sur le plan de la préparation scolaire, il importe d'avoir une compréhension plus nuancée et articulée des profils d'enfants et de la manière dont évolue leur préparation scolaire. La préparation scolaire est un concept multidimensionnel, et devrait non seulement inclure les caractéristiques de l'enfant, mais aussi celles relevant de l'expérience précoce auprès du principal donneur de soins, ainsi que des facteurs de l'environnement familial, des services éducatifs à l'enfance et de l'environnement scolaire. C'est l'ensemble de ces dimensions qui façonnent les divers profils de préparation scolaire des enfants. Comprendre comment ces profils d'enfants s'adaptent à leurs premières expériences sociales et scolaires s'avère essentiel pour leur fournir les outils et l'aide nécessaire à leur bien-être et leur adaptation ultérieure. Par ailleurs, il apparaît aussi essentiel de mieux comprendre comment, une fois à l'école primaire, les programmes sociaux et les services professionnels en soutien aux enseignantes et enseignants, aux familles et aux enfants vulnérables à l'égard de leur préparation scolaire soutiennent le développement de ces enfants. Les résultats des études empiriques actuelles indiquent d'ailleurs que les effets des programmes d'intervention pour améliorer la préparation scolaire des enfants tendent à s'estomper lors de l'entrée à l'école primaire (Ansari et Pianta, 2018; Bailey et al., 2017). Il est possible que ce soit parce que de l'aide additionnelle est nécessaire pour les enfants vulnérables ayant reçu des services préscolaires de préparation scolaire une fois qu'elles et ils entrent à l'école primaire (Simard et al., 2018; Skeat et al., 2013). Il est aussi possible que les enseignantes et les enseignants affrontent des défis supplémentaires dans la mise en place d'une éducation inclusive pour ces enfants. En tenant compte des services offerts aux enfants vulnérables présentant divers profils de préparation scolaire, nous pouvons aller au-delà de la prestation de services éducatifs et communautaires dans son ensemble pour identifier précisément le type de services (ou la combinaison de services) dont les enfants vulnérables bénéficient le plus.

C'est ainsi que mes travaux de recherche visent à mieux comprendre les divers profils longitudinaux et les déterminants précoces de la préparation scolaire de ces enfants, leur inclusion dans les services scolaires, et l'effet de ces services sur leurs adaptations sociales et scolaires ultérieures. L'originalité de mes travaux repose entre autres sur un changement de paradigme, qui souligne que la préparation scolaire inclut non seulement la préparation de l'enfant à entrer à l'école, mais aussi la préparation des écoles à accueillir ces enfants, et la capacité des familles et de la collectivité à soutenir le développement optimal de ces enfants. Mes travaux ciblent les enfants des populations vulnérables à risque d'exclusion sociale, et envisagent des solutions sur la façon dont les environnements familiaux et scolaires peuvent être mieux adaptés à ces enfants, et sur la façon dont, en tant que communauté, nous pouvons mieux

les inclure et promouvoir le vivre-ensemble et la solidarité. En combinant plusieurs approches issues de la psychologie du développement, de l'éducation et de la santé publique, les résultats de mes travaux visent à donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie en réduisant les iniquités à l'enfance, et plus précisément, les iniquités au sein des familles de ces enfants, du milieu scolaire et des services publics.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Comment mieux adapter nos institutions à la diversité et aux besoins de toutes et tous les enfants?

La diversité impose un nouveau regard sur les instances publiques et éducatives, dont celui de l'ouverture et de la flexibilité face à l'enseignement et aux apprentissages des enfants. Si nous réfléchissons au défi de rendre l'école inclusive, sensible et ouverte à la diversité, ce ne peut être que par le moyen d'une ouverture au pluralisme (Leroux, 2018) et à la diversité normative, et non seulement à la gestion accommodante de la diversité par l'intégration des élèves handicapé.e.s ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) en classe régulière. Pour pouvoir affirmer l'inclusion, celle-ci doit prendre la forme d'une acceptation sociale de la part des pairs et de l'enseignante ou l'enseignant et d'une participation active de toutes et de tous les élèves en classe. Or, bien qu'une grande majorité des élèves HDAA soient désormais intégré.e.s dans les classes régulières (56,5 % en 2001 à 74,1 % en 2016; Ducharme et al., 2018), l'état des connaissances scientifiques dans ce domaine témoigne de l'échec de cette mesure dite « inclusive ». La participation sociale des élèves HDAA en classe régulière demeure significativement inférieure à celle des autres élèves de la classe (Rousseau et al., 2016). Par ailleurs, les études rapportent que les élèves présentant des difficultés sur le plan social, bien qu'intégré.e.s en classe régulière, demeurent négativement perçu.e.s et socialement exclu.e.s par leurs pairs (Rousseau et al., 2016). Il va pourtant sans dire que les répercussions négatives des phénomènes sociaux tributaires de la diversité, comme l'exclusion, la stigmatisation, la discrimination et le racisme, se reflètent dans toutes les sphères du développement des enfants. Ces constats ont été démontrés à maintes reprises, notamment auprès des familles issues de milieux défavorisés. Ainsi, la question qui se veut évidente face aux défis du vivre-ensemble est la suivante: comment mieux adapter nos institutions à la diversité et aux besoins de tous les enfants pour leur permettre de se développer à leur plein potentiel dans toutes les sphères de leur développement? Il s'agit là d'une question primordiale, qui relève du droit de la personne, de la responsabilité civile, de l'équité et des chances de succès.

Cette question nécessite des réflexions profondes qui devront être à la hauteur des défis de transformations sociales qui s'y prêtent. Un premier pas dans cette direction consiste à accueillir cette diversité et à soutenir une diversité qui doit aussi pouvoir se traduire sur le plan des connaissances et des savoirs scientifiques nécessaires pour nourrir ces réflexions et favoriser l'application des décisions et des règles qui permettront de relever ce défi.

Références

- Ansari, A. & Pianta, R.C. (2018). Variation in the long-term benefits of child care: The role of classroom quality in elementary school. *Developmental Psychology, 54*, 1854-1867.
- Bailey, D.H., Duncan, G.J., Odgers, C.L., & Yu, W. (2017). Persistence and fadeout in the impacts of child and adolescent interventions. *Journal of Research on Educational Effectiveness, 10*, 7-39.
- Bierman, K.L., Domitrovich, C.E., Nix, R.L., Gest, S.D., Welsh, J.A., Greenberg, M.T., et al. (2008). Promoting academic and social-emotional school readiness: The Head Start REDI Program. *Child Development, 79*, 1802-1817.
- Ducharme, D., Magloire, J., & Montminy, K. (2018). Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois : une étude systémique. *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de Québec*.
- Forget-Dubois, N., Lemelin, J-P., Boivin, M., Dionne, G., Séguin, J.R., Vitaro, F. et al. (2007). Predicting early school achievement with the EDI: A longitudinal population-based study. *Early Education and Development, 18*, 405-426.
- Garon-Carrier, G., Boivin, M., Lemelin, J-P., Kovas, Y., Parent, S., Séguin, J., Vitaro, F., Tremblay, R.E., & Dionne, G. (2018). Early developmental trajectories of number knowledge and math achievement from 4 to 10 years: Low-persistent profile and early-life predictors. *Journal of School Psychology, 68*, 84-98.
- Goble, P., Pianta, R.C., & Sabol, T.J. (2019). Forecasting youth adjustment at age 15 from school readiness profiles at 54 months. *Applied Developmental Science, 23*, 353-370.
- Harper, L.J. (2016). Supporting young children's transitions to school: Recommendations for families. *Early Childhood Education Journal, 44*, 653-659.
- Janus, M., & Offord, D.R. (2007). Development and psychometric properties of the Early Development Instrument (EDI): A measure of children's school readiness. *Canadian Journal of Behavioural Science, 39*, 1-22.
- Jenkins, J.M., Duncan, G.J., Auger, A., Bitler, M., Domina, T., & Burchinal, M. (2018). Boosting school readiness: Should preschool teachers target skills or the whole child? *Economics of Education Review, 65*, 107-125.
- Lau, E.Y.H. & Power, T.G. (2018). Parental involvement during the transition to primary school: Examining bidirectional relations with school adjustment. *Children & Youth Services Review, 88*, 257-266.
- Leroux, G. (2018). Le défi pluraliste. Éduquer au vivre-ensemble dans un contexte de diversité. *Éducation et francophonie, 46*, 15-29.
- LoCasale-Crouch, J., Mashburn, A.J., Downer, J.T., & Pianta, R.C. (2008). Pre-kindergarten teachers' use of transition practices and children's adjustment to kindergarten. *Early Childhood Research Quarterly, 23*, 124-139.
- Parent, S., Lupien, S., Herba, C.M., Dupéré, V., Gunnar, M.R., & Seguin, J.R. (2019). Children's cortisol response to the transition from preschool to formal schooling: A review. *Psychoneuroendocrinology, 99*, 196-205.
- Rimm-Kaufman, S.E., Pianta, R.C., & Cox, M.J. (2000). Teachers' judgments of problems in the transition to kindergarten. *Early Childhood Research Quarterly, 15*, 147-166.

- Romano, E., Babchishun, L., Pagani, L.S., & Kohen, D. (2010). School readiness and later achievement: Replication and extension using a Nationwide Canadian survey. *Developmental Psychology, 46*, 993-1007.
- Rousseau, N., Point, M., & Vienneau, R. (2016). Les enjeux de l'intégration et de l'inclusion scolaire des élèves à risque du primaire et du secondaire : méta-analyse et méta-synthèse. Québec : FROSC : Fonds de recherche du Québec - Société et culture, 56 p.
- Simard, M., Lavoie, A., & Audet, N. (2018). Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017, Québec, Institut de la statistique du Québec, 126 p.
- Skeat, J., Wake, M., Ukoumunne, O.C., Eadie, P., Bretherton, L., & Reilly, S. (2013). Who gets help for pre-school communication problems? Data from a prospective community study. *Child: care, health and development, 40*, 215-222.
- Vitiello, V.E., Pianta, R.C., Whittaker, J.E., & Ruzek, E.A. (2019). Alignment and misalignment of classroom experiences from Pre-K to kindergarten. *Early Childhood Research Quarterly*, doi: 10.1016/j.ecresq.2019.06.014
- Wildenger, L.K. & McIntyre, L.L. (2011). Family concerns and involvement during kindergarten transition. *Journal of Child and Family Studies, 20*, 387-396.

La jeunesse en difficulté : un enjeu majeur du vivre-ensemble

Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance (GRISE) de l'Université de Sherbrooke

Geneviève Paquette et Michèle Déry

Directrice scientifique et codirectrice du GRISE

Faculté d'éducation

Département de psychoéducation

Expertise en lien avec le vivre-ensemble : présentation du GRISE

Le GRISE a pris naissance au Département de psychoéducation de la Faculté d'éducation il y a plus de 25 ans et est reconnu par l'Université de Sherbrooke (UdeS) à titre de Centre de recherche depuis 2001. L'objet d'étude qui anime le GRISE depuis sa création est centré sur l'adaptation psychosociale de jeunes qui, en lien avec des caractéristiques personnelles, des caractéristiques de leur milieu de vie ou l'exposition à des événements de vie stressants, ont développé des difficultés adaptatives, ou sont à risque élevé d'en développer, ou, encore, n'ont pas développé de difficultés d'adaptation, défiant ainsi les probabilités. Les difficultés adaptatives prennent diverses formes (p. ex. : anxiété, dépression, agression des pairs, délinquance, retard de développement, symptômes post-traumatiques, troubles des conduites alimentaires, problèmes liés à l'usage d'alcool ou de drogues) et peuvent compromettre sérieusement l'inclusion scolaire, professionnelle ou sociale des jeunes. Ces difficultés sont, en outre, reliées à des coûts très élevés en services sociaux, scolaires, judiciaires et de santé. Par exemple, plus de 25 000 élèves du primaire ou du secondaire au Québec reçoivent des services complémentaires à l'école pour des difficultés d'adaptation – un nombre en hausse constante selon le Ministère de l'Éducation (Gouvernement du Québec 2017) – et 14 306 jeunes voient leur situation prise en charge par les installations de type centres jeunesse des CISSS et des CIUSSS parce que leur sécurité ou leur développement est compromis au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2019). En 2018-2019, 9879 adolescentes et adolescents contrevenant.e.s ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (Gouvernement du Québec, 2019).

Les enjeux liés à la prestation de services et programmes pour aider les jeunes en difficulté constituent des préoccupations majeures et récurrentes dans les secteurs de l'éducation et des services sociaux et de santé. Afin de comprendre les réalités et les besoins de ces jeunes et de contribuer à ce que les services favorisent leur pleine inclusion à la société, le GRISE s'est donné comme mission de *produire des connaissances utiles au continuum d'interventions offertes pendant les périodes développementales de l'enfance, de l'adolescence et de la transition à l'âge adulte*. Cette mission, le GRISE l'accomplit par une programmation de recherche de pointe

soutenue par une équipe de chercheuses et de chercheurs abordant l'éventail des transitions développementales et des défis adaptatifs auxquels font face les jeunes, leur famille et les différent.e.s intervenantes et intervenants qui les accompagnent.

Le GRISE regroupe actuellement 20 membres régulier.ère.s de l'UdeS, dont 7 chercheuses de la relève, 9 membres associé.e.s (UdeS ou Université Bishop's) et 4 membres externes (voir l'Annexe A pour les facultés et départements d'appartenance des membres et leurs domaines d'expertises). Le GRISE héberge aussi deux Chaires de recherche du Canada (CRC), l'une sur le placement et la réadaptation *des adolescentes et des jeunes femmes en difficulté* (titulaire N. Lanctôt), l'autre sur la stigmatisation et le développement psychosocial des jeunes (titulaire A. Martin-Storey). Une troisième CRC, actuellement en évaluation sur la préparation à l'école, l'inclusion des populations vulnérables et l'adaptation sociale, devrait se joindre au GRISE à l'été 2020.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

La programmation de recherche du GRISE est ancrée dans des modèles généraux du développement humain incluant le modèle transactionnel de Sameroff (1995 ; 2010; Sameroff et Fiese, 2000), le modèle bioécologique de Bronfenbrenner (1979 ; Bronfenbrenner et Morris, 2006) et la théorie du parcours de vie d'Elder (1998 ; Elder, Shanahan et Jennings, 2015). Ces modèles insistent sur l'importance d'étudier les interactions personne-environnements pour expliquer la continuité et le changement au cours du développement, de considérer divers niveaux d'influences (onto-micro-méso-exo-macrosystémiques) de manière longitudinale tout en tenant compte des événements de vie et des transitions dans les parcours développementaux (chronosystème). La programmation se déploie dans trois axes de recherche visant à produire des connaissances utiles à tout le continuum d'interventions offertes pour : 1) favoriser les capacités adaptatives des jeunes à risque ; 2) modifier les parcours développementaux des jeunes présentant des difficultés d'adaptation; et 3) soutenir l'adaptation et l'équilibre des jeunes exposé.e.s aux conséquences négatives de ces difficultés. Les projets réalisés dans ces axes s'appuient sur des échantillons tirés de la communauté, ou à risque, ou qui reçoivent des services. Les chercheuses et les chercheurs du GRISE emploient différentes approches méthodologiques selon leurs questions de recherche : par exemple, l'approche quantitative avec des devis longitudinaux ou à mesures répétées, l'approche qualitative par entrevues, les groupes de discussion ou photovoix, les devis quantitatifs transversaux utilisant des données observationnelles, etc. En outre, chaque axe inclut des projets de nature plus fondamentale ou plus appliquée (par ex. : évaluation de programmes) afin de maximiser les retombées des résultats des travaux dans l'intervention. L'Annexe B donne un aperçu des projets de recherche en cours de réalisation dans l'un ou l'autre de ces axes.

Axe 1 – Favoriser les capacités adaptatives des jeunes à risque en raison de caractéristiques personnelles ou environnementales

La question de l'identification des jeunes à risque de présenter des difficultés adaptatives est d'importance aux fins de prévention et d'intervention et interpelle au premier plan les milieux préscolaires et scolaires. Les enfants qui ont des difficultés, ou qui sont à haut risque d'en développer, arrivent à l'école avec une préparation scolaire souvent moindre que celle des autres enfants sur le plan socioémotionnel, de la régulation du comportement et des habiletés cognitives et langagières (littératie, numératie), ce qui peut avoir d'importantes implications pour leur parcours scolaire et leur adaptation ultérieure. L'entrée à l'école augmente les demandes quant à l'exécution de tâches structurées et au contrôle émotionnel et comportemental, ce qui en fait un contexte propice à l'identification des difficultés d'adaptation et à la référence aux services d'aide à l'élève. Les projets de recherche dans l'axe 1 visent donc principalement à améliorer le dépistage des difficultés en émergence dans les écologies de l'enfant de même qu'à implanter et à évaluer des actions préventives.

Axe 2 – Modifier les parcours développementaux des jeunes présentant des difficultés d'adaptation en raison de caractéristiques personnelles ou environnementales

Les difficultés d'adaptation chez les jeunes, notamment celles qui s'observent tôt dans l'enfance, sont particulièrement à risque de persistance jusqu'à l'âge adulte et d'avoir des conséquences négatives qui s'étendent à toutes les sphères de vie. Les facteurs susceptibles de maintenir ou d'exacerber ces difficultés à différentes périodes du développement, tout comme les facteurs susceptibles de compenser ou de modérer ces risques et de favoriser une adaptation positive sont d'importantes cibles de recherche des travaux dans l'axe 2 afin d'identifier des mécanismes de changement. En plus de ces facteurs, l'examen de l'impact de la réception de services (scolaires, sociaux, de santé, de protection de l'enfance) sur les parcours développementaux et la qualité de l'adaptation ultérieure sont aussi d'importants objectifs de recherche dans cet axe pour informer les milieux de pratique sur l'adéquation des interventions offertes.

Axe 3 – Soutenir l'adaptation et l'équilibre des jeunes exposé.e.s aux conséquences des difficultés d'adaptation en particulier lors des périodes de transition

Les conséquences des parcours de vie de certain.e.s jeunes sont telles qu'elles altèrent de manière importante leur adaptation sociale à toutes les étapes du développement, notamment lors du passage à la vie adulte. Ces jeunes vivent des situations difficiles marquées par la monoparentalité, le chômage, la pauvreté, l'isolement social, les problèmes de santé mentale et de consommation. Les travaux de recherche dans l'axe 3 visent à développer une compréhension approfondie des différents profils adaptatifs de ces jeunes, de la diversité de leurs besoins et de leurs aspirations, en lien avec les ressources de leur milieu de vie. Ces connaissances sont particulièrement utiles pour la conception de pratiques de réadaptation prometteuses, notamment en ce qui a trait à la continuité des services pour mieux soutenir la transition vers la vie adulte.

Réflexion sur les grands défis du vivre-ensemble dans le champ de la jeunesse en difficulté

Les jeunes qui vivent des difficultés d'adaptation sociale ou qui sont à haut risque d'en présenter ont une probabilité accrue de vivre de la dévalorisation sociale, ce qui peut entraîner de la stigmatisation, de la marginalisation et de la discrimination de même que la persistance ou l'exacerbation de leurs difficultés par divers mécanismes, dont l'accès plus limité à des activités, des ressources et des environnements de qualité. Un des défis majeurs du vivre-ensemble qui se pose pour les membres du GRISE est la production de connaissances utiles au continuum d'interventions visant à *assurer l'équité des chances et favoriser la pleine inclusion de ces jeunes*. C'est ainsi qu'en lien avec ses assises théoriques, le GRISE mène des travaux ciblant différentes écologies des jeunes et visant à *mobiliser et renforcer les compétences des différentes actrices et des différents acteurs de ces milieux de vie pour favoriser les capacités adaptatives des enfants et réduire les risques d'inégalités et d'exclusion sociale*. Par exemple, dans l'axe 1 de la programmation, les travaux de Letarte, Garon-Carrier, Laurent et Lemelin visent à implanter et à évaluer, de concert avec les intervenantes et les intervenants des milieux communautaires, des CISSS et des centres de services scolaires, une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour aider des parents de jeunes enfants vulnérables à soutenir leur préparation scolaire. Parallèlement, des travaux, tels que ceux d'Argumedes ou de Letarte, Lapalme, Laurent et Poirier, visent à implanter et à évaluer des formations pour soutenir les enseignantes et les enseignants dans la prévention et la gestion des problèmes de comportement des élèves ; ces problèmes étant parmi les obstacles les plus importants à la pleine inclusion scolaire.

Nous avons aussi besoin de *comprendre les facteurs qui atténuent les risques d'inégalités et d'exclusion et leurs conséquences chez les jeunes qui ont des difficultés d'adaptation*. Sur ce plan, en tenant compte des parcours développementaux et des événements de vie, des travaux de l'axe 2 tels ceux de Lapalme, Déry, Le Corff et Martin-Storey et ceux de Martin-Storey, Déry et Paquette visent à identifier les facteurs de protection, en particulier les facteurs environnementaux, qui sont impliqués dans le processus de résilience de jeunes qui ont connu d'importantes difficultés adaptatives dans leur enfance. D'autres travaux se penchent plus précisément sur le rôle des services publics (scolaires, sociaux, médicaux) dans ce processus (par ex., les travaux de Paquette et Martin-Storey ou ceux de Déry et Martin-Storey) de manière à identifier des cibles d'intervention et de modifications des pratiques. De plus, dans la mesure où les transitions développementales ou dans les milieux de vie, tel le passage de l'école primaire à l'école secondaire, le retour d'un placement, ou le passage à la vie adulte constituent des moments de vulnérabilité qui fragilisent l'inclusion des jeunes en difficulté d'adaptation, il est nécessaire *d'identifier les besoins de ces jeunes lors des transitions et de concevoir des services sensibles à ces besoins et en continuité de ces transitions pour soutenir l'inclusion sociale*. De tels objectifs de recherche sont poursuivis dans les travaux de l'axe 3, par exemple dans ceux de Tougas et Noël qui visent à réduire le stress et à accompagner les jeunes qui retournent à la vie scolaire à la suite d'une hospitalisation en soins pédopsychiatriques.

Un autre grand défi du vivre-ensemble dans le champ de la jeunesse en difficulté demeure de combattre les préjugés sociaux et de contribuer à une plus grande acceptation de la diversité.

En ce sens, la mobilisation des connaissances issues des travaux de recherche est primordiale pour *faire connaître et comprendre les réalités et les besoins des jeunes en difficulté d'adaptation tout comme les actions favorisant leur pleine inclusion à la société*. À cet effet, Lapalme, Letarte et Nadeau ont conçu pour le personnel enseignant au préscolaire et au primaire la *Trousse Tamarin*, disponible gratuitement en ligne, qui comprend un ensemble de capsules sur les besoins des enfants qui ont des problèmes de comportement et sur les actions préventives. La poursuite de cet objectif se reflète aussi particulièrement dans les productions de la CRC de Lanctôt qui, avec le soutien de Laurier, Paquette et d'autres collègues, a conçu la Websérie *Les faces cachées de la prostitution* diffusée sous forme de capsules vidéo dans différents réseaux sociaux pour sensibiliser le grand public aux besoins de réhabilitation des jeunes femmes ayant vécu des épisodes d'exploitation sexuelle.

Références

- Bronfenbrenner U. et Morris P. A. (2006). The bioecological model of human development. Dans R. M. Lerner et W. Damon (dir.), *Handbook of child psychology : Vol 1, Theoretical models of human development* (6th ed., p. 793-828). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Bronfenbrenner U. (1979). *The ecology of human development: experiments by nature and design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Elder, G. H. J., Shanahan, M. J. et Jennings J. A. (2015). Human development in time and place. Dans M. H. Bornstein, T. Leventhal, R. M. Lerner (dir.), *Handbook of child psychology and developmental science, Vol 4: Ecological settings and processes* (7th ed., p. 6-54). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Elder, G. H. J. (1988). The life course and human development. Dans W. Damon, R. M. Lerner (dir.), *Handbook of child psychology: Volume 1: Theoretical models of human development* (5th ed., p. 939-991). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Gouvernement du Québec (2019). *Bilan des Directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux 2018-2019*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec (2017). *Politique de la réussite éducative*. Québec : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- Sameroff, A. J. (2010). A unified theory of development: a dialectic integration of nature and nurture. *Child Development*, 81(1), 6-22.
- Sameroff A. J. et Fiese B. H. (2000). Transactional regulation: The developmental ecology of early intervention. Dans J. P. Shonkoff, S. J. Meisels (dir.), *Handbook of early childhood intervention* (2nd ed. P. 135-159). New York, NY: Cambridge University Press.
- Sameroff A. J. (1995). General systems theories and developmental psychopathology. Dans D. Cicchetti et J. D. Cohen (dir.), *Developmental psychopathology, Vol 1: Theory and methods* (p. 659-695). Oxford, England: John Wiley & Sons.

ANNEXE A – Liste des membres et expertise

Membres réguliers	Département/Faculté	Domaine d'expertise
* Argumedes Malena Déry Michèle	Psychoéducation/ÉDU Psychoéducation/ÉDU	Trouble du spectre de l'autisme, évaluation de programmes Trouble des conduites, dépression, différences liées au sexe, services
* Garon-Carrier G	Psychoéducation/ÉDU	Préparation scolaire des enfants à risque, inclusion scolaire et services
† Lanctôt Nadine Lapalme Mélanie	Psychoéducation/ÉDU Psychoéducation/ÉDU	Placement et réadaptation sociale des filles en difficulté Troubles du comportement, santé mentale, TDAH, résilience
Laurent Angélique	Ens. préscolaire- primaire/ÉDU	Développement langagier des enfants à risque
* Laurier Catherine	Psychoéducation/ÉDU	Délinquance, stress post-traumatique, réadaptation par le sport
Laventure Myriam	Santé communautaire/FMSS	Dépendance, programmes d'intervention pour les familles
Le Corff Yann	Orientation/ÉDU	Personnalité et troubles de personnalité à la transition à l'âge adulte
Lemelin Jean-Pascal Letarte Marie-Josée	Psychoéducation/ÉDU Psychoéducation/ÉDU	Préparation scolaire, tempérament, développement affectif Pratiques éducatives parentales, préparation scolaire, programmes
† Martin-Storey Alexa Morin Marie-France	Psychoéducation/ÉDU Adaptation scolaire/ÉDU	Stigma, minorités sexuelles et de genre, services Apprentissage de la lecture et de l'écriture
* Noël Julie	Travail social/FLSH	Placement, maternité précoce, familles vulnérables
Paquette Geneviève	Psychoéducation/ÉDU	Maltraitance, violence sexuelle, traumas, maternité précoce
* Pascuzzo Katherine	Psychoéducation/ÉDU	Relations d'attachement, évaluation de programmes
* Thibault Isabelle	Psychoéducation/ÉDU	Développement des problèmes des conduites alimentaires, prévention
Touchette Luc	Psychoéducation/ÉDU	Crise familiale, intervention intensive, santé mentale
Tougas Anne-Marie	Psychoéducation/ÉDU	Troubles anxieux, rétablissement des jeunes
* Ummel Deborah	Psychoéducation/ÉDU	Soutien à la parentalité en contexte de maladies
Membres associés		
* Camden Chantal	Réadaptation /FMSS	Trouble de l'acquisition de la coordination, services de réadaptation
* Costerg Agnès	Adaptation scolaire/ÉDU	Difficultés et troubles d'apprentissage
* Cotton Julie- Christine	Orientation/ÉDU	Insertion scolaire et professionnelle des jeunes vulnérables
Couture Mélanie	Réadaptation /FMSS	Trouble du spectre de l'autisme
† Lawford Heather	Psychologie/U. Bishop	Engagement social à l'adolescence, santé mentale des jeunes
† Lessard Anne	Adaptation scolaire/ÉDU	Décrochage scolaire, réussite scolaire, services communautaires
Forget Karine	Psychiatrie/FMSS	Psychiatrie légale
Nadeau Marie- France	Ens. préscolaire- primaire/ÉDU	Troubles de comportement, inclusion scolaire
* Nootens Pascal	Adaptation scolaire/ÉDU	Difficultés et troubles du langage, inclusion scolaire
Membres externes		
Paquette Daniel	Psychoéducation/UdeM	Attachement aux parents, différences liées au sexe
* Poirier Martine	Éducation/UQAR	Dépression, comorbidité, relation élève-enseignant.e
Temcheff Caroline	Educational Psychogy/U. McGill	Troubles du comportement, dépendance, services médicaux
Van Vugt Evelyn	Sciences sociales/U. Amsterdam	Soins médico-légaux pour enfants et adolescents

*Nouvelle chercheuse (en poste depuis moins de cinq ans).

†Titulaire de Chaire de recherche.

ANNEXE B – Projets de recherche en cours dirigés par les membres réguliers (année 2020-2021)

Axe 1 - Favoriser les capacités adaptatives des enfants à risque

Chaire de recherche associée:

CRC (à venir) sur la préparation scolaire, l'inclusion et l'adaptation sociale.

Projets en cours :

Argumedes (FRQSC 2019-2022). L'utilisation du modèle Prevent-Teach-Reinforce pour soutenir les enseignantes d'enfants ayant un TSA et présentant des comportements problématiques.

Garon-Carrier, Letarte (Emploi et développement social Canada 2019-2021). Estimating the relationship between child care attendance and pathway to successful adulthood: Do effects of early child care extend to postsecondary education?

Laurent, Letarte, Lemelin, Morin (FRQSC 2017-2020). Quelles activités éducatives sont bénéfiques pour encourager les interactions sociales et favoriser le langage des filles et des garçons.

Laurent, Letarte, Lemelin (CRSH 2016-2020). Influence de l'environnement familial sur les habiletés en littératie des enfants: quelles pratiques parentales sont bénéfiques lors de la transition à la maternelle?

Laventure, Letarte (MSSS 2018-2021). Implantation et évaluation d'un programme pour les enfants 6-12 ans de parents dépendants dans les Centres de réadaptation en dépendance du Québec.

Letarte, Garon-Carrier, Laurent, Lemelin (Fonds Maurice-Sammut 2019-2022). Ces années incroyables : promotion de la préparation scolaire en milieu vulnérable en collaboration avec la communauté.

Letarte, Lapalme, Laurent, Poirier (MÉES 2019-2021). Implantation et évaluation d'une formation continue des enseignants œuvrant à l'éducation préscolaire et au premier cycle du primaire sur le dépistage et la prévention des difficultés de comportement des garçons et des filles.

Letarte, Lapalme, Laurent, Nadeau (UdeS, Vice-Rectorat aux études, 2019-2021). La trousse « Tamarin » : une autoformation en ligne pour aider les futur.e.s enseignant.e.s à identifier les difficultés comportementales des élèves de maternelle et du primaire et à intervenir plus efficacement sur ces difficultés.

Morin, Costerg, Nootens (Groupe TD 2017-2023). Plaisir d'apprendre à lire et soutenir les élèves à risque de vivre des difficultés scolaires dès la maternelle. Volet - Prévention - Éveil à la lecture et accompagnement du personnel.

Morin, Costerg, Nootens (Groupe BMO 2017-2023). Enjeux du parcours en lecture-écriture à l'école primaire : contraintes, difficultés et aides technologiques pour différents types d'élèves.

Paquette (UdeS, Vice-Rectorat à la recherche et aux études supérieures, 2019-2022). Implantation et efficacité d'un programme de prévention de l'agression sexuelle pour les étudiantes en milieu universitaire.

Axe 2 - Modifier les parcours développementaux des jeunes présentant des difficultés d'adaptation

Chaire de recherche associée :

Martin-Storey (CRSH 2017-2022). CRC sur la stigmatisation et le développement psychosocial.

Projets en cours :

Déry, Martin-Storey, Temcheff (CRSH 2019-2021). Stigmatisation des filles et des garçons qui reçoivent des services d'aide en milieu scolaire pour des troubles du comportement extériorisés.

Déry Lemelin, Temcheff, Martin-Storey (IRSC 2015-2020). Les troubles de comportement au féminin: trajectoires de l'enfance à la fin de l'adolescence, conséquences sur la santé mentale et l'adaptation sociale.

Déry, Temcheff, Martin-Storey (IRSC 2014-2021). A prospective, longitudinal study of medical service usage comparing boys and girls with and without conduct problems.

Lapalme, Déry, Le Corff, Martin-Storey (CRSH 2018-2023). Étude prospective longitudinale des facteurs de protection impliqués dans le processus de résilience d'adultes émergents qui présentaient des problèmes de comportement extériorisés à l'école primaire.

Martin-Storey, Déry, Paquette (IRSC 2019-2023). Better understanding vulnerability to the consequences of discrimination: Externalizing behaviours and social support as moderators between racism, sexism and homophobia and depressive and substance use outcomes.

Martin-Storey, Paquette (FRQSC 2019-2022). Victimation verbale, relationnelle et indirecte chez les filles : une approche mixte pour comprendre le rôle du «slut shaming», des comportements homophobes et du harcèlement sexuel.

Paquette, Martin-Storey, Van Vugt (IRSC 2020-2024). Déficience intellectuelle et maltraitance chez les enfants: Examen des facteurs et des conséquences associés et influence des services médicaux, sociaux et de réadaptation reçus.

Paquette, Lapalme, Laurent, Nadeau (MÉES 2019-2020). Attitudes des enseignantes en exercice et en fin de formation initiale quant au signalement des agressions sexuelles subies par les élèves.

Thibault, Laurier, Tougas (FRQSC, CRSH et Fondation des étoiles 2017-2021). Facteurs contributifs aux attitudes et comportements alimentaires problématiques des enfants à l'aide d'une approche multi-méthode.

Axe 3 - Soutenir l'adaptation et l'équilibre des jeunes exposées aux conséquences des difficultés d'adaptation

Chaire de recherche associée :

Lanctôt (CRSH 2017-2024). CRC sur le placement et la réadaptation des filles en difficulté.

Projets en cours :

Lanctôt (Ministère des relations internationales et de la francophonie, 2019-2020). Regards croisés sur la réunification familiale à la suite du placement d'un enfant hors de sa famille.

Lanctôt (Emploi et développement social Canada et Institut universitaire jeunes en difficulté, 2016-2020). L'outil de réadaptation "Mon plan de match": ce que des jeunes femmes et des intervenant.e.s en pensent.

Lapalme, Déry, Le Corff, Temcheff, Martin-Storey, Forget (IRSC 2019-2023). Développement des troubles de la personnalité au début de l'âge adulte chez des garçons et des filles qui présentaient des troubles de comportement perturbateur dès l'enfance.

Laurier, C. (CRSH institutionnel 2019-2020). Traumatismes et délinquance, délinquance et traumatismes.

Paquette, Lanctôt (CRSH 2017-2020). La maternité précoce chez les adolescentes placées en centre de protection de l'enfance: profils de difficultés et besoins des jeunes mères.

Pascuzzo (CRSH 2019-2020). Évaluation d'un outil de soutien à un accompagnement centré sur la théorie de l'attachement pour les adolescents hébergés.

Touchette, Martin-Storey, Déry, Lapalme, Laventure, Laurier, Le Corff, Paquette, Thibault, Tougas (UdeS, Vice-Rectorat à la vie étudiante, 2019-2020). Utilisation et besoins, à l'Université, de services en santé mentale des étudiantes et étudiants.

Tougas (Centre RBC 2018-2020). Projet Trampoline: Aider les jeunes à mieux rebondir après un épisode de soins en pédopsychiatrie.

Tougas, Noël (Fondation VITAE 2019-2020). « Regard sur mon retour » : La méthode Photovoix en appui au développement de bonnes pratiques d'accompagnement à la réintégration scolaire des adolescents hospitalisés en pédopsychiatrie.

L'ergothérapie et les sciences sociales au service du vivre-ensemble

Emmanuelle Jasmin

Faculté de médecine et des sciences de la santé
École de réadaptation, programme d'ergothérapie

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Ergothérapeute depuis 2001, j'ai travaillé auprès d'enfants en difficulté en vue de favoriser leur développement et leur participation dans leurs milieux de vie. En plus de mon baccalauréat en ergothérapie de l'Université de Montréal, je détiens un certificat en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal, une attestation d'études de 2^e cycle en art-thérapie de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, une maîtrise en science de la réadaptation de l'Université McGill ainsi qu'un doctorat en éducation de l'Université de Sherbrooke. Mon mémoire de maîtrise et ma thèse doctorale portaient respectivement sur le trouble du spectre autistique et le trouble développemental de la coordination, ce qui m'a amenée à développer une expertise sur les troubles neurodéveloppementaux et sur l'évaluation des besoins des enfants et des familles. Aujourd'hui, mes intérêts professionnels portent sur les services d'ergothérapie en enfance/jeunesse, le développement, la participation et la santé mentale des enfants et des jeunes ainsi que l'inclusion sociale, y compris scolaire.

Professeure à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) depuis 2008, je suis très impliquée dans la formation des étudiantes et étudiants à la maîtrise en ergothérapie. Plus spécifiquement, je suis responsable de l'enseignement lié à la pratique en enfance/jeunesse, à la santé mondiale et aux sciences sociales. De l'automne 2013 jusqu'à l'été 2019, j'ai aussi joué le rôle d'aide à la vie étudiante. Depuis l'été 2019, je suis directrice pédagogique du programme d'ergothérapie et j'assume le leadership d'un projet de refonte du programme d'entrée en pratique en ergothérapie. Par ailleurs, je suis membre du comité élargi en santé mondiale et du comité stratégique en responsabilité sociale à la FMSS. Je suis également coresponsable et membre régulière de l'axe *Développement de l'enfant dans sa famille et sa communauté* de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS) du CIUSSS-CHUS. Je suis aussi membre associée de l'axe Mère-Enfant du Centre de recherche du CHUS.

En 2019, j'ai publié aux Presses de l'Université du Québec un ouvrage pédagogique dont je suis la directrice et l'autrice principale, intitulé *Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation*. Ce livre vise à faciliter l'acquisition de connaissances en sciences sociales jugées pertinentes pour la pratique de l'ergothérapie. Il aide à « mieux comprendre la société et la culture, les aspects sociaux et culturels liés à la santé, à l'inclusion sociale et à la justice sociale et occupationnelle, de même que divers enjeux sociaux ou culturels, voire éthiques, comme la

déviance ou l'inadaptation sociale, les inégalités socioéconomiques et la pauvreté, la diversité culturelle ainsi que la diversité sexuelle et les relations de genre » (Jasmin, 2019, p. 9-10). J'utilise cet ouvrage dans le cadre d'un cours en sciences sociales dont je suis responsable. Dans ce cours, j'essaie d'amener les étudiantes et étudiants en ergothérapie à mieux comprendre certaines situations d'injustice sociale, mais aussi occupationnelle, comme le non-accès à certaines activités ou occupations. Le but est de leur donner des clés de compréhension pour élargir et enrichir leur vision du monde ainsi que les aider à agir et à interagir de manière compétente et pertinente selon la situation rencontrée. J'espère ainsi les outiller pour qu'ils et elles entrevoient leurs possibilités d'action pour contribuer à rendre le monde plus équitable sur les plans social et occupationnel, voire à relever des défis du vivre-ensemble.

De 2016 à 2017, j'ai codéveloppé un cours interdisciplinaire et interfacultaire à option intitulé « ERG765 – Jeunesse en besoins multiples et intersectorialité » avec Louise Lemay, professeure en travail social, et Myriam Laventure, professeure en psychoéducation (maintenant en santé communautaire). Ce cours permet aux étudiantes et étudiants de mener une démarche d'action intersectorielle centrée sur la réponse aux besoins multiples des jeunes et des familles. Le cours ERG765 découle également d'un projet de recherche international subventionné intitulé « Les enjeux formatifs de l'interprofessionnalité dans l'intervention sociale », dirigé par Louise Lemay, et pour lequel je suis co-chercheuse (voir la section suivante).

Depuis que je suis professeure à l'Université de Sherbrooke, je suis activement impliquée dans l'amélioration et le déploiement des services destinés aux enfants et aux familles en Estrie. Je participe à la promotion de l'ergothérapie en première ligne en enfance/jeunesse et en milieu scolaire par diverses actions, dont des articles scientifiques et professionnels, des lettres d'opinion et des présentations dans des congrès. En fait, j'utilise, lorsque possible, mon expertise et mon pouvoir d'influence comme professeure en ergothérapie pour promouvoir la mise en place de services et de ressources favorisant le bien-être, le développement et la participation des enfants dans leurs milieux de vie ainsi que la qualité de vie des familles. Cette expérience comme agente de changement m'a amenée à collaborer aux projets d'enseignement et de recherche d'Annie Carrier, professeure en ergothérapie (voir la section suivante).

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Parmi les projets de recherche auxquels je participe à titre de chercheuse et surtout de co-chercheuse, huit sont particulièrement en lien avec le vivre-ensemble. Plus spécifiquement, ces projets concernent le mieux-être des enfants et des jeunes, le changement social, l'inclusion sociale ainsi que la collaboration professionnelle et intersectorielle. Voici la liste de ces projets :

- Analyse des besoins et des pratiques expérimentées auprès d'enfants d'âge préscolaire répondant négativement au test de dépistage du trouble du spectre autistique, mais présentant des difficultés sensorimotrices ou fonctionnelles et ne recevant pas de services d'ergothérapie (chercheuse principale : **E. Jasmin**; co-chercheuses : M. Couture, J. Myre-

Bisaillon, L. Lemay, G. Puentes-Neuman, C. Camden, J. Boudreau et M. Gagnon).
Organisme subventionnaire : Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

- *Agent de changement social efficace : une recherche participative pour outiller les ergothérapeutes à agir en matière d'inclusion sociale* (chercheuse principale : A. Carrier; co-chercheurs : D. Bédard et A. Hudon; partenaire : Association canadienne des ergothérapeutes - Québec représentée par France Verville; collaboratrice : **E. Jasmin**). Organisme subventionnaire : Subvention Engagement partenarial, CRSH.
- Les enjeux formatifs de l'interprofessionnalité dans l'intervention sociale (chercheuse principale : L. Lemay; co-chercheurs (volet Québec) : J. Noël, A.-M. Tougas, **E. Jasmin**, F. Livernoche, C.-M. Legendre). Organisme subventionnaire : ERASMUS.
- Évaluation de l'implantation d'une intervention positive du développement de l'enfant en milieu scolaire estrien (chercheurs principaux : A. J. Beaudoin et M. Roy; co-chercheurs : **E. Jasmin** et A. Lambert). Organisme subventionnaire : Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
- Programme HORS-PISTE au primaire. (chercheuse principale : J. Lane; partenaires : A.-M. Tougas, C. Noreau, J. Chenard, D. Dupont, **E. Jasmin**, F. Berrigan, J.-P. Goupil, M.-H. Lacroix, M. B., R.-C. Hudon, J.-F. Gagné et M. Bernard. Organisme subventionnaire : Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescentes et adolescents, et aux jeunes adultes.
- Évaluation de la mise en œuvre et des retombées des Aides à la vie étudiante (AVE) à l'Université de Sherbrooke. Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescentes et adolescents, et aux jeunes adultes (équipe de recherche : J. Lane, A. Soulard, J. Desrosiers, J. Faucher, **E. Jasmin**, M.-J. Dumoulin et P. Morin. Organisme subventionnaire : Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale destiné aux enfants, adolescentes et adolescents, et aux jeunes adultes.
- *Using telerehabilitation to support families of children with motor difficulties aged 3-8 years old. A patient-centred, mixedmethod innovative pragmatic trial* (Téléréadaptation pour les enfants ayant des difficultés motrices: un essai pragmatique) (chercheuse principale : C. Camden; cochercheurs : J. G. Zwicker, M. Morin, T. Schuster, M. Couture, T. Poder, P. Roberge, D. Maltais, **E. Jasmin**, F. Légaré, G. Pratte, G. Corriveau, H. J. Duchow, K. M. Hurtubise, M. Goyette, M. Tousignant, O. K. de Camargo, S. B. Schell, T. Nguyen, J.-P. Baillargeon; utilisateurs des connaissances : M.-J. Fortier; M. Généreux). Organisme subventionnaire : CIHR.
- Analyse et promotion des pratiques de médiation partenariale novatrices dans le champ de l'action intersectorielle auprès des jeunes en besoins multiples et vivant des situations

complexes (chercheuse principale : L. Lemay; co-chercheuse : **E. Jasmin**). Organisme subventionnaire : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

L'ergothérapie et les sciences sociales au service du vivre-ensemble

En tant qu'ergothérapeute et professeure en ergothérapie, mes expériences professionnelles m'ont amenée à considérer certains défis du vivre-ensemble. D'abord, ma pratique comme ergothérapeute m'a confrontée à des situations d'injustice sociale, en particulier la stigmatisation, la discrimination et la ségrégation des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble de santé mentale, les conditions de vie précaires d'enfants et de familles de milieux défavorisés, ainsi que le non-accès à des services publics gratuits d'ergothérapie pour les enfants présentant des problèmes développementaux ou fonctionnels, mais sans diagnostic reconnu ou difficultés jugées graves.

L'ergothérapie en enfance/jeunesse : réflexions sur les meilleures pratiques

J'étais particulièrement touchée par la situation des enfants, puisqu'en ne leur offrant pas les ressources et services requis, nous sacrifions leur potentiel et nous alourdissions le quotidien de leur entourage, en plus de pénaliser la société de demain de leur apport futur. Souhaitant contribuer à améliorer et à développer les services et les interventions ergothérapeutiques, je me suis d'abord engagée sur la voie de la recherche. À la lumière de mes travaux et des écrits scientifiques, certains constats sont clairs quant aux pistes d'action à mettre en œuvre pour mieux desservir les enfants et les familles, particulièrement en ergothérapie.

En premier lieu, offrir des services dans les milieux de vie des enfants, que ce soit avec leur famille, dans leur milieu de garde, à l'école, ou ailleurs dans la communauté, fait partie des meilleures pratiques en ergothérapie. De cette manière, on peut soutenir et outiller les parents et autres adultes qui interagissent quotidiennement avec les enfants, ce qui optimise les effets des interventions. En plus, cela permet d'aider davantage d'enfants, et même de prévenir l'apparition de problèmes développementaux et fonctionnels. Par ailleurs, il est souhaitable d'agir le plus tôt possible en offrant des interventions qui répondent aux besoins des enfants et des familles dans leur contexte de vie, sans attendre une évaluation diagnostique. Il est également préférable, lorsque possible, d'impliquer les membres d'une famille, d'un groupe ou d'une communauté dans les prises de décision professionnelle ainsi que dans la détermination et la mise en place des solutions. En plus de favoriser leur autonomisation et de faciliter l'inclusion sociale d'enfants présentant des besoins ou des défis particuliers, cette approche, centrée sur la famille, le groupe ou la communauté, met de l'avant l'importance du bien-être et de l'engagement collectifs. En somme, on gagnerait à se distancier du modèle biomédical, prédominant dans le domaine de la santé, et à organiser les services d'ergothérapie destinés aux enfants et aux familles selon des modèles écologique et collaboratif, c'est-à-dire ancrés sur leurs

besoins dans leurs milieux de vie et en collaboration avec toutes les actrices et tous les acteurs qui ont à cœur leur mieux-être, voire le vivre-ensemble.

Les sciences sociales et l'ergothérapie : réflexions sur la normalité et la pauvreté

Dernièrement, la rédaction de l'ouvrage pédagogique intitulé *Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation* m'a permis d'approfondir mes réflexions quant à des enjeux sociaux, voire éthiques, qui concernent le vivre-ensemble. Parmi ces enjeux, notons, entre autres, la normalité et la pauvreté.

La question de la normalité est centrale au vivre-ensemble, puisque les normes déterminent les manières d'être et d'agir socialement reconnues ou acceptées. Elle est d'autant plus importante à considérer en ergothérapie, puisque nous intervenons fréquemment auprès de personnes qui ne peuvent se conformer à certaines normes de la société, en raison, par exemple, de leur condition de santé ou de leur situation de vie. C'est ainsi que la « normalité » tend à stigmatiser et à exclure socialement des individus et des groupes. Il importe donc de mettre en question nos jugements normatifs qui discréditent et marginalisent des individus. En fait, on devrait même s'interroger sur notre rapport à l'intégration des individus à la société. Alors que l'intégration sociale renvoie à un processus de socialisation et vise une forme de normalisation, voire d'uniformisation des manières d'être et d'agir, l'inclusion sociale repose sur l'acceptation et la valorisation de la diversité humaine. En s'appuyant sur une approche inclusive, on considère que toute personne, peu importe sa différence, est membre à part entière de la société, doit être traitée avec dignité et respect, et peut contribuer socialement si elle a accès aux ressources requises. Lorsque ce paradigme guide la pratique des ergothérapeutes ou d'autres actrices et acteurs, celles et ceux-ci jouent un rôle-clé pour tendre vers un vivre-ensemble fondé sur l'acceptation, la reconnaissance et la participation sociales de toutes et de tous.

L'enjeu de la pauvreté, ou des inégalités socioéconomiques, doit aussi être soulevé. En plus de nuire au vivre-ensemble, ce phénomène social crée des situations d'injustice sociale et occupationnelle, notamment des restrictions de choix et de possibilités en matière de participation sociale. Il affecte également davantage certaines catégories d'individus, dont les personnes ayant des incapacités ou des problèmes de santé et les familles monoparentales. Vivre dans des conditions de vie précaires engendre de nombreux obstacles pouvant affecter la santé, le développement, la participation et la qualité de vie des personnes. Si l'on considère que tous les êtres humains sont égaux en dignité et en droits, ils devraient tous avoir la possibilité d'évoluer dans des milieux de vie qui leur permettent de vivre dignement et de s'épanouir minimalement, comme le propose l'approche des capacités d'Amartya Sen (2000) et Martha Nussbaum (2012). Cette approche rejoint la vision ergothérapique, et plus spécifiquement la notion de justice occupationnelle, un principe éthique fondé sur le droit de toutes et de tous d'avoir accès, de manière équitable, à des conditions de vie permettant l'engagement dans des occupations significatives et variées.

En définitive, considérant que la vulnérabilité nous touche toutes et tous comme êtres humains et que nous sommes dépendant.e.s, ou interdépendant.e.s, les un.e.s des autres, n'est-il pas dans notre intérêt collectif de promouvoir une culture bienveillante et inclusive, ainsi que de rendre accessibles les services et ressources nécessaires au bien-être, au développement, à la participation et à la qualité de vie de toutes et de tous ? Et les ergothérapeutes peuvent être des actrices et acteurs-clés pour contribuer à rendre possible un vivre-ensemble fondé sur la bienveillance, l'entraide, l'inclusion sociale ainsi que la justice sociale et occupationnelle. Et si ces valeurs guidaient nos décisions collectives et nos manières de vivre ensemble ?

Références

- Jasmin, E. (2019). *Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Nussbaum, M.C. (2012). *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste* (trad. de S. Chavel). Paris : Flammarion.
- Sen, A.K. (2000). *Repenser l'inégalité*. Paris : Éditions du Seuil.

La littératie, une clé du vivre-ensemble

Olivier Dezutter et Martin Lépine

Faculté d'éducation

Département de pédagogie

Département d'enseignement au préscolaire et primaire

Codirecteurs du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture

Comment vivre ensemble si on ne partage pas le même langage?

Depuis que l'être humain est sur la terre, il a élaboré des systèmes de signes pour communiquer avec ses semblables, pour partager de l'information, mais aussi des sentiments, ou encore pour établir des règles. Le langage est ce qui nous constitue et ce qui nous permet de construire la base du vivre-ensemble.

L'importance de la littératie

Dans nos sociétés scripto-centrées, le langage écrit a progressivement pris le dessus sur le langage oral. Il est devenu le moyen privilégié d'instruction et d'institutionnalisation. L'initiative d'édition de ce livre blanc en témoigne clairement : dans de nombreux milieux, c'est en grande partie par le recours à l'écrit que les choses acquièrent un autre niveau d'existence et de formalisation. Comme l'a soutenu Paulo Freire, pionnier de l'alphabétisation populaire, la littératie, entendue comme la maîtrise de la lecture et de l'écriture, est un instrument de pouvoir qui doit être partagé par le plus grand nombre. Elle dépasse la simple acquisition d'habiletés techniques d'encodage et de décodage, et constitue un « processus de prise de conscience » qui amène à « lire le monde plutôt que le mot » et permet à chacune et chacun « d'intervenir sur son environnement. » (Freire, 1971, p. 130)

L'OCDE définit la littératie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (OCDE, 2000, p. 10). Dans la société québécoise actuelle, pour réussir ses études, de l'école primaire aux études universitaires, pour exercer un emploi de qualité, pour assurer son bien-être et son développement personnel, pour s'engager en tant que citoyenne ou citoyen et pour prendre part pleinement à la dynamique du vivre-ensemble, il est indispensable d'avoir acquis et de maintenir un haut niveau de compétence en littératie.

Or, les enquêtes internationales et nationales sur les compétences en littératie montrent qu'au Canada et au Québec, actuellement, un adulte sur cinq ne détient pas des compétences

équivalentes au niveau jugé suffisant d'alphabétisation fonctionnelle, ce qui a des conséquences importantes sur le parcours personnel, mais aussi sur le développement social et économique des communautés. Certains groupes de la population peuvent présenter un plus haut degré de vulnérabilité au regard du monde de l'écrit, ce qui est susceptible de fortement compromettre leur développement sur plusieurs plans et de renforcer des phénomènes d'exclusion. C'est le cas par exemple pour des personnes appartenant à des couches sociales fortement défavorisées, pour celles présentant un déficit spécifique de l'apprentissage ou encore pour une partie de la population immigrée allophone confrontée au défi de l'apprentissage du français.

On aurait pu croire que le développement des technologies allait venir modifier les choses et diminuer l'importance de l'écrit dans nos sociétés, en favorisant d'autres modes de communications. C'est loin d'être le cas; l'écrit est fortement présent à travers les écrans. De nombreux individus n'ont sans doute jamais autant lu et écrit qu'aujourd'hui, et ils n'ont sans doute jamais eu autant besoin de savoir lire et écrire à un moment où les supports et les modalités de la communication écrite se diversifient et parfois se complexifient. À l'ère numérique, les nouveaux apprentissages à réaliser en matière de littératie évoluent sans cesse au fur et à mesure que se transforment nos manières de lire, d'écrire et de communiquer.

Le collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture

C'est pour faire face à ces enjeux cruciaux pour le développement de tous les individus comme de nos sociétés que nous avons créé en 2011, en collaboration avec l'Université Bishop's et le Cégep de Sherbrooke, le Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture, actuellement reconnu comme centre de recherche par notre institution (<https://www.collectif-cle.com/>).

Notre collectif rassemble des chercheuses et des chercheurs aux expertises complémentaires (didactique du français et des langues, pédagogie, psychologie) qui travaillent ensemble sur la question du développement des compétences en lecture et en écriture autour de 3 axes : 1) la lecture et l'écriture tout au long des parcours de formation, des premiers apprentissages jusqu'aux études supérieures; 2) la lecture et l'écriture dans l'ensemble des disciplines scolaires et dans l'ensemble des langues apprises en contexte scolaire ou pratiquées dans le milieu familial et les diverses relations interpersonnelles; et 3) la lecture et l'écriture à l'école et en-dehors de l'école. Deux préoccupations complémentaires traversent ces axes, à savoir d'une part l'intérêt pour les publics potentiellement plus vulnérables et d'autre part les transformations des pratiques et des modes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'ère numérique.

Quelques exemples de projets de recherche

L'évolution des publics scolaires de plus en plus hétérogènes présente de nombreux défis aux personnes enseignantes. Dans plusieurs régions du Québec, les milieux scolaires accueillent un nombre croissant d'élèves qui ne connaissent pas ou très peu le français lors de leur arrivée. Les pratiques relatives à la francisation de ces groupes d'apprenantes et d'apprenants évoluent et l'on constate de plus en plus une tendance favorisant l'intégration directe de ces élèves dans les classes régulières. En collaboration avec la commission scolaire de la région de Sherbrooke et grâce au soutien du FRQSC¹¹, une recherche est en cours afin de mieux comprendre la manière dont se développent dans ce contexte les compétences en lecture et en écriture de ces élèves par rapport à leurs pairs, et d'engager des pratiques d'enseignement différenciées pour soutenir au mieux ce développement.

La francisation des personnes immigrantes adultes représente aussi un enjeu capital pour le vivre-ensemble. Un projet est en développement en collaboration avec le Cégep de Sherbrooke afin de développer une offre de formation adaptée aux besoins des apprenantes et apprenants allophones désireuses et désireux de poursuivre des études supérieures qualifiantes en français, ce qui suppose des apprentissages spécifiques associés à la littératie académique.

Les personnes enseignantes et les différent.e.s professionnelles et professionnels de l'éducation ont une responsabilité importante à jouer dans l'acquisition et le développement des compétences en littératie, mais d'autres personnes jouent également un rôle clé. Le développement des compétences en lecture et en écriture déborde largement les apprentissages scolaires. Il s'inscrit en continuité avec les pratiques dans les différents milieux de vie dans lesquels l'apprenante ou l'apprenant évolue. Moore et Sabatier insistent sur la nécessité de travailler dans une perspective de « porosité des frontières entre les sphères éducatives, familiales et communautaires » (Moore et Sabatier, 2014, p. 34).

Outre le rôle capital joué par les personnes enseignantes, de nombreuses autres personnes détiennent un pouvoir d'action important sur les situations de contact avec l'écrit proposées aux élèves en dehors du contexte scolaire. Nous les considérons comme de potentiels « acteurs de changement en matière de littératie » (ACmL) (Dezutter, Babin, Lépine, 2018). Elles et ils peuvent appartenir à des milieux plus ou moins proches des élèves : le milieu familial, l'entourage ainsi que les amies et amis (les pairs), divers milieux professionnels ou services fréquentés par les enfants et les jeunes (le secteur de la santé par exemple), la communauté. Dans chacun de ces milieux, les comportements des ACmL ont une influence qui peut s'avérer déterminante sur le rapport à l'écrit et le développement des compétences en littératie. Ces personnes agissent souvent comme modèles ou contre modèles sans en être pleinement conscientes. Un enjeu important réside dans le fait d'amener ces personnes à prendre conscience de leur pouvoir

¹¹ *Les pratiques d'enseignement soutenant le développement des compétences en lecture et en écriture des élèves allophones intégrés dans les classes régulières à la transition du primaire et du secondaire*, Dezutter, Blaser, Debeurme, Haigh, Lau Man Chu, Parent, Thomas et Dufour, FRQSC- action concertée, 2018-2020.

d'action et à mobiliser au mieux ce pouvoir auprès des lectrices-scriptrices et lecteurs-scripteurs qu'elles côtoient. C'est dans cette perspective que plusieurs travaux des membres de notre équipe portent sur la littératie familiale, et visent à former des parents, dont plusieurs ayant un faible niveau de littératie, pour les rendre davantage aptes à favoriser l'entrée dans l'écrit de leurs enfants (Myre Bisaillon, Boutin et Baudoin, 2014). Un projet en cours, mené en collaboration avec une école primaire de la communauté attikamek de Pikogane, est centré sur l'importance de valoriser la lecture dans un contexte où les livres et les pratiques de lecture de loisir sont souvent peu présents dans le milieu familial (Blaser et Lépine, 2017).

Que l'on s'intéresse aux contextes d'éducation formelle ou informelle, de nombreuses recherches sont à poursuivre afin de permettre à un maximum de citoyennes et citoyens, grâce à un niveau de maîtrise adéquat du monde de l'écrit, d'acquérir un pouvoir d'action significatif et de contribuer à la dynamique du vivre-ensemble au profit de toutes et de tous.

Références

- Blaser, C. & Lépine, M. (2017). Un salon du livre pour stimuler le goût de la lecture des élèves d'une école autochtone. *Les cahiers de l'AQPF*, 8(1), 6-9.
- Dezutter, Babin et Lépine (2018). *Des communautés engagées en faveur de la littératie*, Sherbrooke : Collectif CLÉ.
- Freire, P. (1971). *L'éducation : pratique de la liberté*, Paris : Ed. du Cerf.
- Moore, D. et Sabatier, C. (2014). Lire et écrire : les liens école-familles-communautés en contextes pluriels, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 17(2), 32-65.
- Myre-Bisaillon, J., Boutin, N. et Baudoin, C. (2014). Les pratiques d'éveil à la lecture et à l'écriture à la maternelle en milieux défavorisés : quand les parents viennent en classe, *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 17(2), p. 66-95.
- OCDE (2000). *La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*. Repéré à <https://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/39438013.pdf>

**Relations interculturelles, diversité religieuse et
cohésion sociale**

Chaire de recherche droit, religion et laïcité

David Koussens

Faculté de droit

Département de droit

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Après avoir été formé en droit en France et au Québec, j'ai obtenu un doctorat en sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Je suis actuellement professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke où je suis titulaire de la Chaire de recherche Droit, religion et laïcité. Directeur du Centre d'études du religieux contemporain, je suis membre régulier du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (Regroupement stratégique, FRQSC). Je suis également membre collaborateur du Centre de recherche en éthique (Regroupement stratégique, FRQSC).

Mes travaux, récompensés par de nombreuses distinctions, portent sur les rapports qu'entretiennent les États modernes avec les confessions religieuses et sur les reconfigurations du religieux dans les sociétés sécularisées. Ils ont été publiés dans de nombreuses revues scientifiques nationales et internationales et présentés dans des congrès scientifiques, tant en Amérique du Nord qu'en Europe. En reconnaissance de ma recherche, j'ai reçu plusieurs prix dont un prix IDEX de l'Université de Bordeaux¹² (2017) et le Prix Tremplin en recherche et en création de l'Université de Sherbrooke (2017). Je suis actuellement président de la Société québécoise pour l'étude de la religion (depuis 2016) et vice-président de la Corporation canadienne de sciences des religions (depuis 2020).

J'ai été chercheur doctoral invité au Groupe Sociétés-Religions-Laïcités du Centre national de recherche scientifique à Paris (2008), *Max Weber Fellow* à l'Institut universitaire européen de Florence (2010-2011) et chercheur postdoctoral au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (2011). J'ai également été *Visiting Scholar* à la London School of Economics and Political Science (2011), *Visiting Scholar* au Center on Institutions and Governance de l'Université de Californie, Berkeley (2012), chercheur invité au Centre Perelman de philosophie du droit de l'Université libre de Bruxelles (2013), à l'Université Saint-Louis de Bruxelles (2017) et l'Università Ca'Foscari Venezia (2018), ainsi que professeur invité à l'Université de Bordeaux (2017).

¹² Le programme Initiative d'excellence (IDEX) de l'Université de Bordeaux vise à accueillir des chercheuses et chercheurs de renommée internationale afin qu'elles et ils partagent leur expérience et collaborent à la mise en place de partenariats de haut calibre.

J'ai également exercé des fonctions juridiques au Conseil d'État français (2001-2002) où j'ai travaillé sous la supervision de Bernard Stirn (Président du Contentieux) et d'Édouard Philippe (Premier ministre français). J'ai aussi coordonné le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique du ministère français de la culture et de la communication (2001).

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

La Chaire de recherche Droit, Religion et Laïcité vise à documenter les nouvelles configurations de la laïcité dans les sociétés modernes, à partir d'enquêtes empiriques et principalement à partir d'une analyse de sources premières de nature politique ou juridique, ainsi que d'entrevues avec les principales actrices et les principaux acteurs engagé.e.s dans les processus de laïcisation au Québec, de contribuer à l'émergence d'une sociologie de la laïcité, au confluent de la sociologie du droit et de la sociologie des religions.

Les recherches que je mène proposent ainsi d'analyser, dans une perspective comparatiste, comment s'articulent les aménagements juridiques de la régulation de la diversité religieuse dans la sphère publique. Elles proposent aussi d'identifier et de comprendre les nouvelles logiques d'actrices et d'acteurs, les vocabulaires qu'elles et ils mobilisent ainsi que les terrains qu'elles et ils occupent pour questionner la réalité de la laïcité en contexte québécois.

De nombreux projets ont été subventionnés au cours des dernières années (liste sélective) :

Koussens, David (2018-2010) « Les milieux LGBTQ au Québec, des militants laïques d'un nouveau genre (1990-2017) », CRSH, Subvention Développement Savoir (73 963 \$).

Koussens, David, Dejean, Frédéric et Lavoie, Bertrand (2018-2019) « Les espaces destinés à la prière dans les établissements d'enseignement supérieur. Enjeux juridiques et sociaux », Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (44 949 \$)

Koussens, David, Foisy, Catherine et Laniel, Jean-François (2017-2018) « Étudier la religion au Québec ; regards d'ici et d'ailleurs » CRSH, Subvention connexion (25 000 \$)

Lefebvre, Solange, Koussens, David, Beyer, Peter.F (2017-2018) « Où en sont nos sociétés en matière de gestion de la diversité culturelle et religieuse : 10 ans après la commission Bouchard-Taylor » CRSH, Subvention connexion (25 000 \$)

Gagnon, Alain. G, Koussens, David et al. (2014-2019) « Centre interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie – CRIDAQ », FRQSC - Regroupement stratégique (1 247 250 \$)

Koussens, David, Bernatchez, Stéphane, Robert, Marie-Pierre, Gélinas, Claude (2014-2015) « La religion hors-la-loi. L'État libéral à l'épreuve des religions minoritaires » CRSH, Subvention connexion (22 740 \$)

Amiriaux, Valérie, Boudreau, Julie-Anne, Brodeur, Patrice, Gaudreault-Desbiens, Jean-François, Germain, Annick, Koussens, David, Saris, Anne (2014-2018), Pluralisme et radicalisation : enjeux ethnographiques et juridiques du rapport à l'altérité en contexte pluraliste, FRQSC, Soutien aux équipes de recherche (227 040 \$)

Koussens, David (2012-2015) «Évaluer la perméabilité du droit aux arguments d'une conception nationaliste de la laïcité. Une comparaison Québec – France – Belgique», Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FRQSC), Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (34 443 \$)

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Si l'absence de formalisation du principe de laïcité dans une norme juridique, tant au Québec qu'au Canada, a probablement alimenté les débats récents sur la gestion de la diversité religieuse, elle a aussi contribué à l'avancée des connaissances sur la laïcité en sciences sociales et en sciences juridiques, car elle imposait *de facto* d'appréhender la laïcité dans sa dimension évolutive et non figée afin d'en retracer l'effectivité dans la régulation par l'État de la question religieuse. Plusieurs études sociohistoriques ou juridiques du parcours de la laïcité au Canada ont ainsi retracé comment des éléments de laïcité avaient pu progressivement émerger des modalités juridiques de régulation de la diversité religieuse. En effet, si l'on considère souvent que les principes de liberté de conscience et de religion et d'égalité morale des citoyennes et des citoyens bénéficient d'une effectivité réelle depuis leur inscription dans la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982, leurs fondements sont pourtant non seulement multiples, mais aussi souvent antérieurs à l'enchâssement de ces principes au plus haut niveau du droit positif. Il en est de même pour le principe de séparation des Églises et de l'État qui émerge dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, soit assez tôt dans l'histoire du Canada : d'une part, la séparation entre les fonctions politiques et religieuses s'amorce notamment avec l'adoption de l'*Acte constitutionnel de 1791* qui limite l'exercice de certains droits civils des membres des clergés aussi bien catholique qu'anglican ; d'autre part, l'affirmation de l'absence de religion d'État découle déjà implicitement de la *Loi constitutionnelle de 1867* qui, outre les dispositions de son article 93-2, demeure globalement muette sur la question religieuse, tout comme l'a ensuite été la *Loi constitutionnelle du 28 juin 1871 sur l'Amérique du Nord britannique*. Dans ce contexte, et comme l'avaient d'ailleurs rappelé les juges dans la décision *Bruker c. Marcovitz* du 14 décembre 2007, la Cour suprême du Canada s'est toujours fondée sur cette tradition constitutionnelle pour contribuer au processus de laïcisation de l'État et de ses institutions en affirmant la constitutionnalité de la liberté de conscience et de religion dont l'absence de religion d'État et la neutralité de l'État à l'égard des confessions sont les corollaires.

En 2008, s'appuyant sur ce parcours historique de la laïcité québécoise, le rapport de la commission Bouchard-Taylor refusait alors de proposer une conception substantiviste de la laïcité, mais en énonçait des principes fondamentaux, ceux-ci permettant dès lors de retracer des éléments de laïcité dans toute société, même si la forme de laïcité détectable peut, le cas

échéant, diverger selon l'interprétation que leur accordent les gouvernants politiques en les transposant dans les normes juridiques nationales. Largement discutés dans les milieux universitaires, les travaux de la commission Bouchard-Taylor ont ouvert la voie à de vifs débats critiqués pour leur trop grande « abstraction conceptuelle ». Le débat serait également resté « trop théorique et conceptuel » pour Pierre Anctil qui déplore que se soit « ainsi créé un espace de discours nettement détaché des aspects empiriques du pluralisme, et où s'étaient affirmées péremptoirement des notions peu susceptibles de susciter une compréhension objective du vivre-ensemble » (Anctil, 2015, p. 51).

Ce n'est donc plus à une traduction de la laïcité en termes de « valeur » qu'il faut s'attacher, celle-ci ne pouvant dès lors continuer d'être appréhendée comme un déterminant théorique « absolu ». La laïcité est également devenue un objet d'analyse permettant de comprendre les nombreux aménagements politiques et juridiques par lesquels l'État va, directement ou indirectement, réguler la diversité religieuse, mais également étudier les logiques d'actrices et d'acteurs présent.e.s dans le débat social. Et cet objet s'apparente à une véritable boule à facettes, la laïcité procédant d'aménagements politiques et juridiques qui divergent dans le temps, mais aussi dans l'espace et selon la nature du fait social que l'État doit traiter. La *réalité politique et juridique de la laïcité* tout comme ses *effets sociaux* ne correspondent donc pas toujours aux *discours sur la laïcité* qui peuvent pourtant avoir un fort écho dans le débat public.

Comment comprendre aujourd'hui l'objet « laïcité » à partir du Québec ? Comment la laïcité est-elle interprétée par ceux-là mêmes qui sont responsables d'en mettre en oeuvre les principes fondamentaux, qu'il s'agisse des milieux politiques (fédéraux, provinciaux, municipaux), du pouvoir juridique ou des gestionnaires de services publics ? Quels sont les lieux où prend forme la laïcité dans ses aménagements concrets ? Quels nouveaux vocabulaires de la laïcité émergent dans les débats québécois et quels contenus normatifs sont associés à la notion ? Qui sont les nouvelles actrices et les nouveaux acteurs de la laïcité et dans quelle mesure sont-elles et ils conscient.e.s de leur rôle ?

Répondre à ces questions suppose nécessairement la production d'enquêtes favorisant la compréhension des aménagements laïques qui prennent peut-être forme autour de principes éthérés dont les gouvernants s'adonnent à l'exégèse, mais qui naissent aussi de l'interprétation qu'en font les citoyennes et citoyens à partir de leurs expériences concrètes du pluralisme. Il s'agit donc de questions auxquelles la Chaire entend répondre à partir de recherches empiriques, et non seulement théoriques, sur la laïcité.

Références

Anctil, P. (2015). La Charte de la confusion : réflexions au sujet du processus de consultation entourant la Charte des valeurs. Dans A-G. Gagnon et J-C. Saint-Louis (dir.), *Les conditions du dialogue au Québec. Laïcité, réciprocité, pluralisme*. Montréal : Québec Amérique.

Droit, diversité et unité au Québec

Guillaume Rousseau

Faculté de droit

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

J'ai complété un baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke avant de poursuivre à la maîtrise en droit comparé, avec spécialisation en droits de la personne et diversité culturelle, à l'Université McGill. Mon mémoire de maîtrise portant sur les modèles d'intégration des personnes immigrantes, le droit linguistique et le droit relatif aux religions en France, au Canada et au Québec, a été publié sous la forme d'un livre intitulé *La nation à l'épreuve de l'immigration* (2006). J'ai ensuite effectué un stage et pratiqué comme avocat en droit public chez Fasken Martineau, une firme d'envergure internationale. Cette expérience de travail s'ajoute à celles acquises au Ministère de la Justice du Québec, à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, où j'ai eu l'occasion de rédiger des politiques en matière d'accommodement raisonnable, à l'Assemblée nationale du Québec et à Juripop Estrie, une clinique juridique favorisant l'accès à la justice notamment pour les personnes immigrantes.

Mes études doctorales en droit ont été effectuées à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Sherbrooke (par extension de l'Université Laval). Ma thèse portant sur la capacité des États unitaires à concilier unité nationale et diversité régionale, l'histoire du droit public et les identités au Québec et en France a remporté deux prestigieux prix (celui de la meilleure thèse en cotutelle Québec-France et celui de la meilleure thèse de l'Université de Sherbrooke dans la catégorie sciences humaines). Mon livre issu de cette thèse, *L'État-nation face aux régions* (2016), a quant à lui remporté le prix Richard-Arès.

Je suis aujourd'hui avocat, professeur agrégé ainsi que vice-doyen aux études et à l'innovation à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Mes recherches m'ont aussi mené à donner des conférences autant au Québec, notamment pour le Barreau, qu'à l'extérieur, entre autres à Toronto, en France, en Pologne, en Chine et même en Inde.

Enfin, je suis aussi un intellectuel engagé. En 2006 et en 2014, j'ai été récipiendaire du prix André-Laurendeau attribué au meilleur article paru dans la revue *L'Action nationale*. Je suis chercheur associé à l'Institut de Recherche sur le Québec. En 2019, j'ai agi à titre de conseiller auprès du ministre Simon Jolin-Barette lors de l'élaboration et de l'adoption de la *Loi sur la laïcité de l'État*. Et aujourd'hui, je suis un des avocats représentant le Mouvement laïque québécois dans la cause entourant la contestation de cette loi.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Avec mon équipe de doctorants en droit, j'effectue des recherches en droit constitutionnel, en droit linguistique et en droit relatif aux religions.

Mes recherches menées avec Me François Côté sur la disposition de dérogation des chartes des droits, publiées notamment dans la *Supreme Court Law Review*, ont fait avancer les connaissances en science juridique, en mettant au jour pour la première fois l'usage de ces dispositions par le Québec et en expliquant les raisons de cet usage grâce à un cadre théorique élaboré.

Mes recherches ont aussi permis la réalisation de l'ouvrage de référence coécrit avec Me Éric Poirier *Le droit linguistique au Québec*, qui est aujourd'hui cité par les tribunaux, et de l'essai intitulé *Restaurer le français langue officielle*. Ce dernier a été coécrit avec Me François Côté et préfacé par l'ancien juge à la Cour d'appel Jean-Louis Baudouin.

Je prépare présentement une *Loi sur la laïcité de l'État commentée et annotée : philosophie, genèse, interprétation et application*. Ce livre débute par une partie préliminaire portant sur des pensées philosophiques permettant de mieux comprendre cette loi. Ensuite, j'y commente et annote cette loi article par article en recourant principalement à des règles d'interprétation, aux archives parlementaires, aux publications gouvernementales concernant le projet de loi 21 à l'origine de cette loi, à la jurisprudence pertinente antérieure à l'adoption de la loi, par exemple l'arrêt *Mouvement laïque québécois c. Saguenay (Ville)*, 2015 CSC 16, [2015] 2 R.C.S. 3, et à la doctrine relative au droit des religions au Québec ou à l'étranger.

Je travaille aussi sur la question des municipalités et du droit des religions ; question qui fera l'objet d'un chapitre de livre. De même, je publierai sous peu un article coécrit avec Chiara Mara-Bolduc, doctorante en philosophie pratique, portant sur les cimetières musulmans, le droit municipal et les normes islamiques.

Enfin, je travaille également sur le concept de convergence culturelle, soit un modèle d'intégration des personnes immigrantes accordant une place centrale à la culture québécoise, et sur les traductions juridiques possibles de ce concept.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Parmi les grands défis du vivre-ensemble figure l'art de concilier l'unité et la diversité, ou plutôt les diversités.

Alors que plusieurs recherches portent sur la diversité ou le pluralisme croissant dans les sociétés occidentales, moins nombreuses sont celles abordant les questions d'unité ou de cohésion. Or, il nous semble que les défis du vivre-ensemble sont ceux de l'adaptation de la société à cette

diversité et de la valorisation de cette dernière, certes, mais aussi de la recherche d'unité et de cohésion. C'est pourquoi plusieurs de nos travaux portent sur la conciliation entre unité et diversité. Le livre *La nation à l'épreuve de l'immigration* démontre que le modèle québécois d'intégration des personnes immigrantes cherche à être une troisième voie entre le modèle canadien, qui valorise davantage la diversité, et le modèle français, plus axé sur l'unité. L'ouvrage *L'État-nation face aux régions* explore comment des États unitaires, comme la France et le Québec, peuvent concilier unité nationale et diversité régionale, identité nationale et identités régionales. Le livre *Le droit linguistique au Québec* et l'essai *Restaurer le français langue officielle* expliquent comment le droit québécois cherche (ou pourrait chercher davantage) à protéger à la fois la langue commune, le français, et les droits des minorités linguistiques. De même, la *Loi sur la laïcité de l'État commentée et annotée : philosophie, genèse, interprétation et application* fera ressortir comment cette loi cherche à protéger la liberté de conscience et la liberté de religion, les droits individuels et les droits collectifs. C'est pourquoi mes travaux relevant de la philosophie politique ou juridique cherchent à explorer des propositions philosophiques sensibles à cette recherche d'équilibre; pensons au républicanisme modéré de Dominique Schapper, au républicanisme québécois de Marc Chevrier ou encore au libéralisme communautariste de Charles Taylor.

Outre l'importance de la conciliation entre unité et diversité, mes travaux font ressortir l'importance de conjuguer différentes formes de diversités. Plus spécifiquement, il s'agit souvent de voir comment concilier unité et diversité, entre autres sur le plan des valeurs et des religions, tout en tenant compte des spécificités du Québec. Par exemple, la doctrine des accommodements religieux est parfois présentée comme une manière de chercher à allier diversité et unité. Mais cette doctrine est issue de la common law et est souvent appliquée sans tenir compte du fait qu'en droit privé le Québec a pour tradition juridique le droit civil. Certains de mes travaux étudient ainsi les conséquences de cette non-prise en compte et la possibilité d'adapter cette doctrine au contexte québécois. Il s'agit donc aussi de chercher à conjuguer la protection d'une diversité, celle dite religieuse, et la protection d'une autre diversité, celle des traditions juridiques présentes en Amérique du Nord.

Références

- Côté, F. et Rousseau, G. (2020). From *Ford v. Québec* to the *Act Respecting the Laicity of the State*: A Distinctive Québec Theory and Practice of the Notwithstanding Clause. *S.C.L.R.*, 94.
- Côté, F. et Rousseau, G. (2019). *Restaurer le français langue officielle*. Montréal : Institut de Recherche sur le Québec.
- Mara-Bolduc, C. et Rousseau, G. (à paraître). Cimetières musulmans, approbation référendaire et liberté de religion : regards croisés sur le droit étatique et les normes islamiques. Dans S. Ben Saad (dir.). *Actes du colloque du Sodrus « Communautés musulmanes au Canada : religion, droit et politique »*.

- Rousseau, G., Poirier, E., Proulx, N., Moukagni, I., Côté, F. et Mara-Bolduc, C. (2020, à paraître). *Loi sur la laïcité de l'État commentée et annotée : philosophie, genèse, interprétation et application*. Sherbrooke : Les Éditions de la Revue de droit de l'Université de Sherbrooke.
- Rousseau, G. et Poirier, E. (2017). *Le droit linguistique au Québec*. Montréal : Lexis-Nexis.
- Rousseau, G. et Côté, F. (2017). A Distinctive Quebec Theory and Practice of the Notwithstanding Clause: When Collective Interests Outweigh Individual Rights. *R.G.D.*, 47(2).
- Rousseau, G. (2016). *L'État-nation face aux régions*. Québec : Septentrion.
- Rousseau, G. (2014). Pour une loi-cadre sur la convergence culturelle. Dans M. Labelle, J-R. Milot et S. Choquet (dir.). *Actes du colloque interdisciplinaire et international d'étudiants et de nouveaux chercheurs*. Montréal : Les Cahiers de la CRIEC.
- Rousseau, G. (2006). *La nation à l'épreuve de l'immigration*. Québec : Éditions du Québécois.

Redéfinir les rapports hors des idéologies

David Gilles

Faculté de droit

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

J'interviens depuis une quinzaine d'années sur les questions d'histoire légale autour des groupes en situation juridique précaire. J'ai publié différents articles sur les statuts juridiques des femmes, des épouses et des veuves dans le contexte de la Nouvelle-France et du Régime britannique. J'ai également publié des articles sur le statut des esclaves Panis (autochtones) et des loyalistes noirs. Une autre partie de ma réflexion historique porte sur les questions de religions et de construction de l'état post-fédéral et postérieur à celui-ci. Elle porte sur les minorités religieuses et notamment la construction d'un droit jurisprudentiel en la matière, le transfert des normes britanniques discriminatoires envers les catholiques, les non-conformistes et les Juifs dans le contexte colonial et les rapports entre États et Églises officielles, en termes d'institution et de pouvoir.

J'ai également travaillé depuis 2012 sur les questions de droits autochtones, essentiellement sous l'angle du droit privé et au regard des terres accordées dans le cadre de la domiciliation de certains groupes autochtones durant le Régime français, puis durant le Régime britannique. Les incidences de ces réalités historiques sont particulièrement sensibles et donnent lieu à plusieurs contentieux devant le Tribunal des Revendications Particulières actuellement.

Enfin, je travaille de plus sur les questions de gouvernance autochtone et de réaction normative face aux évolutions climatiques et la nécessité d'un renforcement de l'encadrement normatif en matière environnementale, notamment à travers des normes souples. La mise en place de cadre en matière de responsabilité sociale des entreprises est particulièrement d'actualité. J'agis à titre d'expert judiciaire pour certaines causes reliées à ces questions

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Je poursuis un programme de recherche portant sur les fondements des normes relatives aux étrangers et au droit de l'immigration intitulé « *De l'étranger en Nouvelle-France à l'étranger du Canada. Contrôle des migrations, Frontières, législation et gouvernance migratoire en Amérique du Nord XVIII^e-XX^e siècle* ». Du XVII^e au XX^e siècle, le territoire qui deviendra le Canada se trouve, sur ce thème comme sur bien d'autres, au carrefour des conceptions françaises et anglo-saxonnes touchant à l'acquisition de la nationalité, du contrôle des étrangers et du statut, notamment patrimonial, de ces derniers. Les différents sujets de la naturalisation et du régime juridique applicable aux étrangers demeurant au Québec et au Canada agitent de façon récurrente le

débat. Dans ce cadre, le Canada se trouve à la fois tributaire de cadres normatifs exogènes, mais a également été capable de développer une politique normative endogène singulière.

Un autre projet pour lequel j'ai obtenu un financement de la Fondation du Barreau porte sur les « outils de gouvernance environnementale autochtone : la gestion des ressources naturelles hors et dans les cadres normatifs gouvernementaux au Québec ». Cette recherche explore la manière dont les Autochtones s'impliquent aux côtés d'autres acteurs dans la gouvernance des ressources naturelles et dans la cogestion des projets de protection de l'environnement. La gouvernance autochtone vise à établir des structures de gouvernance efficaces qui répondent aux besoins et qui cadrent avec les capacités des communautés. De manière souvent empirique, les communautés ont élaboré des outils de gouvernance, dont des règlements administratifs, des politiques, des cadres de référence et des lieux de négociations. Ceux-ci sont en partie le produit de l'influence des gouvernements fédéraux et provinciaux, mais aussi le résultat des sensibilités propres aux communautés et des héritages de gouvernement spécifiques à celles-ci. Certains de ces cadres sont le résultat d'ententes conclues par les gouvernements, comme les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. À ce cadre s'ajoute, dans la perspective des relations entre acteurs privés et communautés, la gouvernance de proximité qui vise à créer des relations et des partenariats efficaces produisant des résultats acceptables pour tous les intervenants. L'autre objectif de ces ententes environnementales, soit privées, soit gouvernementales, vise à éduquer les partenaires relativement à l'obligation de consulter et à l'obligation d'adaptation, et à la mise en œuvre pratique et pérenne de ces deux obligations incarnées dans des perspectives stratégiques. Celles-ci ont ainsi acquis une autonomie gouvernementale fondée sur l'adhésion communautaire, la gouvernance autochtone visant le bien-être de la communauté et sa pérennité. Elle se conforte, ou se confronte, avec les politiques et les aspirations environnementales des communautés non autochtones. Au sein des communautés, d'un point de vue fonctionnel, se sont imposés plusieurs outils, fondés sur des moyens de gouvernance traditionnels, mais aussi des outils de proximité dont la structuration a été initiée par le cadre normatif étatique. Les normes adoptées par les communautés sont déterminées, voire surdéterminées, par les valeurs autochtones, les institutions publiques des communautés représentant un cadre d'articulations entre plusieurs traditions juridiques, plusieurs valeurs contradictoires et plusieurs contextes.

Enfin, je travaille actuellement avec un collègue de Western Ontario sur un projet d'analyse des mécanismes de négociation et de médiation comme outils de gouvernance autochtone.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

À mon sens, l'un des grands défis du vivre-ensemble est de sortir du cloisonnement traditionnel des revendications communautaristes, voire communautaires. La confrontation des antagonismes communautaires constitue selon moi l'un des principaux défis. L'acceptation exagérée de toute revendication libérale au nom de la différence sape la possibilité de trouver un ensemble commun au sein du contrat social, et de faire émerger un consensus fort.

La norme, expression de la collectivité, qu'elle provienne d'un cadre démocratique classique (*top-down*) ou plus moderne en responsabilisant la base, doit retrouver une légitimité dans son expression, dans sa forme et dans ses objectifs.

Les revendications individuelles, communautaires ou sectaires doivent trouver dans la norme acceptée collectivement une limite. La sollicitation à outrance du forum judiciaire et des outils procéduraux avant de permettre un blocage face à la volonté collective doit être repensée dans sa légitimité, dans sa durée et dans sa sphère d'action.

Les défis de la cohabitation interculturelle

Claude Gélinas

Faculté des lettres et sciences humaines

Département de philosophie et éthique appliquée

Expertise en lien avec le vivre-ensemble

Ma formation initiale et mes recherches dans le domaine de l'anthropologie culturelle m'ont amené à m'intéresser de manière plus précise aux enjeux liés à la diversité et aux relations interculturelles. En particulier, j'ai un intérêt pour les relations historiques et contemporaines entre les peuples autochtones et la société canadienne de même que pour l'importance de la dimension religieuse dans les rapports politiques et juridiques que les Autochtones entretiennent avec l'État canadien. Parallèlement, je m'intéresse à la diversité religieuse au Québec et aux défis de cohabitation qu'elle soulève. Ces domaines d'expertise se transposent dans les principaux cours dont j'ai la responsabilité :

- « PHI 144 – Philosophie, culture et mondialisation » et « ETA 741 – Éthique et interculturalité ». Ces cours proposent une réflexion sur les concepts de culture et d'identité culturelle tout en amenant les étudiantes et étudiants à développer une posture éthique personnelle susceptible de faciliter les rapports interculturels.
- « ANT 100 – Introduction à l'anthropologie ». Ce cours porte sur l'apport de l'anthropologie, de ses sous-disciplines et de ses différents domaines d'études à la compréhension des enjeux contemporains liés au pluralisme culturel des sociétés modernes.
- « PHI 373 – Sagesses autochtones ». Dans ce cours, les étudiantes et étudiants peuvent se familiariser avec l'originalité des philosophies autochtones en comparaison avec la tradition philosophique occidentale, de même qu'avec les bases épistémologiques et métaphysiques des cosmologies, des éthiques et des savoirs autochtones.
- « PMI 711 – Citoyenneté et pluralisme 2 ». Ce cours offert dans la maîtrise en médiation interculturelle a pour objectif d'évaluer les impacts des modèles de gestion de la diversité et des modèles de gouvernance sur les structures étatiques et organisationnelles.
- « PHI 766 – Séminaire d'éthique appliquée 1 ». Ce séminaire aux études supérieures aborde, selon les années, les thématiques suivantes : les limites et le potentiel du multiculturalisme canadien; la religion dans l'espace public canadien : la perspective éthique; l'éthique, la culture et l'identité.

Parallèlement, j'ai collaboré à la création du programme interfacultaire de maîtrise en médiation interculturelle – dont j'ai assuré durant huit ans la responsabilité ou coresponsabilité –, un programme professionnalisant qui vise à former des intervenantes et intervenants hautement qualifié.e.s pour faciliter les rapports interculturels dans un cadre de prévention ou de règlement de conflits. En lien avec cette responsabilité, j'ai contribué à définir le contenu de formation pour les activités pédagogiques « ICL 100 – Préparation et intégration en stage coopératif » visant à familiariser les étudiantes et étudiants internationales.aux avec les spécificités des milieux de travail québécois sur les plans social et culturel, et « EFP 977 – Internationalisation de la recherche et gestion de la diversité » offert aux postdoctorantes et postdoctorants par le Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR) et qui vise à familiariser ces dernières et ces derniers avec des enjeux de l'internationalisation de la recherche comme la gestion d'équipes multiculturelles, les contraintes culturelles liées à la recherche de terrain et la diversité des formes d'expression des savoirs et des pratiques.

Projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Les relations entre les peuples autochtones et l'État canadien

Depuis plusieurs années, mes recherches portent sur l'étude des relations historiques et contemporaines entre les peuples autochtones et la société canadienne, avec pour objectif d'identifier des avenues permettant une meilleure reconnaissance des particularismes culturels et religieux de ces derniers. En ce moment, je m'intéresse plus spécifiquement au traitement de la dimension religieuse autochtone par le droit étatique au Canada, toujours en vue d'évaluer dans quelle mesure celui-ci parvient à reconnaître la spécificité culturelle des autochtones. Cela implique aussi de comprendre comment les autochtones recourent, s'adaptent et influencent le droit étatique, d'identifier les zones de compatibilité et d'incompatibilité entre les différents systèmes normatifs et de réfléchir à des avenues de métissage normatif. Un volet comparatif avec la situation de l'Australie permet de mieux mettre en perspective le cas canadien.

Les enjeux sociaux de la diversité religieuse au Québec

Dans le sillon d'un projet de recherche amorcé au milieu des années 2000 et portant sur l'étude ethnographique de la diversité religieuse au Québec, je continue de m'intéresser aux enjeux sociaux que celle-ci peut soulever, en particulier dans un contexte régional comme celui de l'Estrie. Souvent appréhendée comme un marqueur de différence et comme une source potentielle de tensions sociales, la religion peut également produire des liens sociaux et contribuer à une meilleure cohabitation en contexte pluraliste. En ce sens, une partie de mes recherches actuelles porte sur le rôle des groupes religieux dans l'accueil et l'intégration des nouvelles et des nouveaux arrivant.e.s, laquelle s'accompagne d'une réflexion sur les possibilités de collaboration en cette matière entre l'État et ces mêmes groupes religieux, et ce, dans le cadre d'un régime établi de laïcité.

Les projets de recherche précédents s'inscrivent en complémentarité à ma participation aux activités du centre de recherche *Société, Droit et Religions* de l'Université de Sherbrooke. Depuis sa création en 2003, le SoDRUS s'est donné comme mission d'étudier les problématiques et les phénomènes concrets relatifs au pluralisme religieux au Canada et au Québec afin d'appréhender, d'une manière plus globalisante, l'insertion juridique et sociale de la diversité à l'intérieur de l'espace public. À cette fin, le centre a toujours privilégié une approche interdisciplinaire permettant de saisir toute la complexité du religieux, autant dans ses modalités d'expression que dans ses formes d'articulation avec les autres sphères de la vie sociale (juridique, politique, économique et autres). Cette interdisciplinarité s'est articulée autour de la thématique fédérative du métissage normatif, à savoir le processus par lequel tant le système normatif canadien que celui des groupes culturels ou religieux seraient amenés à se redéfinir pour parvenir à un arrimage fonctionnel, sans pour autant renier leur autonomie propre.

Réflexions sur les grands défis du vivre-ensemble

Si le Canada peut revendiquer, à certaines exceptions près, un historique de tolérance à l'égard des différences culturelles et religieuses, cette tolérance se voulait surtout pragmatique et dictée par les intérêts supérieurs de la nation (p. ex. la liberté de religion aux Canadiennes et Canadiens français.e.s, privilèges accordés aux groupes anabaptistes dans l'Ouest, etc.). Or, dans un contexte où le pluralisme est appelé à croître dans la société canadienne, où le rapport de force entre majoritaires et minoritaires est en partie rééquilibré par le droit et où les conjonctures économiques susceptibles d'influencer les rapports sociaux semblent de moins en moins prévisibles, la seule tolérance pragmatique pourrait s'avérer insuffisante pour assurer l'ordre social. En effet, comme le rappelait Horton, le fait d'être toléré est certainement mieux que de ne pas l'être, mais être toléré signifie qu'un particularisme demeure répréhensible pour celles et ceux qui le tolèrent (1996, p. 35). La seule tolérance pragmatique ne saurait, dès lors, constituer un gage d'intégration sociale.

Or, plus les particularismes vont se multiplier et se manifester, plus il s'avérera complexe de maintenir des sociétés cohérentes et portées par des orientations consensuelles, à moins de promouvoir des avenues par lesquelles les citoyennes et citoyens puissent collectivement définir un cadre normatif compatible avec leurs différentes conceptions du bien commun. Un tel contexte exige de dépasser la seule recherche de conciliation des particularismes culturels et religieux visibles dans l'espace public pour amener le dialogue et la tolérance à l'échelle des schèmes culturels qui conditionnent fondamentalement l'expression de ces particularismes. Cela afin de permettre aux citoyennes et citoyens de se familiariser avec d'autres conceptions du bien commun et de la vérité et d'élaborer, par la mise en dialogue de ces différences, un cadre de cohabitation reposant sur un paradigme d'internormativité. L'on s'éloignerait ainsi de la tendance assimilatrice de la tolérance pragmatique au profit d'une tolérance plus intégrative où, sans pour autant chercher à fusionner les schèmes culturels, se dégageraient de leur mise en relation des

points de convergence sur lesquels pourrait prendre appui une normativité commune et, par conséquent, plus inclusive.

Or, sans doute est-il peu avisé de confier au politique la responsabilité de diriger cette recherche d'internormativité. L'investissement de l'État en cette matière présente une difficulté fondamentale, puisque celui-ci n'est jamais neutre dans les valeurs qu'il promeut, et celles auxquelles il donne préséance sont susceptibles de profiter, volontairement ou non, à des segments spécifiques de la population, souvent la majorité qui décide des gouvernements. Certes, des avenues ont été suggérées par le politique pour atténuer les inégalités résultant d'une telle dynamique, mais elles ne sont pas pour autant gages d'un meilleur dialogue interculturel. Par exemple, l'option de reconnaître des droits collectifs aux minorités peut tout aussi bien entraîner celles-ci dans une dynamique d'essentialisation potentiellement préjudiciable aux réels intérêts de leurs membres, tout en alimentant des formes ou des perceptions d'inégalités menant à des tensions et de l'intolérance.

Aussi, il conviendrait peut-être de laisser aux citoyennes et citoyens la tâche de déterminer par et pour elles et eux-mêmes les limites de leur tolérance en contexte pluraliste. Cela exige d'entrée de jeu un changement de paradigme significatif dans la mesure où, historiquement, les orientations formelles en matière de gestion de la diversité au Canada ont émané de l'État. Ce n'est pas dire toutefois que celui-ci n'aurait aucun rôle à jouer dans ce processus, bien au contraire; il devrait agir comme un aidant naturel en fournissant aux citoyennes et citoyens le cadre et les outils nécessaires au dialogue en vue de faire émerger un cadre de tolérance sur la base d'un consensus par chevauchement (Rawls, 1987, p. 2). Mais il reviendrait aux citoyennes et citoyens, au-delà de leurs particularismes culturels et religieux et des chocs qu'ils provoquent, de définir une conception raisonnable de ce qui doit être toléré, issue du sens commun et susceptible de favoriser l'unité et la stabilité sociales. Parvenir à un tel consensus requiert cependant deux conditions : des espaces de dialogue desquels il peut émerger, et un état d'esprit de la part des citoyennes et citoyens qui soit favorable à recevoir et à intégrer la différence. C'est sur ces deux plans que peut contribuer concrètement l'État.

Outre de contribuer à défaire les préjugés et les stéréotypes, et ainsi dépasser le jugement de premier ordre relevant d'une réaction émotive à l'égard de l'altérité pour mieux la traduire, la mise en relation des individus et de leurs différences culturelles est la voie par laquelle peut émerger et être entretenue une communauté politique. Sur ce plan, l'État aurait avantage à créer et supporter des espaces d'interaction pluralistes, qu'il s'agisse de forums publics ou médiatiques, ou encore des organismes œuvrant en contexte interculturel. Mais si l'objectif pour les citoyennes et citoyens est de concilier leurs différences, il faut davantage. D'autant plus que les différences à concilier ne sont pas en priorité celles qui relèvent des écarts observables sur le plan des croyances et des pratiques, mais celles reliées aux schèmes culturels inconscients qui les sous-tendent. De même, une plus grande familiarité avec les schèmes culturels d'autrui permet non seulement d'identifier les zones de compatibilité ou de divergences avec nos propres schèmes, mais de mieux comprendre, voire de prévoir les comportements de certains individus devant des situations données. L'on entrevoit déjà ici le potentiel pour anticiper ou prévenir les

difficultés de nature interculturelle dans des domaines comme l'éducation, les services publics ou les milieux de travail par exemple. C'est pourquoi les délibérations citoyennes en vue de déterminer ce qui est tolérable ou non au sein d'une société pluraliste devraient être en mesure de faire ressortir et de prendre en considération, d'entrée de jeu, les différents schèmes culturels autour desquels s'articulent les différences visibles.

Pour y parvenir, cela exige d'abord une curiosité et un sens critique à l'égard de la différence. La recherche d'un consensus doit s'appuyer sur un dialogue rationnel, lui-même tributaire d'une information adéquate allant au-delà des idées préconçues et des généralisations. Toute citoyenne et tout citoyen devrait idéalement entretenir le réflexe de se documenter et la capacité de traiter l'information de manière critique, qu'elle soit médiatique ou autre. L'on parvient ainsi non seulement à mieux connaître les porteurs de différences, mais éventuellement à détecter leurs schèmes culturels à travers les formes d'expression qui les reflètent. Dès lors, seulement, devient-il possible de mesurer plus justement les conséquences d'une tolérance à l'égard de ces schèmes et de leur intégration. Or, l'évaluation de ces conséquences ne doit pas se faire qu'en fonction des seuls intérêts de celle ou celui qui est en mesure de tolérer ou dans le respect des seules valeurs qu'elle ou il juge légitimes. Une tolérance intégrative requiert, d'une part, un effort de réflexivité permettant à la fois de relativiser nos propres valeurs, perceptions et convictions, tout en prenant conscience des préjugés et des stéréotypes que l'on peut entretenir envers la différence. Cela assure que notre représentation d'autrui, notre capacité à décoder ses schèmes culturels, n'est pas faussée par notre propre réalité. Il s'agit, en quelque sorte, de porter un jugement critique également sur soi-même. De plus, toute volonté d'arrimer les différences et de délimiter collectivement les limites de la tolérance nécessite un effort pour se placer dans la perspective de l'autre, de manière à connaître son expérience de vie, sa condition socioéconomique, ses aspirations et les raisons de son attachement à sa culture ou à sa religion. Seulement de cette façon est-il possible de s'assurer que l'intégration d'autrui se fasse sur des bases signifiantes à ses yeux.

En somme, ce dont il est question ici est d'une posture prédisposant au dialogue interculturel et susceptible d'aider à prendre conscience d'une proximité sur le plan des valeurs fondamentales pouvant contribuer à un rapprochement par affinités. Y éduquer l'ensemble des citoyennes et citoyens s'avérerait ainsi une autre responsabilité pouvant incomber à l'État. Et à ce sujet, les chercheuses et chercheurs ont un rôle à jouer pour produire les connaissances et suggérer les modes d'intervention appropriés en vue de maximiser les chances de succès.

Références

- Horton, J. (1996). Toleration as a Virtue. dans D. Heyd (éd.), *Toleration: An Elusive Virtue* (28-43). Princeton : Princeton University Press.
- Rawls, J. (1987). The Idea of an Overlapping Consensus. *Oxford Journal of Legal Studies*, 7(1), 1-25.

Vivre ensemble dans une société du risque et de l'incertitude : quand la communication devient un outil essentiel de cohésion sociale

Marie-Eve Carignan

Faculté des lettres et sciences humaines

Département de communication

Mise en contexte et présentation de mon expertise en lien avec le vivre-ensemble

La notion de vivre-ensemble est complexe à définir. Elle réfère notamment à la capacité et à la volonté de la population de partager, harmonieusement ou non, son milieu de vie, ses valeurs et sa culture. Le bien vivre-ensemble est particulièrement mis à l'épreuve dans le contexte de bouleversements et de tensions en tout genre auquel nous faisons face depuis quelques années. Mes recherches et mon expertise s'ancrent dans ce contexte et s'intéressent justement aux tensions et aux bouleversements sociaux pour tenter de mieux les appréhender et ainsi aider les gestionnaires de crise, les communicatrices et communicateurs ou les professionnelles et professionnels de l'information à faire des choix éclairés afin de mieux communiquer et faire comprendre leurs messages. Mon travail couvre trois axes principaux de recherche qui mobilisent, chacun à leur façon, le mieux vivre-ensemble. Ces axes recoupent : le journalisme et les médias d'information, les industries culturelles ainsi que la communication des risques et de crise.

Les médias et les professionnelles et professionnels de l'information ont un rôle fondamental à jouer en société (Carignan et Huard, 2016; Carignan, 2018). Ils permettent aux individus de connaître les événements considérés comme les plus importants de la journée et de faire des choix politiques et démocratiques éclairés. Ainsi, l'analyse des pratiques journalistiques et du contenu des médias permet de mieux comprendre comment cette information est construite, livrée au public et, ultimement, reçue par ce dernier. Les pratiques journalistiques sont, elles aussi, affectées par les bouleversements et les crises que traverse la société, tout comme par les évolutions technologiques et économiques. Je tente donc d'aider les professionnelles et professionnels de l'information à mieux comprendre l'impact de ces changements sur leur travail et à trouver des solutions pour viser les plus hauts standards éthiques et déontologiques. À titre de responsable du Pôle médias de la Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (Chaire UNESCO-PREV), je cherche notamment à mettre à profit cette expertise pour développer et collaborer à des recherches qui permettent de mieux comprendre le rôle des professionnelles et professionnels de l'information et la responsabilité sociale des médias lors de la couverture de la radicalisation et de l'extrémisme violents ainsi que pour étudier le contenu des médias lors de ce type de couverture. En comprenant mieux la façon dont les médias couvrent ce type d'enjeux et en développant de meilleurs outils déontologiques, ainsi que des outils de prévention et d'éducation aux médias novateurs, nous pourrions aider les citoyennes et citoyens à se forger une opinion plus éclairée, reposant sur des sources fiables

pour, ultimement, prévenir des comportements radicaux et les conflits sociaux reposant sur des incompréhensions et des rumeurs.

En plus des médias d'information, les industries culturelles ont, elles aussi, un rôle clé à jouer dans la transmission des valeurs, des émotions, des traditions culturelles, de même que dans l'ouverture à l'Autre. Mes recherches m'ont permis de mieux comprendre les motivations des publics et des non-publics de diverses institutions culturelles à pratiquer ou non les activités qui leur sont offertes, ainsi que leurs attentes envers ces institutions. Ayant siégé au sein de comités qui se sont penchés sur le développement de politiques culturelles et auprès de conseils d'administration d'organismes du milieu, je comprends les défis communicationnels et financiers auxquels font face ces institutions pour se développer et rejoindre un large public. Ce développement est essentiel pour favoriser un vivre-ensemble harmonieux, car l'art permet de partager des valeurs, des émotions, des traditions, une histoire. Il peut être une porte ouverte sur les cultures diverses.

Mes recherches récentes s'intéressent aussi au rapport entre arts et santé. Diverses études démontrent que les pratiques artistiques et théâtrales et l'art-thérapie (dessins, théâtre, écriture, etc.) permettent de réduire les symptômes de stress post-traumatique (Appleton, 2001; Collie et al., 2006; Eaton et al., 2007; Henderson, 2007; Lyshak-Stelzer et al., 2007) et favorisent donc ultimement l'intégration sociale. L'utilisation de l'art est indiquée pour les personnes qui ont plus de difficulté à exprimer leurs émotions verbalement (Gregorian et al., 1996; Henderson et al., 2007; Howie et al., 2013). Avrahami (2005) estime ainsi que la création fournit un espace sécurisant qui facilite le traitement et la reconstruction de l'expérience traumatique ainsi que l'expression de la souffrance. Cet espace de création offre la possibilité d'extérioriser d'une manière non menaçante les parties plus saines de la vie et ainsi ouvrir de nouvelles possibilités pour la croissance personnelle et sociale (Avrahami, 2005).

La cohésion sociale et le bon vivre-ensemble sont donc potentiellement affectés par les traumatismes, les bouleversements et les crises auxquels sont confrontés les individus et les communautés. Dans la société du risque où nous évoluons aujourd'hui (Beck, 2001; Peretti-Watel, 2001 ; Giddens, 2005), les potentialités de voir des crises de tout genre et de toute nature subvenir se multiplient rapidement et la question n'est plus de savoir si nous ferons face à une crise, mais plutôt quand nous devons y faire face. Lors de ces situations, les politiciennes et politiciens, les gestionnaires de crise et les porte-paroles d'organisations sont confronté.e.s à de grands défis communicationnels. Je m'intéresse, depuis plusieurs années, aux stratégies de communication planifiées et aux stratégies de communication émergentes et adaptatives, issues des apprentissages faits à travers les interactions (Mintzberg, 2007), déployées par ces divers.e.s actrices et acteurs pour gérer les crises, qu'elles soient naturelles, accidentelles ou de toute autre nature (David et Carignan, 2017 ; Carignan et David, 2018). Ces recherches nous permettront d'être mieux outillé.e.s pour faire face ensemble aux prochaines crises et assurer une certaine cohésion sociale, une meilleure compréhension par la population des messages officiels et ainsi aider les autorités à développer des stratégies de communication plus efficaces qui, ultimement, favoriseront un vivre-ensemble plus harmonieux.

Quelques projets de recherche en lien avec le vivre-ensemble

Trouver des solutions et soulever des pistes de réflexion pour favoriser la communication efficiente entre les médias, les communicatrices et communicateurs et porte-paroles d'organisations ainsi qu'avec la population est donc au cœur de mes objectifs de recherche. Mes activités de recherches sont vouées à identifier de bonnes façons de diffuser l'information en contexte de crise et de grands bouleversements.

Au sein du Pôle médias de la Chaire UNESCO-PREV, je collabore à plusieurs projets qui visent à mieux comprendre le rôle des professionnelles et professionnels de l'information et le contenu des médias lors de la couverture d'attentats, de la radicalisation et de l'extrémisme violents, afin d'identifier ensuite des pistes pour améliorer les façons de faire. Ainsi, nous menons de front plusieurs projets, dont celui d'analyser le contenu des médias écrits québécois lors de la couverture d'attentats, afin de comparer les thèmes et les pratiques journalistiques mobilisés à l'intérieur d'articles traitant d'attentats revendiqués pour différents motifs (radicalisation djihadiste, attaques antiféministes, radicalisation de droite, etc.). Cette analyse sera complétée par un terrain complémentaire en Nouvelle-Zélande pour revenir sur les pratiques professionnelles déployées lors de la couverture de l'attentat de Christchurch, en mars 2019, et qui fut en plusieurs points un exemple de saine gestion communicationnelle. Nous effectuons également une analyse comparée du traitement journalistique d'attentats revendiqués par l'État islamique et perpétrés dans six pays occidentaux ainsi que de la perception des journalistes de ces pays quant à leurs responsabilités professionnelles, analyse qui nous permettra d'évaluer l'usage et l'efficacité des outils de déontologie journalistique pour les professionnelles et professionnels de la nouvelle et d'observer en quoi ceux-ci sont ou non adaptés à la couverture des attaques et des attentats. Un autre projet de recherche sur lequel travaille actuellement le Pôle médias vise à mieux comprendre le lien entre les habitudes de consommation médiatique des Canadiennes et Canadiens et leur perception de l'immigration, des relations interculturelles et du phénomène de la radicalisation menant à la violence, des éléments au cœur du concept de vivre-ensemble. Enfin, nous avons développé récemment une recherche-action entourant le phénomène de la désinformation, afin de déployer des programmes permettant aux citoyennes et citoyens de développer certains réflexes pour connaître la source des informations et l'origine des théories complotistes.

Ces paradigmes qui veulent que nos sociétés soient basées sur l'information et que celle-ci soit essentielle au bon développement social m'ont aussi conduite à développer un projet de recherche auquel participent plusieurs membres du Centre de recherche Société, Droits et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS), qui vise à mieux comprendre les enjeux, les défis et les besoins qui caractérisent les médias autochtones du Québec, projet qui a comme objectif général de dresser un portrait le plus complet possible de l'état des médias autochtones québécois et d'établir des recommandations pour aider les artisanes et artisans à réaliser pleinement leur mission. Cet exercice est d'autant plus essentiel que très peu de données actuelles sont disponibles au sujet des médias autochtones de la province.

Ce sont ces mêmes paradigmes qui m'ont conduite, depuis quelques années, à développer avec mes collègues Dany Baillargeon (Université de Sherbrooke) et Alexandre Coutant (UQÀM) un programme de recherche qui analyse l'influence des nouveaux formats publicitaires numériques sur les pratiques et l'éthique des professionnelles et professionnels du marketing et des journalistes dans un contexte de crise économique et structurelle des médias d'information. Ce programme a permis de définir les contours du phénomène de la publicité native, un format publicitaire qui « s'encastre dans le design et l'ergonomie aux supports qui l'accueillent, au lieu d'être relégué(e) aux espaces publicitaires traditionnels » (Baillargeon et al., 2017) et peut donc grandement semer la confusion chez le public entre information journalistique et contenu payé par des annonceurs. Nous nous intéressons notamment aux rationalités qu'invoquent les professionnelles et professionnels du marketing et celles et ceux du secteur de l'information pour en justifier ou non l'utilisation et, ultimement, réfléchir à l'impact que ces contenus aux contours flous pourront avoir sur le public; c'est-à-dire la lectrice ou le lecteur est-elle ou est-il berné.e? Quel impact à long terme l'adoption de ces pratiques aura-t-elle sur la crédibilité et la confiance envers les médias d'information qui sont, comme nous l'avons évoqué précédemment, un important vecteur de lien social? Plus que jamais, donc, le financement des médias et les pratiques journalistiques professionnelles semblent au cœur du concept de vivre-ensemble pour permettre à la population d'être informée adéquatement et de départager le vrai du faux, à l'heure où les fausses nouvelles ou les informations non validées circulent souvent plus rapidement sur le Web que les informations provenant de sources officielles. Le fait que les médias soient qualifiés de « service essentiel » par le gouvernement du Québec au moment où la population tente de combattre une pandémie mondiale aura tôt fait de nous le rappeler de nouveau.

Ces réflexions sur les sources d'information et les bouleversements vécus par les médias m'ont menée à joindre, tout récemment, des collaboratrices et collaborateurs de plusieurs pays et des expertes et experts en communication, en politique et en santé pour étudier le rôle majeur des médias dans l'inscription sociale des problématiques de santé publique et dans la gestion du risque dans le contexte de la pandémie à coronavirus (COVID-19). Dans le cadre de ce projet, nous cherchons à étudier les processus complexes de circulation et de réception de l'information de santé publique, officielle et non officielle ainsi que des rumeurs et les théories complotistes concernant le coronavirus dans le but de développer une meilleure compréhension du traitement effectué par les médias d'information, d'observer comment se sont articulés les différents discours journalistiques portant sur ce sujet et comment ont circulé les rumeurs et les fausses informations relatives à la pandémie. Cette étude nous permettra aussi de connaître le niveau de connaissances des citoyennes et citoyens à propos du coronavirus et de ses risques ainsi que les effets potentiels des informations reçues sur les attitudes et les pratiques de la population.

En effet, la communication occupe un rôle essentiel dans la gestion des enjeux de santé publique, tout comme l'art qui est un vecteur de cohésion sociale et peut devenir un outil pour les actrices et acteurs de la santé. C'est toujours en étant alimentée par ces préoccupations que j'ai accepté de prendre part au volet recherche, avec les collègues Danielle Maltais (UQAC) et Ney Wendell (UQAM), entourant un projet initié par les vétérans de l'Armée, la Marine et l'Aviation du Canada

de Sherbrooke, le projet de cocréation artistique Monarques. Ce projet porté par le Théâtre des Petites Lanternes (TPL) repose sur le besoin essentiel et urgent d'apporter un soutien aux vétérans, aux membres de leur famille, aux membres des forces régulières ayant servi dans les forces canadiennes qui ont vécu ou qui vivent avec un trouble de stress post-traumatique (TSPT), de la détresse psychologique, un mal-être, des problèmes de santé mentale ainsi que des problèmes de fonctionnement social. La méthodologie de la Grande Cueillette des mots (GCM), développée par le TPL et mobilisée pour cette cocréation artistique, permet de développer et de présenter une pièce de théâtre qui émerge de la parole citoyenne brute, recueillie dans des carnets de paroles des citoyennes et citoyens, dans le cas présent vétérans, militaires en transition, proches, etc. La GCM aboutira à une pièce de théâtre inspirée des paroles et des réflexions des militaires actif.ve.s, des vétérans et de leur famille qui auront contribué, sur une base volontaire et anonyme, à l'écriture de ces carnets de parole. Ce projet de recherche s'intéresse spécifiquement à la méthodologie de la GCM et cherche donc à analyser l'impact de cette méthodologie quant au processus de guérison et au mieux-être des populations concernées et participantes au processus d'écriture, à comprendre la manière dont ce processus leur permet de communiquer sur leur état et comment il est apprécié. Cette recherche permettra également d'aborder plus largement le lien entre arts et santé. Nous estimons ainsi que l'art, tout comme les médias, est un outil essentiel pour favoriser la santé des populations et un vivre-ensemble harmonieux.

Tous ces projets s'inscrivent dans un contexte de grand bouleversement social auquel je m'intéresse depuis plusieurs années en analysant les stratégies communicationnelles et les contenus médiatiques déployés lors de la couverture de crises et de catastrophes naturelles. Je crois fermement que des recherches qui favorisent une collaboration multidisciplinaire sont essentielles pour mieux comprendre ces enjeux et en assurer une saine gestion.

Pour conclure : une réflexion sur le vivre-ensemble dans un contexte de risques et d'incertitudes

Comme je l'évoquais tout au long de ce texte, nous vivons dans une ère de grands bouleversements. Une époque marquée par les risques, les crises, les incertitudes et les changements sociaux. Les récentes vagues de migration massive, les mobilisations sociales pour dénoncer les changements climatiques ou la pandémie mondiale de COVID-19 à laquelle nous devons faire face au moment d'écrire ces lignes auront tôt fait de nous le rappeler. Ces bouleversements nous demandent de modifier nos habitudes, de nous adapter et donc d'apprendre à vivre ensemble autrement.

La communication des risques est largement associée à la santé publique et aux efforts mis en place par les gestionnaires pour prévenir le public des comportements à risque et chercher à leur faire adopter des comportements préventifs adéquats (Seeger, 2006). Cette communication échoue lorsqu'elle ne parvient pas à motiver la population à adopter des comportements préventifs adéquats et à convertir leurs connaissances des risques en actions concrètes (Abunyah, Gajendran, et Maund, 2018). Les citoyennes et citoyens sont donc appelé.e.s à

développer une culture du risque qui leur permette d'agir en société et d'affronter le futur (Giddens, 1991). Cette culture repose sur une communication efficiente qui devient alors la clé pour permettre aux citoyennes et citoyens de comprendre ces changements, d'adopter les bons comportements pour y faire face et pour mieux vivre en société. Les chercheuses et chercheurs en communication ont donc la possibilité d'aider les gouvernements, les décideuses et décideurs, les spécialistes ainsi que les médias à mieux se faire comprendre et à bien faire passer leurs messages lors de telles situations. Pour ce faire, elles et ils doivent trouver les bons canaux de communication et rendre leurs messages clairs et accessibles, ce qui veut parfois dire de retourner vers des médias de proximité et d'oser grandement simplifier des messages complexes (David et Carignan, 2017). Dans ce contexte, des stratégies de communication flexibles et adaptatives sont cruciales.

Ces stratèges doivent aussi garder en tête que la perception des risques est grandement affectée par leur médiatisation, les médias accordant une importante couverture aux catastrophes et ayant un rôle crucial à jouer pour rejoindre les populations en temps de crises. Le concept de « société du risque » serait même indissociable des médias, puisque parler des risques serait presque toujours parler de leur médiatisation (Champagne, 1999). En ce sens, les études sur la perception du risque (Fischhoff et al., 1978) démontrent que les publics surestiment les « risques imaginaires » ou la fréquence des événements spectaculaires et fortement médiatisés, dont les attentats ou les meurtres, pourtant moins fréquents, et sous-estiment les risques naturels qui sont les plus fréquents, mais les moins médiatisés, tels les maladies et les accidents. La façon dont les médias traitent un sujet jouerait donc un rôle clé dans la perception du risque chez les individus qui évalueraient les événements par une comparaison à ceux qui ont été fortement médiatisés préalablement (Boutté, 2006). C'est pourquoi il est essentiel dans les études en communication des risques et de crise de prendre en compte l'ensemble des actrices et acteurs de la chaîne de communication allant des gestionnaires de crises aux médias et aux citoyennes et citoyens qui reçoivent les messages.

Les nombreuses études auxquelles j'ai pu participer, que ce soit après la catastrophe ferroviaire de Lac-Mégantic, lors de la gestion de catastrophes naturelles majeures au Canada, dans le cadre d'attentats et de fusillades de masse ou dans tout autre contexte de crise, m'auront permis de voir à quel point la société était résiliente, ouverte aux autres et aux changements. Néanmoins, elle a besoin d'être adéquatement renseignée, de comprendre les enjeux auxquels elle est soumise et de comprendre la réalité de l'Autre avec qui elle apprend à cohabiter. Au cours des dernières années, des initiatives extraordinaires et variées ont été mises en place pour mieux vivre ensemble. Nous en avons mentionné quelques-unes dans ce texte, que ce soit des initiatives pour prévenir les dérives et les montées des extrêmes, telles que la Chaire UNESCO-PREV, ou des initiatives artistiques pour aider les gens aux prises avec des traumatismes et des situations difficiles à trouver des façons d'extérioriser leurs difficultés; pensons à la GCM du TPL qui a notamment permis aux citoyennes et citoyens de Lac-Mégantic d'extérioriser leurs émotions, aux femmes du Congo de raconter les violences qu'elles subissent ou, récemment, aux vétérans et militaires en transition de raconter leur vécu. C'est grâce à de telles initiatives, à des stratégies de gestion de crises qui mettent la citoyenne et le citoyen au cœur de leurs

priorités et à des outils de communication éthiques et mieux adaptés que nous pourrions faire face à l'altérité et aux défis massifs que poseront les prochaines années pour un vivre-ensemble harmonieux.

Références

- Abunyah, M., Gajendran, T., & Maund, K. (2018). Conceptual Framework for Motivating Actions towards Disaster Preparedness Through Risk Communication. *Procedia Engineering*, 212, 246-253.
- Avrahami, D. (2005). Visual art therapy's unique contribution on the treatment of post-traumatic stress disorders. *Journal of Trauma & Dissociation: The Official Journal of The International Society For The Study Of Dissociation (ISSD)*, 6(4), 5-38.
- Appleton, V. (2001). Avenues of Hope : Art Therapy and the Resolution of Trauma. *Art Therapy*, 18(1), 6-13. <https://doi.org/10.1080/07421656.2001.10129454>
- Baillargeon, D., Coutant, A., Carignan, M.-E., Dionne, E. et Tourigny, M. (2017). Confrontations et convergences éthiques entre marketing et information autour de la publicité native. *Communication & Professionnalisation, Les Cahiers du RESIPROC*, 5, 28-53.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Boutté, G. (2006). *Risques et catastrophes : comment éviter et prévenir les crises?* Paris : Éditions du papyrus.
- Carignan, M-E. (2018). Quelle responsabilité sociale de la presse ? La couverture des attaques à Ottawa et à Saint-Jean-sur-Richelieu. *Sur le journalisme*, 7(1), 16-33.
- Carignan, M-E. et David, M.D. (2018). Cas 5 : La tragédie de Lac-Mégantic et la gestion de crise. Dans S. Yates (dir.), *Introduction aux relations publiques* (437-450). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Carignan, M-E. et Huard, P. (2016). (Re)construction sociale de la réalité par les médias. Adaptation du projet *Television Around the World* de George Gerbner à l'analyse des journaux télévisés français et québécois. Dans Luckerhoff, J. (Éd.), *Médias et société : la perspective de la communication sociale* (171-190). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Champagne, P. (1999). La médiatisation des risques et l'espace public. Actes de la 13^e séance du Séminaire du Programme Risques Collectifs et Situations de Crise, Paris : CNRS.
- Collie, K., Bottorff, J. L., & Long, B. C. (2006). A Narrative View of Art Therapy and Art Making by Women with Breast Cancer. *Journal of Health Psychology*, 11(5), 761-775.
- David, M. D. et Carignan, M-E. (2017). Crisis Communication Adaptation Strategies in the MM&A Train Explosion in Lac-Mégantic Downtown : Going Back to Field Communication. *Corporate Communications: an International Journal*, 22(3), 369-382.
- Eaton, L. G., Doherty, K. L., & Widrick, R. M. (2007). A review of research and methods used to establish art therapy as an effective treatment method for traumatized children. *The Arts in Psychotherapy*, 34(3), 256-262. <https://doi.org/10.1016/j.aip.2007.03.001>
- Fischhoff, B., Slovic, P., Lichtenstein, S. et al. (1978). How safe is safe enough? A psychometric study of attitudes towards technological risks and benefits. *Policy Sciences*, 9, 127-152.

<https://doi.org/10.1007/BF00143739>

- Giddens, A. (2005), *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity*. Stanford: Stanford University Press.
- Gregorian, V.S., Azarian, A., DeMaria, M.B. & McDonald, L. D. (1996). Colors of disaster: The psychology of the "Black sun". *The Arts in Psychotherapy*, 23(1), 1-14.
- Henderson, P. G. (2007). *Creativity, expression, and healing : An empirical study using mandalas within the written disclosure paradigm* (Thèse). Texas A&M University, College Station. Repéré à <https://oaktrust.library.tamu.edu/bitstream/handle/1969.1/ETD-TAMU-1604/HENDERSON-THESIS.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Henderson, P.G., Rosen, D. & Mascaro, N. (2007). Empirical Study on the Healing Nature of Mandalas. *Psychology of Aesthetics, Creativity & the Arts*, 1(3), 148-154.
- Howie, P., Prasad, S. & Kristel, J. (2013). *Using art therapy with diverse populations: crossing cultures and abilities*. Londres: Jessica Kingsley Publishers.
- Lyshak-Stelzer, F., Singer, P., St. John, P. & Chemtob, C. M. (2007). Art Therapy for Adolescents with Posttraumatic Stress Disorder Symptoms : A Pilot Study. *Art Therapy*, 24(4), 163-169. <https://doi.org/10.1080/07421656.2007.10129474>
- Mintzberg, H. (2007). *Tracking strategies: Toward a general theory*. Oxford: Oxford University Press UK Oxford.
- Peretti-Watel, P. (2001). *La société du risque*. Paris : La Découverte.
- Seeger, M. (2006). Best practices in crisis communication: An expert panel process. *Journal of Applied Communication Research*, 34(3), 232-244.

Thème fédérateur de recherche

Vivre ensemble

CULTURES, PLURALITÉ, GOUVERNANCE ET ÉQUITÉ

